



DUKE UNIVERSITY

LIBRARY

The Glenn Negley Collection
of Utopian Literature

Comptrol. Nathan

COMPERE

MATHIEU

1787

L E
C O M P E R E
M A T H I E U ,

O U

L E S B I G A R R U R E S

D E

L' E S P R I T H U M A I N .

Tout ce qui est au-dessus de l'intelligence du vulgaire, est à ses yeux, ou sacré, ou profane, ou abominable.

Tome I. pag. 231.

H. J. Dulacq

T O M E T R O I S I E M E .



A L O N D R E S .

M. DCC. LXXVII.

1850

C. O. MERRILL

MAY 18 1850

RECEIVED

of the

LIBRARY

of the
Massachusetts
Institution of
Technology

Cambridge
Mass.

1850

MASSACHUSETTS

INSTITUTION OF TECHNOLOGY

1850



LE COMPERE
MATHIEU, +.3

O U

Les Bigarrures de l'Esprit Humain.

CHAPITRE I.

Suite des Aventures de Jérôme.

JE dormois d'un profond sommeil, lorsque, vers le minuit, un bruit soudain m'éveilla : ayant ouvert les yeux, je vis entrer trois hommes dans ma chambre, dont l'un m'ordonna de la part du Saint Office de le suivre à l'instant. Je voulus ouvrir la bouche pour lui demander la raison pourquoi ; mais il me réitéra son ordre d'un ton si ferme, que

Tome III.

A

je pris le parti de m'habiller au plus vite, & de le suivre sans murmurer, jusqu'à ce qu'il m'eût conduit & enfermé dans un des cachots de l'Inquisition.

Imaginez-vous un trou de cinq pieds en quarré, sur autant de hauteur, à plus de vingt-cinq pieds sous terre, où il est impossible de distinguer le jour d'avec la nuit; où l'on a pour toute nourriture un peu de pain noir, & quelques feves mal cuites & de l'eau puante; où quelques brins de paille à demi-pourrie, servent d'oreiller & de grabat; où l'on est quelquefois des mois entiers, même des années, sans parler à personne; où l'on est assommé de coups de nerf de bœuf, lorsqu'on se plaint un peu trop haut de sa situation: voilà quelle étoit ma nouvelle demeure. Jugez des réflexions que je dus y faire, sur-tout au bout de quelques jours de séjour: jugez si je me ressouviens de mon entretien de la veille.

Après six semaines d'emprisonnement, celui qui avoit coutume de m'apporter mon nécessaire, me parla pour la première fois, & me conseilla de demander l'audience des révérends Peres Inquisiteurs: je la demandai dès l'instant même, & elle me fut accordée pour le lendemain. Lorsque je fus devant ces Mes-

sieurs, l'un d'eux me demanda ce que je voulois ? je lui dis que je suppliois Leurs Révérences de me faire élargir, ou du moins d'avoir la bonté de me dire pourquoi l'on m'avoit arrêté. L'on ne me répondit rien, & l'on me renvoya au cachot.

Quatre jours après, je comparus de-rechef devant le sacré Tribunal. L'on me fit la même demande, j'y fis la même réponse, & l'on me renvoya à mon trou. A peine y fus-je rentré, que la rage & le désespoir me faifirent à un tel point, que je me frappai de toutes mes forces la tête contre une ancre de fer qui étoit attachée à la muraille : le sang que je sentis ruisseler sur mon visage, augmenta ma fureur ; deux semblables coups alloient mettre fin à tous mes maux : mais ayant apperçu que l'ancre étoit cassée par la violence du coup que je m'étois donné, je réfléchis que je pouvois par son moyen me procurer ma délivrance, en me conservant la vie.

Ce morceau de fer ayant la longueur & la force suffisantes pour ce que j'en voulois faire, je me mis à l'ouvrage dès l'instant même ; & en moins de deux jours, je vins à bout d'ôter une pierre de la muraille de mon cachot.

La pierre que j'avois ôtée, me procura la facilité d'en ôter une seconde; celle-ci une troisieme; tellement qu'au bout de six jours, la muraille se trouva percée, & le trou assez grand pour y passer. Ce trou donnoit dans un souterrain d'une grandeur prodigieuse, & aussi obscur que le cachot même. Je ne suis pas plutôt dans ce nouvel endroit, que je rôde, que je tâtonne, que je furete par-tout; & je ne rencontre que des cordes, des poulies, des billots, des roues, des chevaux, & autres attirails patibulaires: à la fin je trouve une porte; mais elle étoit trop bien fermée pour que je pusse l'ouvrir: je rôde de nouveau; je découvre une cheminée, je crois mon évafion certaine, l'efpoir redouble mes forces, je m'enfourne dans cette cheminée, je m'y cramponne, je me guinde, je parviens au milieu, où, par un malheur inattendu, je rencontre une grille de fer qui s'oppose à ma sortie. Cet obstacle n'abat point mon courage. Je saisis l'ancre, que j'avois eu soin d'emporter avec moi, je parviens à percer la cheminée au-dessous de la grille. Ce dernier trou donnoit dans un grenier rempli de grains, & dont le toit communiquoit aux maisons voisines; mais comme c'étoit en plein jour, je

n'osai hasarder de continuer ma route : je résolus de descendre dans le souterrain pour y attendre la nuit. Je risquois d'autant moins à prendre ce parti , que quelque temps avant ma sortie du cachot , mon pourvoyeur m'avoit apporté ma pitance pour 24 heures , & que je n'avois plus de visite à attendre de lui avant le lendemain matin.

Etant descendu , je ramassai toutes les pierres qui étoient tombées dans le foyer de la cheminée ; je les cachai derriere quelques planches qui étoient contre la muraille ; je bouchai , je barricadai le trou que j'avois fait entre mon cachot & le souterrain.

Je finissois à peine cette dernière besogne , que j'entendis du bruit du côté de la porte. M'étant fourré le plus vite qu'il me fut possible derriere les mêmes planches où j'avois mis les décombres , la porte s'ouvrit ; & comme ces planches n'étoient pas trop serrées , les premiers objets qui s'offrirent à ma vue , furent deux grands hommes basanés , aux yeux hagards & farouches , tenant un flambeau d'une main , un poignard de l'autre , & ayant deux pistolets à la ceinture. Trois gros Peres Dominicains , (dont l'un étoit mon souhateur de bon voyage) & un

Secrétaire du S. Office qui les suivoit, vinrent s'asseoir autour d'une table couverte d'un tapis noir, sur laquelle étoit un bénitier d'un côté, un missel de l'autre, & au milieu, un Crucifix passé en fautoir sur une épée nue. A ce spectacle épouvantable, je me crus perdu sans ressource; l'on pouvoit découvrir le trou que j'avois fait, & me découvrir à mon tour.

Après que ces quatre gros personnages eurent ri & goguenardé entre eux environ un demi-quart d'heure, ils se leverent, & réciterent d'un ton mâle & vigoureux, le Pseaume *Exurgat Deus*. Pendant cette récitation, les deux hommes aux flambeaux se tinrent debout à côté de la table, & me parurent plus terribles que jamais.

Le Pseaume étoit à peine fini, que j'entendis quelques gémissements, sans que je fusse trop de quel côté ils partoient. Un instant après, la porte du souterrain s'ouvrit dérechef. Une fille d'environ 17 ans, qui, malgré sa douleur & son abattement, étoit plus belle que le jour, parut au milieu de quatre spectres hideux, vêtus d'une longue robe de treillis noir, ayant sur la tête un capuchon de même étoffe, percé aux endroits des yeux, du

nez & de la bouche , en un mot , tel que le portent ces Freres pénitents , que l'on voit dans quelques villages de France , en Italie & ailleurs.

Cette créature infortunée , s'étant avancée à pas chancelants & les yeux baissés jusqu'auprès de la table , se jetta aux pieds de ses Juges en répandant un torrent de larmes , & sans pouvoir prononcer une seule parole. Mais ses soupirs & ses sanglots étant un peu apaisés , elle leur dit en françois , & d'une voix capable d'attendrir les rochers : Hélas , mes Peres ! qu'allez-vous faire de moi ! n'ai-je point assez souffert depuis un an que je suis enfévelie dans un cachot affreux , où accablée de la plus cruelle misere , où livrée en proie à ma douleur , aux idées les plus tristes , les plus noires.... Levez-vous , ma belle enfant , interrompit un des Inquisiteurs ; l'on vous a amenée cette fois devant nous , pour que vous confessiez ingénument tous les crimes dont vous êtes accusée dans votre procès , & que vous méritiez par cet aveu sincere , d'éprouver la douceur , la clémence & la charité du S. Office.

Eh ! quel aveu , quelle confession puis-je vous faire ? reprit la fille : je vous ai dit tout ce que j'avois à vous dire la

premiere fois que je parus devant vous : je vous le répete encore : je ne crois pas avoir jamais offensé un pere que j'aime & que j'honore , non plus qu'une mere tendre & respectable , dont la mémoire me fera toujours en vénération , dont les leçons de sagesse , les exemples de vertu me seront éternellement devant les yeux : je ne crois point non plus avoir jamais manqué en rien envers mon prochain , à qui j'ai fait tout le bien qui m'étoit possible , & auquel je souhaite tout le bonheur qui puisse m'arriver. Si vous demandez la vérité , vous venez de l'entendre.... Brisons , s'il vous plaît, sur ces lieux communs , interrompit dérechef le Dominicain , nous avons les oreilles rebattues de ces sortes de propos : il semble que les trois quarts de ceux qui paroissent devant nous , se soient donné le mot pour nous débiter les mêmes discours. Venons au fait , ma chere enfant : avouez de bonne foi que votre pere , qui s'est échappé à nos recherches , est un de ces impies , qui , méprisant cette quantité prodigieuse , mais respectable , de mysteres & d'articles de foi , que notre mere la Sainte Eglise croit , enseigne & commande de croire , ainsi que toutes les pratiques pieuses & salutaires qu'elle a insti-

tuées pour la sanctification de nos ames, se sont ingérés de réduire leur croyance presque à rien, & de borner leur morale à la simple observation de la loi naturelle (a): de sorte que sous les apparences trompeuses d'une probité à toute épreuve, d'une tolérance entiere des opinions d'autrui, pour qu'on tolere les leurs; de même qu'à force de se rendre officieux, complaisants, nécessaires, & de paroître les plus paisibles, les plus fideles & les plus honnêtes de tous les hommes, pour mieux attirer les simples dans leur parti, & par conséquent dans la nasse de Satan, cette maudite engeance a déjà fait une brèche considérable au troupeau des fideles. O race indigne & détestable! que n'es-tu engloutie dans le fin fond de l'a-

(a) Ces mots ne me laisserent plus douter que cette malheureuse ne fût la fille du vieillard Hollandois. Car la plupart des Unitaires de Hollande rejettent non-seulement les mysteres que l'Eglise Romaine adopte, mais encore tout ce qui répugne à la raison humaine, quoique reçu parmi les Protestants: telle est la doctrine du Péché originel, &c. D'ailleurs, si cette fille s'explique en François, c'est apparemment qu'elle ignore encore l'Espagnol, & que l'Inquisiteur n'entend point le Hollandois.

hyme, avec Coré, Dathan & Abiron, ainsi qu'avec tous les Payens, les Juifs, les Hérétiques, & tous les forciers qui existent sur la terre!.... Mais, non, subsistez encore; continuez d'être l'objet de la charité, du zele, des travaux & des veilles des Ministres du Seigneur, & nommément du S. Office, qui ne cherche que la gloire de Dieu & le salut de vos ames. Ah! ma chere Fille! vous ignorez encore jusqu'où vont ce zele, cette charité, qui nous animent pour le redressement des pauvres fourvoyés!

Ne nous laissez donc point insister davantage sur la confession que l'on exige de vous. Avouez que votre pere ne vous eut point sitôt inculqué ses principes abominables, que vous conçûtes un souverain mépris pour la Religion Catholique Apostolique & Romaine, & une haine implacable pour la très-Sainte Inquisition: qu'à l'ombre de ce mépris, de cette haine, le Diable s'est emparé de vous; qu'il vous a séduite par ses illusions; que vous vous êtes donnée à lui; que vous avez usé de maléfices & de sortileges: avouez, dis-je, avouez des crimes horribles envers l'Eglise & ses Ministres; nommez-nous vos complices; révélez-nous la retraite de votre pere, ainsi que

celle de tous ceux qui lui ressemblent, pour que nous leur ouvrions les yeux sur leurs égarements, & que nous les retirions du chemin de perdition dans lequel ils sont.... Ah ! pour mon pere ! s'écria la fille, suffé-je mille fois où il est, fût-il le plus criminel de tous les hommes, je n'obéirai sur ce point qu'à la voix de la nature ; cette voix aimable & touchante, ne nous criera jamais de vendre notre propre sang. Pour ceux qui ressemblent à ce pere si chéri, si respectable, j'en connois peu ; mais ce sont des personnes sages, vertueuses, qui ne different de vos opinions qu'autant que la raison le leur enseigne, & qu'une conscience éclairée les y oblige ; qui font le bien pour l'amour du bien ; qui, autant qu'ils le peuvent, ne comptent leurs jours que par leurs bienfaits, & que je me garderois bien aussi de vous nommer, si je savois où ils sont : au contraire, si la foi la plus pure, la vertu la plus sévere, dont j'ai fait profession toute ma vie, sont récompensées chez vous par des maux pareils à ceux que j'ai soufferts depuis que je suis entre vos mains, & que je souffrirai peut-être encore, je prie le Ciel de les préserver d'une telle récompense. Pour ce qui est du mépris, de la haine, que

l'on m'accuse d'avoir pour l'Eglise & ses Ministres , je puis vous protester dans toute la sincérité de mon ame , que l'un des premiers devoirs que mes parents m'ont enseignés , fut de ne haïr ni mépriser personne , de telle Religion qu'il fût : ce qu'à leur exemple j'ai constamment pratiqué jusqu'à ce jour. Ils m'ont prêché mille fois qu'il n'y avoit que la superstition de méprisable , que le vice de haïssable ; qu'il falloit se borner à déplorer le sort du superstitieux & celui du vicieux ; les plaindre l'un & l'autre , les éclairer , s'il étoit possible , les traiter en tout comme nos freres. Et tel est le fruit de l'éducation que j'ai reçue , que , malgré les peines que j'ai souffertes depuis que je suis en votre pouvoir , ma patience & l'espoir que j'ai toujours que le temps & la vérité vous feroient un jour ouvrir les yeux sur mon innocence , m'ont tenu lieu de tout ressentiment. Or , cette haine , ce mépris , ainsi que ces prétendues illusions du Diable , & tout ce qui s'ensuit , n'existent que dans le cerveau de ceux qui , par foiblesse , ou par méchanceté , sont venus vous débiter la plus absurde & la plus sanglante des calomnies... Ma chere enfant , dit l'Inquisiteur , vous venez d'avouer sans y penser , que vous

êtes Hérétique. Courage, dites-nous en quoi consiste plus particulièrement votre hérésie, & les suites qu'elle a eues : ne nous obligez point d'avoir recours à la rigueur ; avouez, vous dis-je, ou l'on va vous faire subir la question.

Grand Dieu ! s'écria cette malheureuse, la question ! hélas !... pourrois-je la supporter !... ah ! mes Pères ! qui vous autorise à tourmenter vos semblables, qui, avec toutes les vertus morales possibles, ont le malheur d'être d'un autre sentiment que vous ? — Qui nous autorise ? repartit l'Inquisiteur : l'honneur de la Religion, la gloire d'un Dieu vengeur, d'un Dieu terrible, du Dieu des armées... Arrêtez ! s'écria la fille, ce Dieu-là n'est point mon Dieu ; mon Dieu n'est point terrible, il n'est point le Dieu des armées : mon Dieu n'approuve ni ne conduit les persécutions, ni la désolation du genre humain ; il hait la discorde, l'injustice, la vengeance, la violence, la cruauté, la fureur, & généralement tous ces funestes fruits de l'ambition, du fanatisme & de l'intérêt. Mon Dieu est bon : toute la nature me l'annonce ainsi ; elle ne retentit point du nom d'un Dieu terrible qui menace, qui tonne & répand par-tout la terreur & l'effroi : elle ne retentit point du nom d'un Dieu

cruel & capricieux , qui s'abreuve de sang & de pleurs , ou qui s'appaise par des pratiques insensées & par des grimaces de gueux. Elle m'annonce un Dieu qui fait de nous l'objet de ses plus tendres soins , qui nous a prodigué ses largesses , qui nous a donné une raison pour nous conduire dans la jouissance de ses bienfaits : elle m'annonce un Dieu qui aime la douceur , la justice , la charité , la bienfaisance , & qui exige de nous la pratique de ces vertus ; un Dieu qui a pitié de nos foiblesses , qui , s'il nous punit , nous punit en Pere. Et s'il réserve , ce Dieu , quelque supplice épouvantable , ce n'est que pour les méchants obstinément méchants ; & sur-tout pour ces hommes vains & cruels , qui se sont fait un Dieu semblable à eux , c'est-à-dire , un monstre composé de l'odieux assemblage de toutes les passions & de tous les vices ; un monstre qu'ils mêlent dans tous leurs intérêts , au nom duquel ils s'arrogent le droit affreux de tyranniser les consciences , d'être les fléaux de l'humanité , l'horreur & l'opprobre de la nature.

Juste Ciel ! quelle impiété ! s'écria l'Inquisiteur : Créature abominable ! il n'y a que le Démon qui puisse t'avoir inspiré

de tels blasphêmes contre les attributs de la Divinité, si solidement établis dans l'Écriture Sainte, & contre son divin culte, si étroitement prescrit par l'Église... Bourreaux! faites votre devoir: arrachez-lui à force de tourments la confession de ses liaisons avec Satan, son maître, le détail de ses autres crimes, & la révélation de ses complices.

L'Inquisiteur eut à peine prononcé ces paroles, que deux des quatre spectres qui avoient amené cette créature infortunée, se mirent à la dépouiller des haillons dont elle étoit couverte: les deux autres préparèrent ce qu'il falloit pour cette exécution.

Le profond silence qui régnoit dans ce lugubre lieu pendant ces préparatifs effrayants, la sombre lueur dont il étoit éclairé, les funestes instruments dont il étoit meublé, la douleur, l'accablement de la victime, les regards irrités des Juges, l'air féroce des Bourreaux, suspendirent tous mes sens, & faillirent de me faire mourir de frayeur & d'angoisse.

Quand cette malheureuse fut entièrement dépouillée, à la réserve des parties que l'on ne nomme pas, les Bourreaux lui lièrent les mains derrière le dos, y attachèrent une corde passée dans une pou-

lie qui tenoit à la voûte , & l'éleverent par ce moyen aussi haut qu'ils purent. L'ayant tenu quelque temps ainsi suspendue , ils lâcherent la corde , & elle tomba de toute cette hauteur à un pied de terre : cette secouffe terrible lui disloqua toutes les jointures ; la corde qui lui ferroit les poignets , lui entra dans la chair jusqu'aux nerfs ; & la douleur qu'elle en ressentit , lui fit pousser des cris effroyables. Un instant après , l'on recommença ce cruel supplice ; ses plaintes , ses cris redoublèrent ; mais l'on ne put arracher d'elle qu'elle fût forcier , parce qu'elle ne l'étoit pas ; ni le lieu où son pere s'étoit caché aux poursuites du S. Office , ni celui où s'étoient retirés ceux de sa croyance (a) , parce qu'elle ne le savoit pas , parce qu'elle aimoit mieux mourir que d'exposer autrui au même malheur qu'elle.

Il y avoit environ une heure qu'on lui faisoit souffrir des tourments inexprimables , lorsque les forces lui manquant tout-à-coup , elle parut comme morte. Un des Inquisiteurs s'étant levé , appliqua sa main infâme sur le sein livide & meurtri

(a) C'étoit apparemment quelques ouvriers que son pere avoit amenés de Hollande.

de c ette malheureuse , & dit , d'un ton de sc el erat , *qu'il n' etoit point n ecessaire d'appeller le M edecin , qu'il suffisoit de lui introduire quelques gouttes d'eau de m elisse dans les narines ; pour lui faire revenir les forces.*

En effet , cette essence lui rendit la connoissance ; mais elle demeura  etendue par terre sans pouvoir remuer aucun membre. Alors les Inquisiteurs s' etant approch es d'elle , l'un d'eux lui reprocha dans les termes les plus durs les blasph emes inouis qu'elle avoit vomis contre la Divinit e & son saint Culte : il ajouta ensuite qu'elle ne devoit pourtant point d esp erer de la mis ericorde de Dieu ; il lui pr ona le zele & la charit e du S. Office , qui ne vouloit point la mort du p echeur , mais le salut de son ame , &c. Ce discours , les promesses & les menaces qui le suivirent , ne l' branlerent point ; elle n'avoua rien de ce qu'on lui demandoit. Mais lorsque cet Inquisiteur eut fini de parler , elle dit d'une voix capable d'attendrir un rocher ! H elas ! mes Peres ! avez-vous renonc e   toute humanit e ! ce spectacle douloureux ne vous touche-t-il pas ! ah ! consid erez ces membres disloqu es , ce tendre corps meurtri , d echir e , & ayez piti e d'une infortun ee  etendue   vos pieds , environn ee d'horreur & de

désespoir ; ayez pitié de mon sexe , de ma jeunesse & de mon triste sort ! . . . Non , Barbares ! s'écria-t-elle un moment après ; vos cœurs ne sont point faits pour être sensibles ; je lis dans vos yeux toute la férocité des lions & des tigres furieux. Monstres abominables ! voici mon corps ; jetez-vous dessus ; rassasiez-vous du plaisir horrible de le déchirer ; abreuvez-vous de mon sang ; assouvissez votre rage exécrationnable : je respire encore . . . & vous ! ô déplorables victimes ! qui gémissiez dans les cachots affreux dont ces lieux sont remplis , puissent les tourments que j'endure adoucir votre malheureux sort , & vous garantir des maux qu'on vous prépare ! puisse ma mort être le dernier des forfaits de mes Bourreaux ! Elle alloit continuer ; mais on la ressaisit de nouveau , on lui entonna plusieurs pintes d'eau dans l'estomac , ensuite on la coucha dans un banc creux , où on la serra d'une si cruelle force , qu'elle perdit dérechef connoissance.

Lorsqu'elle fut revenue à elle , on lui réitéra les mêmes propos que la première fois ; & le tout en vain. Alors on l'approcha d'un grand feu : après lui avoir frotté les pieds avec de l'huile , du lard , & autres matieres pénétrantes , on les lui chauffa d'une si terrible maniere , qu'en

moins d'une heure , la chair étoit tellement crevaillée , que les nerfs & les os paroïssent de toutes parts. De si horribles tourmens ne furent plus capables de lui arracher une seule plainte : son courage , sa résignation , braverent la cruauté des Inquisiteurs & l'acharnement de leurs ministres. Enfin , ses forces l'ayant abandonnée pour la troisieme fois , on l'emporta. Et à ce que j'appris par la suite , trois jours après elle fut traînée dans un vil tombereau en la place publique , où , chargée des imprécations de ses Juges & de l'exécration d'un peuple immense , elle fut brûlée vive , pour apprendre à toute la terre que si toutes les vertus morales possibles suffisent pour nous faire tolérer , estimer , honorer les peuples les plus barbares , elles passent pour des crimes énormes chez une Nation qui fait gloire de professer une Religion établie par un Homme divin , qui ne prêchoit que la douceur & la charité , & qui mourut sur une Croix en pouvant de son souffle anéantir ses bourreaux.

Lorsque je me vis seul , je ne pus m'empêcher de m'écrier en moi-même : O les abominables scélérats que ces Inquisiteurs ! tout ce que l'on m'avoit conté de leurs cruautés , de leurs fureurs , n'approche point

de ce que je viens de voir. Je m'étois imaginé que la prudence suffisoit à un homme pour vivre tranquille & heureux au milieu de la Société, quelque dépravée qu'elle fût ; mais je vois tout le contraire Le sacrifice horrible que j'ai vu faire de deux enfants à un bouc infect, étoit du moins l'effet d'un culte mal-entendu, de la superstition d'un peuple enseveli dans les plus épaisses ténèbres de l'ignorance ; mais ce qui vient de se passer devant mes yeux, n'a d'autre motif qu'une fureur diabolique, n'a d'autre objet que la satisfaction exécrationnable d'assouvir sa rage de meurtre & de sang Quoi ! les Prêtres d'un Dieu de vérité, les Prêtres d'un Dieu de paix & de miséricorde, non contents de repaître de mensonge & d'impostures, l'esprit d'un peuple auquel ils doivent leur aisance & leur opulence ; non contents de leurs querelles intestines, & de la haine implacable qu'ils portent au-dehors à tous ceux qui ne pensent pas comme eux, ou qui les ont offensés ; non contents, enfin, de pouvoir allumer le flambeau de la discorde par leur souffle empoisonné, & d'avoir armé mille fois la moitié du genre humain contre l'autre, ces Prêtres abominables se sont érigé des tribunaux où ils

jugent sans raison , sans pitié , sans miséricorde , tous ceux dont ils ont juré la perte ; & descendant de ces tribunaux odieux , ils montent à l'Autel , où , les mains ensanglantées du meurtre de leurs freres , ils osent offrir des sacrifices à l'Eternel !... Grand Dieu ! si tu as des raisons pour permettre de tels forfaits , accorde-moi du moins de n'en point être la victime !

C H A P I T R E II.

Suite de mes aventures.

J'Eus à peine fini ces réflexions , que je regrimpai au plus vîte dans la cheminée , & j'entraï dans le grenier que j'avois découvert. Comme il étoit soir , je passai par une lucarne , je courus de toit en toit , & je ne m'arrêtai que là où l'interruption de ces toits m'empêcha d'aller plus loin. Alors je ne sus que devenir : je n'osois descendre dans aucune maison , de crainte d'être vendu. L'Inquisition est si cruelle , que si elle venoit à savoir qu'un Espagnol eût osé favoriser l'évasion d'un de ses prisonniers , un tel homme seroit sûr d'être brûlé vif pour prix de sa cha-

rité. Cependant je franchis le pas ; je me mis à descendre dans une de ces maisons, résolu d'affommer de mon ancre, que je tenois toujours, le premier qui s'opposeroit à mon évafion.

Je fus à peine au fecond étage, qu'une fervante qui faisoit un lit dans une chambre, m'apperçut sur l'efcalier. A mon accôutrement, qui étoit une robe de toile noire, à ma barbe longue, à mon visage exténué, à mes yeux étincelants de crainte, de colere & de défefpoir, cette fille me prit pour le diable ; elle pouffa un cri épouvantable, & tomba à la renverfe. Ce cri fit monter le maître de la maifon, qui faillit de s'évanouir à fon tour lorsqu'il me vit ; mais je le raffurai, je m'approchai de lui, & je le reconnus pour le Médecin François qui m'avoit guéri du coup de soleil.

Cet honnête homme m'ayant reconnu à fon tour, me fauta au cou, m'embrassa, & m'arrosa de fes larmes. Etant descendus dans fon cabinet, je lui contai généralement tout ce qui m'étoit arrivé depuis que je l'avois quitté. Il me plaignit de tout fon cœur ; mais il me blâma fort de l'imprudence que j'avois eue de parler aux Dominicains, avec auffi peu de retenue que j'avois fait la veille de mon

emprisonnement. Comment ! me dit-il , un homme de votre âge a ignoré jusqu'aujourd'hui à quel danger l'on s'expose dans ce pays , lorsqu'on s'avise de blâmer la conduite & la façon de penser des Ecclésiastiques ? Soyez plus prudent à l'avenir vis-à-vis ces gens-là , non-seulement en Espagne , mais encore dans tous les pays où vous pourrez vous trouver.

Je favois , lui répondis-je , que les Ecclésiastiques sont très-dangereux en ce pays ; mais je ne les croyois pas tels que je les connois aujourd'hui : pour ailleurs , ils sont beaucoup moins à craindre : ils piaillent , ils tempêtent , ils tourmentent les gens , mais ils ne les mettent point à la torture , ils ne les brûlent pas.

S'ils ne les brûlent pas , ce n'est pas leur faute , reprit le Médecin : qu'on leur donne carte blanche , l'on verra beau jeu : qu'on leur permette demain d'établir l'Inquisition par-tout où elle n'est pas , dans deux mois les bûchers seront allumés aux quatre coins de l'Europe. Le germe de la cruauté & de la fureur n'en existe pas moins dans leur ame atroce , quoiqu'il n'y paroisse pas : il ne leur manque qu'une entière liberté , pour que ce germe se développe , pour qu'il prenne un accroissement subit & prodigieux , pour qu'il

devienne capable d'embraser tout l'Univers (a).

Non

(a) Entre les portraits de toute espece que Mauzolli, autrement dit Palingene, nous a laissés dans son *Zodiacus vitæ humanæ*, l'on reconnoitra aisément les originaux d'après lesquels il a fait les vers suivans.

*Post sequitur medius digitus, qui infamis habetur,
In quâ sede aliud genus est tibi constitucndum,
Illorum quibus est magnæ solertia mentis,
Ingeniique vigor, nec non vis magna loquendi:
Sed pravi sunt, injusti, vitiisque referti,
In terras curvi, nunquam æthera suspicientes,
Astuti in primis, falsoque in pectore vulpem
Gestantes, turbamque ignaram decipientes.
Quumque odio virtutem habeant, quum numina tem-
nant,*

*Se simulant justos tamen ac virtutis amantes,
Proque albis nigra, & pro nigris alba loquuntur:
Omnia vel lucri faciunt vel laudis amore,
Nec nisi præsentem vitam sperantve timentve;
Hi sunt qui semper prudentibus adversantur,
Armatique dolis, confidentesque favori,
(Quem sibi servitio turpi vel munere blando
Conciliare solent) sanctis cenatibus obstant*

Non contents du mal que certains d'entr'eux ont fait sur la terre, ils ont craint que la postérité sacerdotale ne dégéné-
rât ; ils lui ont transmis leurs fureurs
avec leurs écrits. Entr'autres, un Nicolas
Eymeric (a) a eu l'audace détestable

*Prudentum, & nubem veris rationibus obdunt :
Quæ si non profunt artes, tunc res agitur vi,
Utuntur fero, flammis, atroque venero :
Lædere si nequeunt furtim, grassantur aperte.*

.
.
.
.
.

*Qui quum scepra tenent, & presunt urbibus, ætas
Ferreæ regreditur, mavortia bella resurgunt :
Justitiam & leges vincit furor, omnia demum
Bacchantur vitia impunè, & jacet obruta virtus.
Hoc hominum genere est nullum scèleratius inter
Mortales, nec calicolis odiosius ullum est.*

Sagitt. p. 202.

Ceux qui n'entendent point ce Latin, pourront voir la Traduction que M. de la Monnerie en a faite en 1731.

(a) Ce Nicolas Eymeric étoit un Dominicain natif de Gironne. Il fut Inquisiteur général sous

d'avancer dans son *Directorium Inquisitorum*, que non-seulement les hommes privés, mais que les Princes & les Rois peuvent être jugés secretement par l'Inquisition, sans être entendus, & ensuite être mis à mort par le fer ou par le poison. Un autre scélérat, nommé Penna, a orné ce Livre exécrationnable de commentaires non moins horribles : & les éditions d'un tel Livre se sont multipliées à la face de l'Europe étonnée.

Votre Dominicain a vraisemblablement prétendu relever les fastes de la prêtraille des premiers siècles, en étalant les prouesses de S. Cyrille; mais il a passé le plus beau de l'Histoire. Je ne parle point des brouilleries du Pape Victor avec S. Irénée & autres pour la célébration de la Pâque (a), ni de celles du Pape Etienne avec S. Cyprien (b), ni de la mort de

le Pape Innocent VI; puis Chapelain de Grégoire XI, & Juge des causes d'hérésies. Son *Directorium Inquisitorum* fut imprimé successivement à Barcelonne, à Rome, à Venise, &c. les éditions les plus completes sont celles où se trouvent les Commentaires.

(a) EUSEB. *Hist. Eccl. Lib. V. Cap. 23 & seqq.*

(b) Vie de S. Cyprien par le CLERC. *Biblioth. Univers. Tome XII. p. 351 & suiv.*

Priscillien & de ses Sectateurs , causée par des Evêques Espagnols (a) , ni des violences de Théophile d'Alexandrie , de l'orgueil des Prêtres des Gaules (b) , &c. cela nous meneroit trop loin : il me suffit de vous rapporter quelques passages qui pourront servir de *pendant* à ce que le bon Pere vous a débité.

» L'an 305 , dit M. Fleury (c) , il
 » s'assembla onze ou douze Evêques à
 » Cirthe , où ils se reprocherent des
 » crimes énormes. La plupart avoient
 » livré les Ecritures aux Payens pour
 » éviter la persécution , pendant qu'un
 » grand nombre de simples Fideles l'a-
 » voient soufferte constamment : d'au-
 » tres les avoient eux-mêmes jettées au
 » feu. Un Purpurius de Limate , étant
 » accusé d'avoir fait mourir les deux
 » enfants de sa sœur , au-lieu de s'ex-
 » cuser , dit hardiment : *Pour moi , j'ai*
 » *tué & je tue ceux qui sont contre moi.*
 » *Ne m'obligez pas d'en dire davantage ,*
 » *vous savez que je ne me soucie de personne.*

(a) SULP. SEVER. *Hist. Sac. Lib. II.*

(b) ID. *Dialog. I. Cap. XXI.*

(c) *Hist. Eccl.*

» Dès qu'il y eut des Empereurs Chré-
 » tiens , les plaisirs commencerent à s'in-
 » troduire dans l'Eglise , & l'on ne
 » voyoit parmi les Ecclésiastiques, qu'i-
 » nimitiés & que divisions. Et parce
 » que les Evêques étoient riches & con-
 » sidérés , on se servoit de toutes sortes
 » de voies pour parvenir à l'Episco-
 » pat ; & quand on y étoit parvenu ,
 » l'on prenoit une autorité tyrannique.
 » Ces désordres augmentèrent toujours ,
 » jusques à ce qu'ils vinssent au comble
 » où on les a vus , comme le savant Ar-
 » chevêque Irlandois Usserius le montre
 » par un grand nombre de passages d'Au-
 » teurs célèbres , qui nous ont laissé des
 » peintures affreuses de la corruption de
 » leurs siècles ».

» Les Sectes des Nestoriens & Euty-
 » chiens, dit un autre Auteur (a), nées
 » en partie de l'oïveté & de la super-
 » stition , & en partie des haines parti-
 » culieres , de l'envie & de la malignité

(a) Dissertations historiques , &c. imprimées
 à Amsterdam en 1707 , p. 8. 9. — Voyez , pour
 le V^e. siècle, les passages d'ISIDORE DE DAMIET-
 TE , cités dans les *Epît. Ecc. & Crit.* de M. LE
 CLERC, pag. 167 & suiv. 4^e. édit.

» des Ecclésiastiques, mirent la dernière
 » main à l'intolérance en matière de Re-
 » ligion. Il est vrai qu'elle étoit déjà née
 » (a), cette intolérance, mais elle n'avoit
 » pas encore exercé sa tyrannie avec
 » toutes les cruautés dont elle a été ac-
 » compagnée depuis le malheureux fie-
 » cle auquel on se divisa pour des opi-
 » nions, desquelles il auroit été aisé de
 » convenir, si l'esprit du Christianisme
 » avoit présidé dans les assemblées des Ec-
 » clésiastiques. Depuis ce temps-là, on ne
 » vit en Orient que proscriptions, que
 » massacres, que fureurs. *Je passe sous si-
 » lence*, dit un Evêque du Ve. Siècle, per-
 » sécuté pour le Nestorianisme, les chaî-
 » nes, les cachots, les confiscations, les
 » notes d'infamie, ces massacres dignes de
 » compassion, dont l'énormité est telle, que
 » ceux mêmes qui ont eu le malheur d'en
 » être les témoins, ont peine à les croire
 » véritables. Toutes ces tragédies sont jouées
 » par des Evêques Parmi eux, l'ef-
 » fronterie passe pour une marque de cou-
 » rage; ils appellent zèle, leur cruauté;
 » leur fourberie est honorée du nom de sa-

(a) V. AMM. MARCELL. Lib. XXII, Cap. V.
 pag. 327, Edit. GRONOV.

» gresse (a). Cela alla toujours depuis en
 » augmentant. L'Empereur Justinien ne
 » voulut pas avoir moins de zele que les
 » Prélats du V^e. & du VI^e. siecle. *Il ne*
 » *croyoit pas*, dit Procope (b), *commet-*
 » *tre un homicide, quand ceux qu'il con-*
 » *damnoit à mort faisoient profession d'une*
 » *autre Religion que la sienne.* L'Univers
 » vit commettre dans ces malheureux sie-
 » cles des cruautés effroyables. On sou-
 » tenoit des sieges dans les Monasteres,
 » on se battoit dans les Conciles, on
 » entroit à main armée dans les Eglises (c),
 » on traitoit avec la derniere cruauté tous
 » ceux que l'on soupçonnoit de favoriser
 » des opinions, qui souvent n'étoient en-
 » tendues de personne, non pas même de
 » ceux qui les défendoient avec le plus d'en-
 » têtement & d'opiniâtreté”.

Après le VI^e Siecle, les Papes, les Evê-
 ques & tous les Ecclésiastiques en géné-
 ral, devinrent encore pires que ceux qui
 les avoient précédés. L'ignorance, l'im-
 posture, la superstition, le fanatisme, les
 cruautés de toute espee, augmentèrent

(a) ETHERIUS, *Tyanorum Episcop. inter Opera Theodoreti. Tom. V, pag. 688 & 689.*

(b) PROCOPE, *Anecd. Cap. XIII.*

(c) EUTICHI, *Annales, pag. 155.*

de siecle en siecle ; & l'enfer infesta l'Eglise de tant d'abominations (a) , que

(a) Voyez les Mém. Annal. & autres Monum. de l'Hist. Eccl. Ils sont remplis de faits qui confirment ce que le Médecin avance ici. St. Bernard même, tout Abbé qu'il étoit, ne peut s'empêcher de découvrir l'infamie des Ecclésiastiques de son temps. *Curritur passim ad sacros ordines, dit-il, & reverendæ ipsi quoque spiritibus angelicis ministeria homines apprehendunt sine reverentiâ, sine consideratione, in quibus pessima fortè appareat intra parietes abominatio, si juxta Ezechielis prophetiam, parietem fodiamus, ut in domo Dei videamus horrendum. Si quidem post fornicationes, post adulteria, post incestus, ne ipsæ quidem, apud aliquos, ignominia passiones, & turpitudinis opera desunt. Utinam non fierent, quæ usque adeo non conveniunt. Utinam nec Apostolum hoc scribere, (Rom. I. 28.) nec nos dicere aporteret, ut nec dicentibus crederetur; quod humanum aliquando occupaverit animum tam abominanda cupido. Nunquid non olim Civitates illæ spurcitiæ hujus matres divino prædemnatæ judicio, & incendio sunt deletæ! numquid non ipsam, utpote consciam tantæ confusionis tellurem absumpsit ignis, sulphur, & spiritus procellarum? quis reædificavit Urbes flagitii? quis turpidinis mania dilatavit? quis extendit propagines virulentas? væ! væ! Inimicus hominum sulphurei illius incendii reliquias infelices circumquaque dispersit; execrabili illo cinere Ecclesiæ corpus aspersit: & ipsorum quoque Ministrorum ejus nonnullos, sanie fœtidissimâ, spurcissimâque respersit. Ingressiuntur cum hac maculâ Templum Dei viven-*

les cheveux me dressent d'horreur quand j'y pense.

Le Médecin alloit continuer, mais je lui témoignai tant d'inquiétude, qu'il prit le parti de se taire. Il ajouta seulement que j'eusse à me tranquilliser, qu'il se faisoit fort de me tirer d'embarras.

Après qu'il m'eut fait prendre quelque rafraîchissement, il me rafa la barbe, il me coupa les cheveux en rond, & me fit une couronne de Prêtre; puis il me donna un habit & un manteau noirs; sa domestique me fit un petit collet, & il me dit que c'étoit dans cet équipage qu'il vouloit que je partisse le lendemain matin, à l'ouverture des portes de la ville.

L'heure de mon départ étant arrivée, il me donna cinquante piaftres, & me pria de lui écrire lorsque je serois en lieu de sûreté. Je le remerciai mille fois des bontés qu'il avoit pour moi, nous nous dîmes adieu, & je partis.

tis, inhabitant cum hâc maculâ, Templum sanctum Domini pollutentes, judicium multiplex accepturi, quod & tam gravissimas conscientias gerunt & nihilominus se ingerunt in Sanctuarium Dei. Sermo ad Cler. de Contemt. Mundi, sive de Perf. sustinendâ, Cap. XXXIX.

C H A P I T R E III.

Suite de mes aventures.

E Tant forti de la Ville , je rencontrai un Muletier qui avoit amené deux Officiers d'Antiquera à Grénade. Je fis marché avec cet homme , je montai sur une de ses mules , & en quatre jours il me transporta à Cadix.

Au moment que j'entrai dans cette ville , j'appris qu'il y avoit un vaisseau qui alloit mettre à la voile pour Londres. A cette nouvelle , je cherchai le Capitaine , & je reconnus le galant homme qui m'avoit sauvé la vie après mon naufrage , & qui m'avoit si généreusement traité à Gibraltar. Je n'eus point le loisir de lui faire grand compliment , je lui dis seulement que puisqu'il avoit eu la bonté de me sauver la vie une fois , il falloit qu'il me la sauvât une seconde ; en un mot , que l'Inquisition étoit à ma poursuite. Cet honnête homme ne perdit point de temps à me demander quel étoit le sujet de mon démêlé avec l'Inquisition ; il chercha les moyens de me déguiser , il me fit passer

à son bord, deux heures après il leva l'ancre, & partit.

Lorsque nous fûmes en pleine mer, je contai à mon libérateur ce qui m'étoit arrivé à Grénade : ce récit le toucha ; mais celui de ce que j'avois vu dans le souterrain, lui fit dresser les cheveux.

Lorsque j'eus fini ce récit, je lui dis que mon premier dessein étoit de me retirer en France ; mais que mes dernières aventures m'avoient fait concevoir une telle aversion pour les pays où le Catholicisme étoit la Religion dominante, que j'avois juré de n'y remettre jamais le pied.

Le Capitaine approuva ma résolution, & me demanda en même-temps dans quel pays j'avois dessein de me fixer dorénavant ? Dans votre pays, lui répondis-je : dans ce pays opulent & heureux, où l'on dit que la liberté regne autant qu'il est possible qu'elle regne parmi une nation policée ; dans ce pays où tout particulier possède paisiblement ce qu'il a ; où un homme raisonnable peut dire ce qu'il pense ; où un chacun peut aller en ciel, par le chemin qu'il lui plaît.

L'opulence & la liberté ne sont point si grandes dans mon pays que vous le

croyez, reprit le Capitaine. Une nation qui a plus de douze cents millions d'écus de dette (a); qui se plaint sans cesse que ses ressources sont épuisées; à qui l'étendue de ses domaines coûte des sommes immenses, en la dépeuplant tous les jours; chez qui les Artisans s'attroupent trois ou quatre fois l'an, en criant, *du travail, ou du pain!* une telle nation n'est point riche.

Une nation qui s'écrase elle-même par ses propres forces; que des divisions intestines déchirent continuellement; chez qui les suffrages des citoyens sont à l'enchère; chez qui l'on ne voit que des édits de réforme ou d'améliorissement, & tout aller de mal en pis; une telle nation n'est point heureuse.

Une nation chez qui une vérité très-indifférente dans un temps, devient dans un autre la cause de mille procédés tyranniques contre son auteur, celle de la perte de ses biens, de sa liberté, de sa vie même; chez qui les événements ordinaires, & qui ne dépendent point de

(a) C'est-à-dire plus de 150 millions de livres sterlings.

nous , font punis de mort , &c. une telle nation n'est point libre.

L'opulence , la liberté , le bonheur de ma chere nation , ne font donc que des êtres chimériques , dont mes compatriotes se glorifient à tort. Cette liberté surtout , qu'ils font sonner si haut , n'est qu'une espece d'ivresse frénétique qui les agite & les tourmente ; n'est qu'un vain fantôme , dont la tyrannie est , aux yeux d'un homme qui pense , souvent plus réelle & plus dure que celle du despote le plus absolu.

Quant à la liberté de conscience que vous prétendez régner dans ma patrie , je vous dirai qu'il en est-là comme ailleurs. La *Religion dominante y domine* ; c'est tout dire. Quant aux autres , indépendamment des petites vexations , & du mépris que l'on y effuye de la part de ceux qui sont à la tête du parti le plus fort , ceux qui en font profession , sont comme dans tous les pays ; leurs Prêtres ou leurs Ministres sont vains , hypocrites , tracassiers , turbulents , opiniâtres , absolus & vindicatifs : l'ignorance & l'imposture y tracent le sentier que la multitude doit tenir ; les préjugés la guident & l'autorité l'entraîne. En un mot , quant à ce qui regarde la Religion , l'homme

est chez nous, comme par-tout ailleurs, le plus sot, ou le plus furieux de tous les animaux; ou si vous l'aimez mieux, il est le jouet des passions de ceux qui le guident. Bridé par la superstition (a), épouvanté de l'avenir (b), il rampe en tremblant aux pieds de ceux qui le sauvent ou le damnent à leur gré: c'est un dogue enchaîné, qui se laisse battre ou flatter par son maître, & qui ne connoît sa force & son courage que pour s'élançer avec furie sur ceux, contre lesquels il est lâché (c).

Jugez par cette esquisse, continua le Capitaine, si ma chere Nation a lieu de

(a) *Nulla res multitudinem efficacius regit quam superstitio.* TIT. LIV. de Numa, Lib. I.

(b) *Faciunt animos humiles formidine Divum,
Depressosque premunt ad terram. . . .*

LUCRET. de Rer. Nat;

(c) Tel est l'art de régir les crédules humains,
Qui fermes dans le pli que leur donnent nos mains,
Aveugles instruments de celui qui les guide,
Avec un esprit foible ont un cœur intrépide;
Qu'au nom de la patrie on rend séditieux;
Qu'on mene au sacrilege avec le nom des Dieux.

se glorifier de ses avantages & de ses prérogatives, & de mépriser souverainement tous ceux que le hasard a fait naître ailleurs que chez elle. Cependant, si vous vous déterminez à vous fixer à Londres, ou dans quelque autre Ville d'Angleterre, vous pouvez compter sur tous les services qui dépendront de moi.

Je remerciai le Capitaine, & lui dis qu'il falloit bien que je me fixasse quelque part; que puisque ma destinée étoit de vivre parmi les hommes, & qu'ils étoient par-tout plus ou moins foibles, fots & méchants, je devois bien me résoudre à les supporter tels qu'ils étoient; mais que j'aimerois mieux mourir, que de demeurer dans un pays où l'on faisoit des *Auto-da-Fe*.

C H A P I T R E IV.

Suite de mes aventures.

L Orsque nous fûmes arrivés à Londres, le Capitaine Anglois me força d'accepter quelques guinées, & me réitéra ses offres de service : je le remerciai mille fois de sa générosité, & nous nous quittâmes.

Après que j'eus trouvé un logement, mon premier soin fut de donner de mes nouvelles au Médecin : mais comme je craignois que ma lettre ne fût interceptée, je n'osai y faire mention de la tendre & sincere reconnoissance dont j'étois pénétré à son égard. Je lui écrivis comme un parent qui seroit charmé d'apprendre de ses nouvelles, & rien de plus : il lui suffisoit de savoir que j'étois en lieu de sûreté ; il n'avoit pas besoin que je lui exprimasse les sentiments de mon cœur, après le service qu'il m'avoit rendu ; il me connoissoit assez pour en juger.

Il me tarda long-temps d'apprendre si ma lettre étoit arrivée à bon port ; & encore plus, de savoir si la générosité de mon ami ne lui avoit point été funeste. Enfin, je reçus de ses nouvelles. Il m'exprimoit la joie extrême qu'il ressentoit de me voir hors des mains de mes ennemis. Il m'apprenoit que l'on avoit fait des recherches extraordinaires après moi ; que l'on avoit visité toutes les maisons du voisinage de l'Inquisition ; que l'on avoit fait faire serment à tous les habitants de ces maisons, pour tirer d'eux quelque connoissance de mon évafion ; que sa servante & lui en avoient été du

nombre, & qu'ils avoient juré l'un & l'autre qu'ils ne savoient ce qu'on leur vouloit dire. Enfin, il ajoutoit, que le surlendemain de mon départ, l'on avoit brûlé la malheureuse créature que j'avois vu si cruellement tourmenter dans le souterrain, ainsi que 22 autres personnes de tout sexe, de tout âge, de toute condition, sans compter ceux qui furent fouettés & condamnés à une prison perpétuelle, ou aux galeres pour toute leur vie.

Quoique le Capitaine m'eût promis de me rendre tous les services qui dépendroient de lui, si je me déterminois à demeurer à Londres, je ne fus d'abord si je devois me fixer dans cette ville ou ailleurs : tantôt je voulois aller demeurer à la campagne, tantôt dans quelque bourgade du Nord de l'Angleterre ; & partout je trouvois les mêmes difficultés pour subsister : j'avois l'ame trop haute pour me résoudre à chercher une condition, & je ne possédois aucun talent, je ne savois aucun métier.

Cela seul auroit fait le malheur de ma vie. Mais le souvenir de mes aventures passées, mes réflexions continuelles sur la vie humaine, mettoient le comble à mes maux. » Est-il possible ! m'écriois-je

» quelquefois, que je fois né homme ;
» que je fois né pour être aussi malheu-
» reux que je le suis ! J'ai passé ma jeu-
» nesse aux études ; & malgré toutes les
» peines que j'ai prises, malgré le fouet
» qu'on me donnoit régulièrement toutes
» les semaines, je suis sorti du College
» aussi sot que j'y étois entré. Je m'étois
» mis dans la tête que les ignorants ont
» toujours tort, & je crus que les sa-
» vants avoient toujours raison : mon
» Compere étoit de ces derniers, je sui-
» vis ses conseils, sa personne ; je me-
» nai avec lui une vie errante & infor-
» tunée, jusqu'à ce qu'après avoir vu sa
» Philosophie échouer dans les déserts
» de la grande Tartarie, je vins faire
» naufrage avec lui & mes autres com-
» pagnons sur les côtes de l'Espagne oc-
» cidentale.

» Ayant eu le bonheur d'échapper de
» ce naufrage, je crus que le destin las
» de me poursuivre, alloit mettre fin à
» mes maux : je pris le parti de me re-
» tirer dans ma patrie, d'y aller vivre &
» mourir dans la Religion de mes peres ;
» mais j'éprouvai en route que les Mi-
» nistres de cette Religion sont dans cer-
» tains endroits des tyrans exécrables ;
» un honnête homme m'apprit ensuite

» qu'ils étoient ailleurs des imposteurs
» odieux , & toujours prêts à devenir tels
» que ceux que j'ai vu tourmenter si
» cruellement les innocents ; il m'apprit
» enfin que le pays que je croyois être
» le plus heureux pays de la terre , ne va-
» loit pas mieux que les autres O
» mon Compere , mon Compere ! vous
» aviez bien raison de dire que les So-
» ciétés civilisées étoient le réceptacle de
» toutes les erreurs , de tous les vices &
» de tous les maux : c'est bien dommage
» que vous en ayiez conclu qu'il en étoit
» tout autrement chez les Sauvages " !

Cependant comme il falloit que je ve-
cusse dans cet état de Société , quelque
dépravé qu'il fût , je résolus de chercher
les moyens d'y vivre le moins malheu-
reux qu'il me seroit possible : & comme
je demeurois dans une chambre voisine de
celle d'un Vieillard François , vivant iso-
lé , paisible , dont l'occupation journaliere
étoit de copier de la Musique , & pour
lequel j'avois conçu beaucoup d'estime ,
quoique je ne lui eusse parlé que deux
ou trois fois , je fus un jour trouver cet
homme , je lui contai mes aventures , je
lui exposai mes chagrins , mes soucis ; &
il me tint le discours suivant.

C H A P I T R E V.

Discours du Vieillard François.

MON ami, je n'ai point tant voyagé que vous, & les malheurs que j'ai effuyés dans le printemps de ma vie, ne sont pas moins nombreux, ni moins cruels que les vôtres. Mais ces malheurs m'ont appris à vivre aujourd'hui aussi tranquille, aussi heureux que l'homme puisse être. J'ai appris par eux que l'on n'étoit malheureux dans la Société qu'autant qu'on tenoit à elle par son état, par sa condition, & par ses opinions.

Je ne suis point né assez riche pour tenir à cette Société par mon rang, par les charges & les emplois. Je suis le fils d'un simple Artisan, qui me fit étudier, croyant faire de moi ou un Prêtre, ou un Médecin, ou un Avocat. Mais lorsque je fus en âge de discerner la nature de ces états, je trouvai au dessous d'un honnête homme de les embrasser l'un ou l'autre, & je quittai les études. Alors je résolus d'apprendre le métier de Bonne-tier, & je me mis chez un maître. Au bout de sept ans d'apprentissage & de patience

de toute espece, je fis mon chef-d'œuvre ; il fut trouvé que je savois faire passablement un bonnet, & que j'étois digne d'être reçu maître Bonnetier, si j'avois le moyen de donner 800 francs au Corps de Métier.

Je n'avois point 800 francs, mais je faisois l'amour à une fille qui avoit précisément cette somme : j'épousai donc cette fille, je courus porter sa dot aux Jurés du Corps, & je me mis à faire des bonnets.

J'aurois vraisemblablement gagné ma vie à ce métier ; mais la Capitation, la Gabelle, l'industrie & mille autres Impôts dont l'on est accablé en France, emportoient un quart de mon gain ; les procès du Corps en absorboient un autre quart ; ma femme buvoit la moitié du reste ; de sorte que j'étois heureux, si au bout de l'année je n'avois point été deux ou trois mois en prison pour mes dettes, & si je n'avois point été réduit à jeûner autant de temps chez moi.

Au bout de trois ans, ma femme vint à mourir. Tout pauvre que j'étois, j'en trouvai une autre qui m'apporta trois cents écus comptant, & environ la même somme en prétention. Six mois après, cette prétention, que je ne pouvois avoir sans

procès, avoit absorbé les trois cents écus, & je me trouvai aussi misérable qu'auparavant. Pour surcroît de malheurs, ma femme devint dévote, acariâtre, pigriche, & finit par s'enfuir avec le Prêtre qui la dirigeoit. Enfin, je tombai malade : comme je n'avois rien, l'on me transporta à l'hôpital, & l'on envoya mes enfants mendier. Je serois vraisemblablement mort dans ce lieu de misere & de désolation, si un parent charitable, qui me trouva expirant dans un lit, où il y avoit un homme auquel on venoit de couper la jambe, un autre qui avoit une fièvre pourprée, & un troisième qui étoit décédé la veille, ne m'en eût retiré.

Lorsque je fus guéri, mon parent, qui n'étoit pas trop riche lui-même, me donna quelque argent, & me promit de m'aider lorsqu'il le pourroit ; je repris mes enfants, & me remis à travailler. Mais je perdis bientôt ce digne parent. Comme il étoit Huguenot, il s'avisâ un jour de conduire un Ministre à une assemblée qui s'étoit faite dans un bois ; le Curé le fut, le dénonça à la Prévôté : il fut pris avec le Ministre ; celui-ci fut pendu, & lui envoyé aux galeres. Quelque temps après, un de mes enfants mourut : comme

j'étois fort pauvre , le même Curé ne voulut point l'enterrer , sans être payé d'avance : je fis mon possible pour trouver de quoi payer le Prêtre du Seigneur , mais personne ne me voulut rien prêter : alors comme le cadavre de mon enfant , qui étoit mort depuis quatre jours , commençoit à puer , je pris le parti de l'enterrer moi-même. Cette affaire irrita l'homme d'Eglise : il me fit ajourner , décréter , & emprisonner. Si bien que pour éviter les suites de sa colere , je fonçai la prison , je me sauvai dans ce pays-ci , où je renonçai à tout ce qui pouvoit m'attacher à la société , & faire mon malheur.

Présentement , mes enfants sont devenus grands & travaillent pour eux : je n'ai ni maître , ni valet , ni amis , ni ennemis ; je fais un métier qui n'est sujet à aucuns droits , à aucuns réglemens ; je ne crains ni les sergents , ni les huissiers , ni les piâilleries des créanciers ; je suis mon Evêque , mon Curé , mon Directeur : mon Dieu est le Dieu de toute la terre , mon cœur est son temple (a) ,

(a) Plusieurs grands hommes de l'Antiquité étoient dans l'opinion que Dieu n'avoit point

& mon espoir, après cette vie, est celui d'un homme de bien.

besoin de temple, ni de culte, ou du moins qu'un cœur pur & net lui fuffisoit. Ainsi qu'on peut le voir par les passages suivans.

Δεῖται γὰρ ὁ Θεὸς, εἴπερ ἐς ὄντως Θεός,
Ουδενός. —————

EURIPID. *Hercul. Fur V.* 1341. & seqq.

» Un Dieu, véritablement Dieu, n'a besoin de rien, & ne dépend de personne ».

Εἷς ταῖς ἀλκθείαισιν, εἷς ἐστὶν Θεός,
Ὅς οὐρανὸν τ' ἐτευξε, καὶ γιᾶν μακρὰν,
Πύντου τε χαρὰ πὸν οἶδμα, κἀνέμον βίας.
Θνητοὶ δὲ πολλοὶ καρδίαν πλανωμένοι
Ἰδρυσάμεσθα πημάτων παραψυχὰς,
Θεῶν ἀγάμια' ἐκ λίθων, ἢ χαλκῶν,
Ἡ χρυσοτεύκτων ἢ ἄλεφαντίνωι τύπους,
Θυσίας τε τούτοις, καὶ καλὰς πανηγύρεις
Τεύχοντες, οὕτως εὐσεβεῖν νομίζομεν.

Fragment d'une Tragédie perdue de SOPHOCLE, tiré des Excerpta de Grotius, pag. 149. Ou selon d'autres, Morceau supposé par HÉCATÉE d'Abdere.

Qu'il vienne d'où il voudra, en voici la traduction.

» A la vérité, il n'y a qu'un seul Dieu; il

Comme j'ai du travail de reste , continua le Vieillard , je peux vous en fournir :

» n'y en a qu'un qui ait formé le ciel, la terre, la mer & les vents. Cependant la plupart des mortels, par une illusion étrange, dressent des statues de Dieux de pierre, de cuivre, d'or & d'ivoire, comme pour avoir une consolation présente à leurs malheurs. Ils leur offrent des sacrifices, ils leur consacrent des fêtes, s'imaginant vainement que la piété consiste en ces cérémonies ».

Accendere aliquem lucernam sabbatis prohibeamus, quoniam nec Dii lumine egent, nec homines quidem fuligine delectantur. Vetamus salutationibus matutinis fungi, & foribus assidere templorum... Deum colit, qui novit... Vetamus lintea & strigiles Jovi ferre, & speculum tenere Junoni. Non quaerit ministros Deus. Quid ni? Ipse humano generi ministrat: ubique & omnibus praesto est. Vis Deos propitiare? Bonus esto. Satis illos coluit, quisquis imitatus est. SENECA. Epist. 95.

» Ne souffrons point que l'on allume des lampes en présence des Dieux aux jours de Sabbat, parce que d'un côté les Dieux n'ont pas besoin de lumière, & que de l'autre les hommes n'aiment pas l'odeur de leur épaisse fumée; ne permettons pas aussi ces sortes de dévotions qu'on pratique d'ordinaire le matin, & empêchons qu'on s'assieye aux portes des Temples; ces choses sont inutiles: la véritable manière d'adorer les Dieux, est de les connoître. Empêchons encore qu'on vienne offrir à Jupiter

» ter

nir : il ne vous faut point embarrasser de ce que vous ne savez point la mu-

» ter des linges & des peignes , & de tenir des
 » miroirs en la présence de Junon. Les Dieux
 » n'ont besoin ni de Ministres ni de serviteurs.
 » En effet, ne sont-ce pas eux qui servent les
 » hommes ? ne sont-ils pas toujours prêts à les
 » secourir en tous lieux ? En un mot, veut-on
 » se rendre les Dieux propices ? qu'on soit hom-
 » me de bien : c'est honorer les Dieux que de
 » les imiter ».

Optimus animus , pulcherrimus Dei cultus. ID.
 — Voyez aussi CICER. de Nat. Deor. Lib. II.

Dicite, Pontifices in sacro quid facit aurum ?

Nempe hoc, quod Veneri donatæ, à virgine pupæ.

Non bove mactato celestia Numina gaudent :

Sed, quæ præstanda est & sine teste, fides.

OVID. Epist. Lib. XIX.

Immunis aram si tetigit manus ,

Non sumtuosa blandior hostia

Mollibit averfos Penates

Farre pio , & saliente micâ.

HOR. L. III. Ode 23.

*Quod templum ei extruam, cum totus hic mun-
 dus eum capere non possit ? Et cum homo latius
 maneam, intra unam Ædiculam vim tantæ Ma-
 jestatis includam ? Nonne melius in nostrâ ded can-*

fique, l'usage fait tout : en moins d'un mois, vous serez en état de gagner votre vie, si vous voulez vous appliquer.

J'accepte la proposition, répondis-je à cet homme; j'embrasse votre maniere de vivre, & même votre façon de penser sur la Religion; à condition toute-

us est mente? In nostro imo consecrandus est pectore? Hostias & victimas domino offeram, quas in usum mei protulit, ut rejiciam ei suum munus? Ingratum est; cum sit litabilis hostia, bonus animus, & pura mens, & sincera conscientia. Igitur qui innocentiam colit, Domino supplicat; qui justitiam, Deo libat; qui fraudibus abstinet, propitiat Deum; qui hominem periculo subripit, opimam victimam cædit. Hæc nostra sacrificia, hæc Dei sacra sunt. Sic apud nos religiosior ille est, qui justior. MIN. FELIX. Not. var. p. 313.

Le célèbre THOMASIUS, dans sa *Jurisprudentiæ Divina, Lib. II. Cap. I. § 11, & seqq.*, soutient aussi que le seul culte intérieur suffit; que Dieu étant le scrutateur des cœurs, n'a pas besoin de nos hommages extérieurs, & que l'omission de ces hommages ne peut nuire à la société civile. Mais ce n'est point-là le sentiment de GROTIUS, *Not. in sapient. Salom. Cap. XIII. v. I*, ni celui de PUFFENDORF, *de Off. Hom. & Civ. Lib. I. C. IV. ID. de Jur. Nat. & Gent. Lib. I. Cap. IV. §. II.* ni celui de son Commentateur Barbeyrac, *ibid. Not. 2, de l'Edit Franç.*; ni enfin, celui de tous les Chrétiens en général, ainsi qu'on le peut voir par ce qu'ils observent.

fois , qu'elle ne s'éloigne point de ce qu'il plut à Dieu de nous révéler. Je me suis long-temps écarté des voies du Christianisme , & je ne m'en suis pas trouvé mieux ; si j'ai essuyé des persécutions de la part de ceux qui s'en disent les Ministres , je ne m'en prendrai jamais à lui : en un mot , je veux dorénavant vivre & mourir dans la profession pure & sincere de la Religion Chrétienne , mais sans dépendre de qui que ce soit.

C'est donc dans l'indépendance & dans sa pureté , interrompit le Vieillard , que vous voulez professer le Christianisme ? Sans doute. Mais cette profession consiste dans la foi & dans les œuvres. Quant au premier point , si vous admettez la doctrine du Péché originel , la Divinité de J. C. , la présence réelle , la Transsubstantiation , les prieres pour les morts , les Sacrements , les cérémonies dans le culte , &c. vous serez Catholique Romain ou Catholique Grec.

Si vous rejettez une certaine partie de ces Dogmes , vous serez Luthérien ou Calviniste , &c.

Si vous les rejettez tous , vous serez Socinien , ou tel autre Sectaire , qui , se disant Chrétien , fixe sa croyance à cer-

tains points, sans rien croire des choses susdites.

Or, être Catholique Romain, Catholique Grec, Luthérien, Calviniste, Socienien, &c. n'est point être Chrétien indépendant ; car les uns & les autres sont assujettis à une certaine formule de foi plus ou moins rigoureuse.

D'un autre côté, si, en rejetant ou adoptant ce qu'il vous plaira de la doctrine de tous ces gens-là, & en y ajoutant de vous-même ce que vous jugerez à propos, vous vous formez une croyance particulière & différente de leurs formules, vous serez alors un Chrétien d'une espèce nouvelle, qui aura eu le don de voir plus clair que tous les autres. Mais je ne crois point que vous vous flattiez de posséder tant de lumières.

Mon ami, dis-je au Vieillard, je m'apperçois que vous vous jouez de mon ignorance. Je vois clair comme le jour, que ce que vous me débitez-là n'est qu'un tas de sophismes absurdes, par lesquels vous prétendez m'embarasser. Vous avez parfaitement réussi ; car je ne suis point en état de vous répondre : tout ce que j'ai à vous dire est, que je crois que la croyance en la Révélation est nécessaire pour être sauvé, ainsi que la pratique de tout

ce qu'elle prescrit. Si je n'ai point présentement assez de lumieres, assez de forces, pour me conformer exactement à ce dernier point, j'espere que Dieu m'en accordera suffisamment par la suite.

Je loue votre zele, reprit le Vieillard: j'aime à voir les gens dans la disposition de faire le bien; mais ce zele n'est point aussi éclairé que je le desirerois: je voudrois que vous ôtassiez de votre tête, que la croyance en la Révélation, est aussi nécessaire que la pratique des vertus qu'elle prescrit. Il y a eu de tout temps sur la terre, des hommes vertueux & sages, qui n'ont de leur vie entendu parler de la Révélation. Il en est encore qui en entendent parler tous les jours, qui ne sont ni Juifs, ni Chrétiens, & qui poussent la pratique de toutes les vertus aussi loin que la Révélation le puisse prescrire. La vérité de la Révélation seroit mille fois plus certaine, que ni la nécessité de sa connoissance, ni la nécessité de sa croyance ne le seroient pas; elles ne le peuvent être.

Comme la preuve de ce que je viens d'avancer pourra vous faire plaisir, je vous prie de prêter l'oreille à ce que je vais vous dire.

C H A P I T R E VI.

Discours du Vieillard, sur la nécessité de la croyance en la Révélation.

» **U**N homme qu'on nommoit Christ ;
 » est, dit-on, venu sur la terre :
 » il s'est dit envoyé de Dieu. Cet hom-
 » me a confirmé l'authenticité de sa mis-
 » sion, en annonçant des vérités publi-
 » mes, en prêchant la morale la plus
 » pure, en menant une vie sainte & édi-
 » fiante, en guérissant les malades, en
 » ressuscitant les morts, en ressuscitant
 » lui-même trois jours après sa mort :
 » des hommes qui avoient des yeux,
 » des oreilles, du bon sens, le cœur
 » droit, ont été témoins de ces choses ;
 » ils en ont transmis l'histoire : le Chris-
 » tianisme existe ». Voilà le fondement
 de la vérité de la Révélation.

La vérité de la Révélation est donc la preuve de son utilité ; mais son utilité n'est pas plus la preuve de sa nécessité, qu'elle ne l'est de sa vérité.

La connoissance de la Révélation, la croyance en icelle, ne sont donc point

nécessaires. Le *Fait* prouve le contraire : & le *Fait*, en ce cas, est l'expression de la volonté de Dieu.

Je ne m'attache pour le moment qu'à ce qui regarde la nécessité de la connoissance de la Révélation : je parlerai ensuite de la nécessité de sa croyance.

Ou Dieu a voulu que tous les hommes connussent la *Révélation*, & il n'a pu faire que cela fût : ou il l'a pu, & il ne l'a pas voulu : ou il l'a voulu, & il l'a pu.

Si Dieu a voulu que tous les hommes connussent la *Révélation*, & qu'il ne l'ait pu faire, c'est marque d'impuissance; mais Dieu est tout-puissant.

Si Dieu a pu faire que tous les hommes connussent la *Révélation*, & qu'il ne l'ait pas voulu, c'est marque de méchanceté ou de caprice; mais Dieu n'est ni méchant, ni capricieux.

Si Dieu a voulu & a pu faire que tous les hommes connussent la *Révélation*, pourquoi ne l'a-t-il pas fait? pourquoi tous les hommes ne la connoissent-ils pas?

La *Révélation* n'est donc qu'*utile* pour conduire les hommes à un certain *degré de perfection* : mais il est encore une infinité d'autres *degrés de perfection* qui plaisent à Dieu. Pourquoi? parce que le sys-

tême général renferme cette diversité de perfections ; parce que Dieu n'a point voulu que les hommes fussent des Anges , ni tous les animaux des hommes , ni les plantes des animaux : la nature des choses vouloit de la diversité, de la variété, des gradations aussi bien dans le Moral que dans le Physique , & Dieu a voulu la nature des choses.

Pourquoi , par exemple , Socrate n'a-t-il point eu connoissance de l'Evangile ? *parce qu'il est venu trop-tôt au monde.* Pourquoi est-il venu trop-tôt au monde ? *parce que Dieu l'a voulu ainsi.* L'ignorance de Socrate est donc un effet dont la volonté de Dieu est la cause ? Si la connoissance de la Révélation est nécessaire à tous les hommes pour être sauvés, Socrate est donc damné parce que Dieu a voulu qu'il vînt au monde quatre ou cinq cents ans avant qu'il pût en avoir connoissance ? Notre salut dépend donc d'une cause hors de nous ? Il y a donc une Fatalité ? Il y a donc une Prédestination ? Il y a donc de l'absurdité en ce que l'homme doit croire ? *Car la Fatalité est la fille aînée de la Prédestination ; & la Prédestination est celle de l'Absurdité.*

Mais Socrate pouvoit avoir connoissance de la Religion des Juifs. . . Cela peut être :

mais le contraire peut être aussi ; & si ce contraire a eu lieu envers Socrate , comme envers d'autres , voilà Socrate dans le cas que je viens de dire.

Mais , me direz-vous , je ne juge personne : les secrets de Dieu me sont impénétrables : je ne veux point dire que Socrate soit damné ou sauvé...

Ne dites donc plus que la connoissance de la Révélation est nécessaire ; car vous vous démentiriez : mais dites tout au plus : la connoissance de la Révélation est utile , est un moyen de plus pour porter les hommes à certain degré de perfection , auquel ils peuvent pourtant atteindre sans elle. Dites encore : nous ne serons point damnés parce que Dieu l'aura voulu , mais parce que nous l'aurons voulu.

Pour moi , dira quelqu'un plus hardi que vous , je sais fort bien qu'il seroit injuste que Socrate fût damné ; mais , il ne sera point sauvé non plus. Car Jésus-Christ dit , que personne n'ira à son Père que par lui (a) , & S. Pierre ajoute qu'il n'y a point de salut en aucun autre qu'en Jésus-Christ (b). — Où ira donc Socrate ? Je n'en sais rien... il est peut-être un lieu... Je

(a) JEAN XIV.

(b) ACT. IV.

n'en fais rien ; est la réponse d'un sot , & peut-être , est celle d'un ignorant.

Ce que je viens de dire , prouve donc que la connoissance de la *Révélation* n'est point nécessaire. Ce que je vais ajouter prouvera que la croyance ne l'est pas non plus.

Un Missionnaire part pour la Turquie. Il fait connoissance avec un Turc du commun peuple , très-honnête homme , pratiquant avec zele tous les devoirs de sa Religion , mais ne possédant pour toute science que le sens commun. A force de parler de la fausseté de la Religion Mahométane , & de prôner l'excellence de la Religion Chrétienne , ce Missionnaire parvient à donner envie au Turc d'embrasser celle-ci. Enchanté de cette résolution , le Prêtre donne la Bible à lire au Mahométan , il l'instruit des dogmes fondamentaux & de la morale du Christianisme , il le baptise , & en fait un Chrétien.

Dans le même endroit , il y a un Rabbín Caraïte , homme pieux , savant , d'un jugement exquis , docile & de bonne foi : le Missionnaire s'insinue dans ses bonnes graces , & veut aussi le convertir. Mais le Rabbín lui répond : *Mon ami , j'ai passé 40 ans à étudier ma Religion. J'ai lu &*

relu non-seulement l'Ancien Testament ; mais encore le Nouveau ; j'ai fait plus , j'ai examiné les meilleurs Ouvrages que les Chrétiens ont faits en faveur de leur Religion ; je n'ai jamais commencé aucune de ces lectures sans m'être prosterné devant l'Eternel , & sans lui avoir dit :

» Seigneur ! par un effet de ta bonté
» & de ta miséricorde, tu as guidé nos
» peres à leur sortie d'Egypte, en mar-
» chant devant eux, tantôt sous unê co-
» lonne de nue, tantôt sous une colonne
» de feu : tu n'es pas moins bon ni moins
» miséricordieux aujourd'hui qu'alors ;
» sanctifie donc mon ame, éclaire mon
» entendement, dirige mes pas dans le
» sentier de la justice & de la vérité, &
» sois glorifié à jamais”.

Nonobstant cela, continue le Rabbin, rien ne m'a démontré que le regne du Messie fût encore venu. Je vis donc dans son attente ; j'observe autant qu'il est en moi les préceptes que l'Eternel a donnés à mes peres, & s'il lui plaît de me tirer de ce monde avant que le Rédempteur d'Israël arrive, que sa sainte Volonté soit faite.

Le Missionnaire ayant entendu cette réponse, propose une dispute au Rabbin. Celui-ci l'accepte, & dit : *Je suis d'autant plus charmé d'entrer en lice avec vous,*

que vous me paroissiez un homme doux , pacifique & vertueux. Je vais prier le Seigneur, qu'il daigne me donner la force de vous faire connoître vos erreurs , & de faire de vous un bon Israélite , un véritable enfant d'Abraham.

Là-dessus , le Missionnaire & le Rabbin se séparent. Mais ce dernier n'est point sitôt rentré dans sa maison, qu'il tombe en apoplexie & meurt.

Je demande présentement s'il y a un homme raisonnable sur la terre , qui ose affirmer que ce Rabbin soit damné ?

Ce Rabbin a reconnu un seul Dieu , Créateur du Ciel & de la Terre ; il a observé avec la dernière exactitude tout ce que ce Dieu a prescrit à ses ancêtres ; il a possédé toutes les vertus morales possibles ; il a vu une société d'hommes , qui disent *que le Messie est arrivé , qu'il a aboli la Loi ancienne ; & lui a substitué une Loi nouvelle qui est beaucoup plus parfaite* : il a examiné avec toute la bonne foi & l'attention possibles les Livres de cette Société : il les a comparés aux écrits de Moïse & des Prophetes ; & ses soins , ses lumieres n'ont pu lui faire découvrir que le Messie fût arrivé : au contraire , il a persévéré avec la plus vive foi dans l'attente de son Rédempteur , & même

dans l'esper de faire un Juif du Missionnaire qui vouloit le faire Chrétien.... & son ame pure , innocente , se trouvant tout-à-coup devant le tribunal d'un Dieu juste & bon , sera donc condamnée aux flammes éternelles , parce qu'il n'aura pas cru ce qu'il n'aura absolument pu croire ? Dieu peut donc demander aux hommes ce qui ne leur a point été donné ? Si Dieu étoit tel , il seroit digne de notre haine & non de notre amour.

Mais pourquoi ce Rabbïn n'a-t-il pu croire ? fut-ce manque de lumiere ? Non ; car le Turc dont j'ai parlé plus haut , étoit bien moins éclairé que lui. Fut-ce par préjugé ? Non ; car le Turc en avoit pour le moins autant que lui. Fut-ce par opiniâreté , par mauvaise foi ? J'ai déjà dit qu'il étoit le plus docile & le plus sincere de tous les hommes. Fut-ce parce que la Religion Chrétienne manque d'évidence ? les Chrétiens disent que non. D'où vint encore un coup la persévérance du Rabbïn dans le Judaïsme ? Serroit-ce par un défaut de la grace de Dieu ? Or , voyons d'où viendrait ce défaut.

I. *Dieu* , dit une Secte de Chrétiens ; *accorde sa grace à tous ceux qui la méritent , la desirent , & la demandent.*

II. Dieu, dit une autre Secte de Chrétiens, accorde sa grace à qui il lui plaît, sans avoir égard aux mérites, aux desirs, ni aux demandes.

I. Si l'amour de Dieu & de son prochain, si la haine du péché, si la pratique de toutes les vertus, si un profond respect, une foi pure & sincere pour une Religion sainte que Dieu a donnée à nos peres, joints à des prieres ferventes & continuelles, méritent la grace de Dieu, personne ne devoit en être plus doué que ce Rabbín; si l'on ne peut aller à Dieu que par l'Évangile, personne ne méritoit mieux que lui de connoître cette voie. Celui qui avoit crié sans cesse : *Seigneur ! sanctifie mon ame, éclaire mon entendement, dirige mes pas !* celui, dis-je, qui avoit marché constamment dans le sentier de la vertu, méritoit bien de rencontrer celui de la vérité. Mais il ne l'a pas connue, cette vérité : quelle en est donc la cause ?

II. Si Dieu accorde sa grace à qui bon lui semble, sans avoir égard aux vices ni aux vertus, aux mérites ni aux démérites, l'aveuglement du Rabbín dépendit donc d'une cause hors de lui ? Ce fut donc par un effet de la Prédestination, qu'il mourut sans être Chrétien ? Il y a

donc une Prédestination? ... Mais j'ai déjà dit que la Prédestination est une chimere.

Non, dit une troisieme espece de Chrétiens, il n'y a point de Prédestination. Dieu accorde sa grace à ceux qui la méritent, qui la desirent, & la demandent. Mais pour la meriter, il faut que les eaux du baptême aient lavé notre ame de la souillure originelle; il faut être régénéré en Christ; il faut que notre foi en Christ nous ait rendu dignes de voir nos mérites justifiés par les siens.

Ce langage est celui d'un insensé. Qui ne voit que si la conversion du Rabbïn dépendit d'un effet de la grace, & que si cette grace n'est accordée qu'à ceux dont les mérites sont justifiés par la foi qu'ils ont en Christ, cette conversion dépendit encore d'une cause hors de la puissance du Rabbïn?... Il falloit que le Rabbïn méritât la grace de devenir Chrétien, & il ne pouvoit mériter cette grace sans être Chrétien. Quelle absurdité!

Je vous ai démontré, poursuivit le Vieillard, que Socrate & le Rabbïn peuvent être sauvés; quoique le premier n'ait point connu la Révélation; quoique le second ait refusé constamment d'ajouter foi à sa partie la plus essen-

tielle, c'est-à-dire, à la venue du Messie, à l'établissement de la Loi nouvelle sur les débris de l'ancienne. Il ne me reste donc plus qu'à vous faire voir qu'un homme, après avoir cru long-temps à tout ce qui est révélé, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, peut être également sauvé en n'y croyant plus du tout.

Comme c'est le cas où je me trouve, je m'y prendrai d'un peu loin, & ma conclusion sera que quand même la vérité de la Révélation seroit aussi certaine que l'existence du soleil, sa croyance n'en seroit pas plus nécessaire. La vérité d'une chose n'est point toujours la mesure de son évidence par rapport à chacun de nous; mais celle-ci est la mesure de la croyance que chacun de nous doit à une telle chose.

Comme c'est assez parler pour une fois, nous remettrons la partie à demain.

Lorsque je fus rentré dans ma chambre, je ne fus que penser de ce Vieillard. Cet homme, dis-je, en moi-même, m'a témoigné d'abord la meilleure volonté du monde à m'apprendre à gagner du pain : voilà qui est bien du côté du corps; mais il me paroît qu'il voudroit me plonger dans le trouble & l'embarras du côté

de l'esprit. Ce qu'il vient de me débiter n'est qu'un tas de paradoxes révoltants, qui certainement n'attireroient point des louanges à leur auteur, s'il s'avisait de les répandre dans le public; & si c'est-là la vraie maniere de penser, il n'est rien moins qu'aussi tranquille dans son intérieur qu'il le paroît au-dehors. Je me suis laissé aller, je ne fais par quelle foiblesse, aux illusions de la Philosophie du Compere; & je fais combien de fois la voix de la Religion s'est fait entendre au fond de mon ame, & y porta les remords & l'effroi. Le Compere même, tout infatué qu'il étoit de ses principes, ne fut point exempt d'entendre cette voix: s'il vivoit encore, & qu'il voulût dire la vérité, il ne me démentiroit pas. Que l'on dise si l'on veut, que *les préjugés de l'enfance ne s'effacent jamais; que ce sont des ty. ans qui nous font sentir leur pouvoir jusqu'à la mort*; il ne me semblera pas moins qu'il n'y a que la Vérité qui réclame ses droits avec autant de force & de constance, que je l'ai éprouvé. En un mot, j'ai senti que tout homme qui avoit une fois été Chrétien, ne pouvoit impunément cesser de l'être. Je veux donc le redevenir en dépit de tout; non pas toutefois de la maniere dont tels ou tels le

font , mais d'une maniere raisonnable , & telle qu'il plaira à Dieu de me la montrer. Et quoique le Vieillard me dise demain , je fais à quoi m'en tenir. L'expérience du passé , est le bouclier dont je veux couvrir dorénavant ma foible raison des attaques de l'erreur.

C H A P I T R E VII.

Suite du Discours du Vieillard.

LE lendemain je retournai chez mon voisin. Après avoir parlé quelque temps de choses indifférentes , il revint sur la matiere dont il m'avoit parlé la veille , & me dit :

Je vous ai conté que les malheurs de ma vie m'avoient fait prendre la résolution de renoncer autant qu'il me seroit possible à tout ce qui pouvoit m'attacher à la société , soit par état ou par opinion. Il me fut très - aisé de remplir le premier point ; quant au second , j'y rencontrai de plus grandes difficultés : il ne s'agissoit pas moins que d'acquérir assez de connoissances , assez de force sur moi-même , pour me défaire de mes préjugés ,

sur-tout de ceux qui regardoient la Religion où j'ai été élevé.

Je commençai d'abord par examiner les points les plus épineux de cette Religion ; tels que la doctrine du *Péché originel*, de la *Présence réelle*, de la *Transsubstantiation* ; &c. je lus & relus la Bible entière, ainsi que les plus fameux Auteurs qui traitent de ces matieres, & je rejettai généralement tout ce qui s'appelle *Mystre*, tout ce qui choque la droite raison & l'équité.

Voici comme je raisonnai sur l'article du *Péché originel*.

» Si Dieu est juste, bon, miséricordieux ; s'il pardonne à ceux qui implorent sa miséricorde, les péchés qu'ils ont commis librement, peut-il imputer un péché qu'on ne peut éviter, & auquel l'on n'a aucune part ? Les enfants ne reçoivent de leurs peres que le corps ; c'est dans l'ame que réside le péché, & l'ame sort pure & innocente des mains de son Créateur ? D'ailleurs, quand il seroit vrai que l'ame deviendroit souillée par son union avec le corps que nous recevons de nos peres, cette souillure ou cette corruption ne seroit point un péché, puisque la corruption du corps & l'union de l'ame au corps seroient produites par

des causes indépendantes de nous , & qui ont précédé notre existence. Un enfant qui naît aujourd'hui , peut-il avoir consenti à un péché commis il y a plus de six mille ans ? A-t-il pu réclamer contre la prévarication d'Adam ? C'est une absurdité énorme , que de faire une telle supposition ”.

» Que l'on ne me dise pas que *le Péché d'Adam causa dans ses facultés un désordre qui se communiqua à ses enfants , & qui se transmet à tous les hommes par la voie de la génération ; ce qui fait qu'aucun homme ne vient au monde sans avoir l'esprit environné de ténèbres , la volonté dérégulée , en un mot , toutes les inclinations au mal (a)*. Que l'on ne dise pas que *l'Écriture s'explique positivement sur cet article : que Moïse nous apprend qu'Adam a péché , & qu'il a été chassé du Paradis (b)* : que *David reconnoît qu'il a été formé dans l'iniquité , & que sa mere l'a conçu dans le péché (c)* : que *Job déclare que personne n'est exempt de souillure , non pas même*

(a) *PLUQUET , Dict des Hérés.*

(b) *GENES. III.*

(c) *PSEAUME L. 7.*

l'enfant d'un jour (a) : que l'on ne dise pas que S. Paul enseigne que le péché est entré par un homme dans le monde, & la mort par le Péché; & qu'ainsi la mort est passée à tous les hommes, tous ayant péché dans un seul; qu'il répète ailleurs que tous les hommes sont tombés dans la damnation; que nous naissons tous enfants de colere (b), &c. tout cela ne prouvera jamais qu'un effet dont nous ne sommes point la cause, puisse nous être imputé. Cela est si vrai, que tous les efforts que les plus grands hommes ont faits pour expliquer ce dogme, n'ont servi qu'à faire voir qu'il répugne à toutes les notions communes, qu'il est même injurieux à la justice & à la bonté de Dieu ”.

» I. L'opinion d'Origene, de George Rust (c), de Joseph Glanvill (d), de Henri Morus (e), sur le péché des Ames

(a) JOB, XIV. 4.

(b) EPÎT. aux ROM. V. ID. aux EPH. II.

(c) RUST, Discours sur la Vérité.

(d) GLANVILL, *Lux Orientalis*.

(e) MORUS, *Autopsychomachia contra eos qui animas post diceffum à corpore dormire somniarunt: cum appendice de animæ præexistentiâ*, & autres Ouvrages du même Auteur sur cette matiere, contenues dans le recueil de ses *Poëmes Philosophiques*, imprimés à Cambridge, in-8^o.

dans une vie antérieure à leur union avec le corps, est une vision qui tire son origine de l'imagination des Platoniciens ”.

» II. Le sentiment de S. Augustin, des Théologiens de la Confession d'Augsbourg, &c. sur l'emboîtement des Ames dans celle d'Adam, & de celles-là les unes dans les autres selon l'ordre établi pour leur union à un corps, n'est pas mieux fondé : car l'ame étant une substance simple, indivisible, il est impossible qu'aucune ame sorte d'une autre par voie d'émanation : or Nicolai & Wolfflin, (a) qui ont eu recours à ce sentiment pour expliquer la propagation du Péché originel, ont perdu leurs peines ”.

» III. Le Systême de la génération des animaux par des animalcules formés dans le premier animal, est encore insuffisant pour expliquer la communication du péché d'Adam. Car en supposant que les corps de tous les hommes qui devoient exister, ont été formés dans Adam, & que Dieu avoit uni à ces petits corps des ames humaines, il ne s'ensuit pas que la défense que Dieu fit à Adam de man-

(a) CHRISTOPH. WOLFFLINI, *Dissertat.* Tübing. in 4.

ger du fruit défendu, eût fait la même impression sur le cerveau de ses enfants que sur le sien, ni que la vue du fruit & les sollicitations d'Eve, tenterent la génération future d'Adam, au point qu'il le fut lui-même. La mollesse des fibres du cerveau de ces animalcules, étoit trop grande pour que ce cerveau fût susceptible de telles impressions".

„ D'ailleurs, quand il seroit vrai que tous les hommes qui devoient exister étoient contenus dans Adam, & que par la *communication des impressions de son cerveau* aux leurs, ils eussent compris au même point d'Adam la défense de Dieu, qu'ils eussent été touchés de même des sollicitations d'Eve : si le *Péché originel* a lieu, ces hommes étoient par une telle *communication* nécessités à pécher, tandis qu'Adam ne l'étoit pas ; leur détermination étoit une suite nécessaire de celle d'Adam, & la détermination d'Adam ne dépendoit que de sa volonté : donc la communication du *Péché originel* ne peut s'expliquer par un tel systême ; & Leibnitz (a) & Rasiels (b), tablerent sur un

(a) *Essai de Théodicée*, Part. I, §. 90.

(b) *Traité de l'Esprit humain*, par RASIELS DU VIGIER. Paris, 1714, in-8°.

faux principe , lorsqu'ils entreprirent cette explication ”.

„ Si l'existence en petit de tous les hommes dans Adam , étoit vraie , & qu'en conséquence de cette existence nous eussions participé à sa désobéissance de la manière que je viens de dire , chacun de nous contiendrait à son tour les corps de tous les hommes qui doivent composer sa génération ; les impressions de notre cerveau se communiqueroient à celui de chacun de ces hommes , de même que les impressions du cerveau d'Adam se sont communiquées à ceux de tous les hommes qui étoient renfermés en lui ; ces hommes contenus en nous , connoitroient les défenses que Dieu nous fait & les préceptes qu'il ordonne ; ils participeroient à nos fautes ; & les plus tard venus seroient toujours les plus criminels : ce qui est d'une absurdité insupportable ”.

„ IV. Ceux qui , en prétendant que l'ame humaine n'est créée qu'au moment de la conception de l'homme dans le sein de sa mere , supposent que la transmission du *Péché originel* à cette ame , se fait en vertu d'un *pacte* qui a existé entre Dieu & Adam , dès l'instant que celui-ci a reçu la *Justice originelle* , ne raisonnent pas mieux ”.

„ Ce

„ Ce *Pacte* consiste, selon eux, en ce qu'Adam s'engagea en son nom & en celui de ses descendants, de conserver la *Justice originelle*, en observant le *Précepte* que Dieu lui avoit donné, & en ce qu'il consentit de perdre cette justice pour lui & pour eux, & d'être soumis ainsi qu'eux aux peines stipulées par ce *Pacte* (a), s'il venoit à transgresser le *Précepte* : il s'en suit delà que la transgression du *Précepte* fut un péché actuel en Adam, & un péché originel dans ses enfants par l'imputation qui leur en a été faite”.

„ Mais ce sentiment qui a été soutenu par Catharin dans le Concile de Trente, & adopté alors par presque tous les Protestants, ne s'accordera jamais avec les idées de la justice, de la sagesse & de la bonté de Dieu : car pour imputer un crime, il faut un consentement formel, un consentement présumé ne suffit pas ; & ceux qui adoptent ce sentiment, ne reconnoissent point d'autre consentement que ce dernier dans les enfants d'Adam. Or, un tel *Pacte* n'a pu avoir lieu (b)”.

(a) V. PLUQUET, *Dict. des Hérés.* Tom. II. p. 466.

(b) Les Mahométans supposent aussi qu'il y a eu un *Pacte* de cette espece entre Dieu &

„ V. Grégoire de Rimini & autres qui ont adopté les visions de S. Augustin sur

les hommes dès le commencement du monde. Ebn-Abas dit que le genre humain s'obligea par ce Pacte à reconnoître Dieu pour son souverain Maître, & que c'est de ce Pacte dont il est parlé dans l'Alcoran, au Chapitre intitulé *Aaraf*, où il est dit ;

» Lorsque Dieu tira des reins d'Adam toute sa postérité, il adressa à tous les hommes ces paroles : *Ne suis-je point votre Dieu ?* » & ils lui répondirent, *oui*.

Cet Auteur prétend que tous les hommes ayant été assemblés sous la figure de fourmis douées d'intelligence dans la Vallée d'Abier, aux Indes, Dieu leur dit : *Nous avons pris des témoins, afin que les hommes ne disent pas au jour du Jugement, nous ne savons rien de ce pacte, & qu'ils ne disent pas pour excuser leur impiété,* » nos peres ont idolâtré avant nous, nous avons » été leurs imitateurs, aussi-bien que leurs descendants ; nous perdrez-vous, Seigneur, pour » ce que des fous & des ignorants ont commis » contre vous ? » HERBELOT, au mot ADAM, *Biblioth. Orient. p. 44.*

Les Mahométans croyent en outre que nous recevons de notre premier Pere un principe de corruption qu'ils appellent la graine du cœur, l'amour, la concupiscence, qui nous portent au péché : c'est-là le péché d'origine, qu'ils reconnoissent être venu d'Adam.

Ce n'est cependant point-là le sentiment universel des Mahométans : car il y en a qui pré-

la corruption du corps d'Adam, ont prétendu expliquer cette corruption, en supposant que le Serpent conversant avec Eve, dirigea contre elle son haleine, & infecta le corps de cette femme par son souffle contagieux; qu'Eve communiqua ensuite sa contagion à son époux, & que tous les deux la communiquèrent à leurs enfants, à peu près comme nous voyons des maladies héréditaires dans certains pays & dans certaines familles".

„ Mais cette corruption du corps n'a aucun rapport avec le péché, qui est une affection de l'ame. Une substance immatérielle ne peut se corrompre en contractant la corruption du corps, comme une liqueur pure se corrompt dans un vase infecté".

„ VI. S. Cyrille (a) & S. Anselme (b), ainsi que plusieurs autres, supposent que Dieu ayant formé le plan de faire naître

tendent que le *Péché originel* vient de ce que le Diable manie les enfants jusqu'à ce qu'il les ait fait crier: & que si J. C. & la Vierge furent exempts de ce Péché, c'est qu'ils avoient été garantis du manquement de Satan.

(a) CYRIL. de *Incar.*

(b) ANSELM. de *Lib. Arbit.* Cap. XXII.

tous les hommes d'un seul, par voie de génération, s'étoit fait une loi d'unir au corps du premier humain né d'Adam, une ame semblable à celle du premier homme. Adam, par son péché, perdit la justice originelle ; ainsi, lorsqu'il engendra un fils, Dieu unit au corps de ce fils une ame privée de la justice originelle & des dons de l'état d'innocence, &c".

„ Ce sentiment suppose bien la privation de la justice originelle, mais il n'explique point la transmission du péché d'Adam, qui est un désordre ; car il seroit possible qu'une ame fût privée de cette justice, & qu'elle ne fût ni dérégulée ni coupable".

„ VII. Scot, Estius, ainsi que bien d'autres qui supposent aussi que Dieu s'étoit fait une loi d'unir au corps des enfants d'Adam, une ame semblable à celle de leur premier pere, étoient trop subtils pour ne point sentir le défaut du raisonnement de S. Cyrille & de S. Anselme, sur la transmission du péché d'Adam à sa postérité. Ils ont donc cru qu'il falloit supposer de plus, que l'ame privée de la justice originelle est unie à un corps corrompu, qui lui communique le péché".

„ Mais le corps n'est point capable de pécher : d'ailleurs, une substance im-

matérielle ne peut contracter la corruption d'un corps corrompu ; donc l'explication de Scot, d'Estius, & de tous les Théologiens qui suivent leur sentiment, ne nous instruit point davantage sur la maniere dont le péché originel nous a été transmis (a)".

„ VIII. Adam, dit le P. Malebranche,
 „ fut créé dans l'ordre : & comme l'or-
 „ dre veut que Dieu n'agisse que pour
 „ lui, Adam reçut, en naissant, un pen-
 „ chant qui le portoit à Dieu, & une
 „ lumiere qui lui faisoit connoître que
 „ Dieu seul pouvoit le rendre heureux.
 „ Cependant, comme Adam avoit un
 „ corps qui n'étoit pas inaltérable, &
 „ qu'il devoit se nourrir, il falloit qu'il
 „ fût averti du besoin de manger, & qu'il
 „ pût distinguer les aliments propres à
 „ le nourrir : il falloit donc que les ali-
 „ ments propres à entretenir l'harmonie
 „ dans le corps d'Adam, fissent naître
 „ dans son ame des sentiments agréa-
 „ bles, & que ceux qui lui étoient nui-
 „ sibles y excitassent des sensations dé-
 „ sagréables.

„ Mais ces plaisirs & ces mouvements
 „ ne pouvoient le rendre esclave, ni

(a) Voyez PLUQUET, *ubi sup.*

„ malheureux comme nous ; parce qu'é-
„ tant innocent , il étoit maître absolu
„ des mouvements qui s'excitoient dans
„ son corps.

„ L'ordre demande que le corps soit
„ soumis à l'ame : Adam arrêtoit donc
„ à son gré les mouvements qui s'exci-
„ toient dans son corps ; en sorte que les
„ impressions sensibles ne l'empêchoient
„ pas d'aimer uniquement Dieu , & ne
„ le portoient point à regarder le corps
„ comme la cause , ou comme l'objet
„ dont il devoit attendre son bonheur.

„ Après qu'Adam eut péché , il perdit
„ d'un côté l'empire qu'il avoit sur ses
„ sens , & de l'autre la justice originelle :
„ les impressions des objets extérieurs
„ produisirent en lui des impressions qu'il
„ ne fut pas le maître d'arrêter , & qui
„ le portèrent malgré lui vers les objets
„ qui excitoient en lui des sentiments
„ agréables.....

„ Dieu avoit résolu de faire naître tous
„ les hommes d'Adam , & d'unir une
„ ame humaine au corps humain qu'A-
„ dam engendroit ; mais Dieu ne devoit
„ accorder à cette ame la justice originel-
„ le , qu'autant qu'Adam persévéroit dans
„ l'innocence.

„ Ainsi , Adam & Eve après leur péché ,

„ avoient 1. perdu l'empire qu'ils avoient
„ sur leurs sens, & les corps excitoient
„ en eux des plaisirs qui les portoient
„ vers les objets sensibles : 2. Dieu unif-
„ soit au corps qu'ils engendroient, une
„ ame privée de la justice originelle.

„ Dieu avoit établi une loi, par la-
„ quelle il devoit y avoir un commerce
„ continuel entre le cerveau de la mere
„ & le cerveau de l'enfant formé dans
„ son sein; en sorte que tous les senti-
„ ments qui s'excitent dans la mere, doi-
„ vent s'exciter dans l'enfant.

„ L'ame humaine que Dieu unit au
„ corps humain qui se forma dans le sein
„ d'Eve après son péché, éprouvoit donc
„ toutes les impressions qu'Eve recevoit
„ des objets sensibles; & comme elle
„ étoit privée de la justice originelle,
„ elle étoit portée vers les corps, elle
„ les aimoit comme la source de son bon-
„ heur : elle étoit donc dans le désor-
„ dre, ou plutôt sa volonté étoit déré-
„ glée; le désordre de sa volonté n'étoit
„ point libre, mais il n'étoit pas moins
„ un désordre qui déplaisoit à Dieu”. (a)

(a) MALEBRANCHE, Recherche de la Vérité,
Liv. I. Chap. V. — Liv. II. Part. I. Chap. IV.
Eclaircis, 8. — Convers. Chrét. Ent. IV.

Voilà comment Malebranche raisonnoit pour expliquer l'origine & la transmission du Péché originel. Mais il regne plus d'esprit que de jugement dans cette explication, qui n'est qu'un enchaînement de conséquences incertaines, fondées sur des suppositions incertaines; sur-tout celle de la communication entre le cerveau de la mere & le cerveau de l'enfant (a). Cette communication n'est point prouvée; ces taches, que les enfant tiennent de leurs meres, & que le P. Malebranche a prises pour les images des objets que les meres ont desirés ardemment pendant leur grossesse, ne sont que les suites d'un sang extravasé par un mouvement trop violent, qui peut bien être occasionné par une impression vive que fait sur les organes un objet sensible, & qui se communique au sang de l'enfant, parce qu'il y a en effet une communication entre les vaisseaux sanguins de la mere, & ceux de l'enfant: mais ce sang extravasé ne suppose point que le cerveau de l'enfant ait reçu les mêmes impressions que le cerveau de la mere; rien ne conduit à cette supposition (b).

(a) PLUQUET, *ubi sup.* p. 470.

(b) V. la Dissertation Phys. sur la force de

„ IX. L'expérience fait voir, dit M.
„ Nicole, que les inclinations des peres
„ se communiquent aux enfants, & que
„ leur ame venant à être jointe à la ma-
„ tiere qu'ils tirent de leurs parents, elle
„ conçoit des affections semblables à cel-
„ les de l'ame de ceux dont ils tirent la
„ naissance; ce qui ne pourroit être, si
„ le corps n'avoit certaines dispositions,
„ & si l'ame des enfants n'y participoit,
„ en concevant des inclinations pareilles
„ à celles de leurs peres & de leurs me-
„ res, qui avoient les mêmes dispositions
„ du corps.

„ Cela supposé, il faut convenir qu'A-
„ dam en péchant, se précipita avec une
„ telle impétuosité dans l'amour des créa-
„ tures, qu'il ne changea pas seulement
„ son ame, mais qu'il troubla l'écono-
„ mie de son corps, qu'il y imprima les
„ vestiges de ses passions, & que cette
„ impression fut infiniment plus forte &
„ plus profonde, que celles qui se font
„ par les péchés que les hommes com-
„ mettent présentement.

„ Adam devint donc par-là incapable

l'imagination des Femmes enceintes, 1737, in-8^o.
Et la Lettre sur l'imagination des Visionnaires.

„ d'engendrer des enfans qui eussent le
 „ corps autrement disposé que le sien ;
 „ de sorte que les ames étant jointes au
 „ moment qu'elles sont créées, à ces corps
 „ corrompus, elles contractent les incli-
 „ nations conformes aux traces & aux
 „ vestiges imprimés dans ces corps ; &
 „ c'est ainsi qu'elles contractent l'amour
 „ dominant des créatures, ce qui les rend
 „ ennemies de Dieu.

„ Mais pourquoi les ames, qui sont
 „ des substances spirituelles, contractent-
 „ elles certaines inclinations à cause de
 „ certaines dispositions de la matiere ?

„ On peut, pour expliquer cela, sup-
 „ poser que Dieu en formant l'être de
 „ l'homme par l'union d'une ame spiri-
 „ tuelle avec une matiere corporelle, &
 „ voulant que les hommes tirassent leur
 „ origine d'un seul, avoit établi ces deux
 „ loix, qu'il jugea nécessaires pour un
 „ être de cette nature.

„ La premiere, que le corps des en-
 „ fans seroit semblable à celui des pe-
 „ res, & auroit à-peu-près les mêmes
 „ impressions, à moins que quelque cause
 „ étrangere ne les altérât.

„ La seconde, que l'ame unie au corps
 „ auroit certaines inclinations, lorsque
 „ son corps auroit certaines impressions.

„ Ces deux loix étoient nécessaires
„ pour la propagation du genre humain ;
„ & elles n'eussent apporté aucun pré-
„ judice aux hommes, si Adam, en con-
„ servant son innocence, eût conservé
„ son corps dans l'état auquel Dieu l'a-
„ voit formé : mais l'ayant altéré & cor-
„ rompu par son péché, la Justice sou-
„ veraine de Dieu, infiniment élevée au-
„ dessus de la nature, n'a pas jugé qu'elle
„ dût pour cela changer les Loix éta-
„ blies avant le péché ; & ces Loix sub-
„ sistant, Adam a communiqué à ses en-
„ fants un corps corrompu.

„ Mais comment doit-on concevoir
„ cet amour dominant de la créature,
„ que l'ame contracte lorsqu'elle est
„ jointe à des corps qui viennent d'A-
„ dam ?

„ On le doit concevoir, comme on
„ conçoit la Grace justifiante dans les en-
„ fants baptisés : c'est-à-dire, que com-
„ me l'ame des enfants, par la Grace
„ qu'elle reçoit, est habituellement tour-
„ née vers Dieu, & l'aime de la ma-
„ niere que les Justes aiment Dieu durant
„ le sommeil ; de même l'ame des enfants
„ par cette inclination qu'elle contracte,
„ devient habituellement tournée vers la
„ créature, comme sa fin dernière, &

„ l'aime comme les méchants aiment le
 „ monde pendant qu'ils dorment : car ,
 „ il ne faut pas s'imaginer que nos in-
 „ clinations périssent par le sommeil, elles
 „ changent seulement d'état ; & ces in-
 „ clinations suffisent pour rendre les uns
 „ justes , quand elles sont bonnes , & les
 „ autres méchants , quand elles sont mau-
 „ vaises (a) ”.

Cette explication de M. Nicole , toute ingénieuse qu'elle est , ne donne encore aucunes lumieres sur la maniere dont le péché d'Adam s'est transmis à ses enfants. Ce Théologien ne la donne aussi que comme probable. Mais il est aisé de voir , par toutes les raisons que j'ai rapportées pour réfuter les sentiments des autres , qu'une telle explication n'est rien moins que probable.

Il résulte donc que puisque tous les efforts des plus grands génies qui ont paru depuis plus de dix-sept cents ans , n'ont point été suffisants pour nous donner une idée raisonnable de la maniere dont le péché d'Adam s'est transmis à sa postérité , que d'ailleurs , cette transmission répugne

(a) NICOLE, *Inst. sur le Symb. Inst. II. G. II. §. 4.*

à toutes les notions que nous avons de la justice & de la bonté de Dieu, ce Dogme doit être regardé tout au plus de la maniere dont les Pélagiens (a) & les Sociniens le regardent ; c'est-à-dire, qu'il faut prendre les passages de l'Écriture, qui portent que *nous avons péché en Adam*, comme ne signifiant autre chose, sinon,

(a) Quant aux difficultés générales des Pélagiens, l'on peut consulter les *Historiens Ecclésiastiques* : quant à celles qu'ils tirèrent particulièrement des Ecrits des SS. Peres, &c. & les raisons qu'on leur a opposées, l'on peut consulter S. AUGUST. *Op. imperf. Lib. II. Cap. CLXXXI. Lib. V. Cap. CXXXI.* ID. *de Nat. & Grat. Lib. III. Cap. IX & XXX.* — VOSSIUS & le CARD. NORIS, dans leurs *Hist. Pélag.* — PETAU, *de Dogm. Theol. Tom. III. ubi agitur de Pelag. & Semi-Pélag. Hist.* — USSERIUS, *Antiquitates Brittan. Eccles. Cap. VIII. & seqq.* — GARNIER, *Dissert. de primis Auctioribus & Defensoribus Histor. Pelagianæ*, in *Appendice posterior. ad Prim. Part. Oper. MARIJ MERCATORIS.* — Remarques sur la *Biblioth. de M. DUPIN. in-8°. Paris 1692. Tom. I.* — WHITBY, *de imputatione divinâ Peccanti Adami posteris ejus universis. in-8°. Lond. 1711, &c.*

Quant aux Sociniens, leurs opinions sur cet article sont en quelque sorte les mêmes que celles des adversaires de ces derniers. Ainsi il est inutile de grossir cette note de citations & de renvois.

qu'Adam a donné à toute sa postérité l'exemple du péché; que tous les hommes l'ont imité, & que c'est en ce sens qu'ils ont péché en Adam".

Voilà, mon cher, continua le Vieillard, comme je raisonnai en moi-même, & à quoi je m'en tins d'abord sur l'article du Péché originel. Mais ma raison acquérant de jour en jour plus de lumieres, je parvins enfin à découvrir que nous n'avions pas plus péché en Adam par imitation que par contagion. C'est ce que vous entendrez ci-après.

Je passe à l'article de la Présence réelle & de la Transubstantiation.

C H A P I T R E VIII.

Suite du Discours du Vieillard.

IL n'y a point d'efforts que les Théologiens de l'Eglise Romaine n'ayent faits, & qu'ils ne fassent encore tous les jours, pour démontrer que le Corps & le Sang de J. C. existent réellement sous les apparences du pain & du vin dans l'Eucharistie : il n'y a point de Rhétorique qu'ils n'employent pour faire com-

prendre que les passages des SS. Peres, où il est affirmé que les especes Eucharistiques ne sont que des signes du Corps & du Sang de J. C., ne sauroient prouver qu'il fût jamais venu dans l'esprit de ces Peres le moindre doute sur la Présence réelle. L'on a beau leur opposer que leur autorité & leur maniere d'interpréter les SS. Peres, ne sont point des arguments suffisants pour prouver ce mystere; que les Calvinistes enseignent le contraire sur des principes infiniment mieux fondés; que J. C. étant dans l'usage d'employer très-souvent des allégories & des paraboles, c'est de cette maniere que l'on doit entendre les paroles de l'institution de l'Eucharistie, &c. Ils répondent que ce sont les Calvinistes mêmes qui sont mal fondés dans leurs raisonnements; que si J. C. eût entendu que les paroles Eucharistiques dussent être prises dans un sens figuré, il en auroit averti les Apôtres; mais qu'il ne l'a pas fait: qu'au contraire, il les a suffisamment préparés à prendre ces paroles à la lettre, en leur disant à Capharnaüm, que *sa Chair étoit véritablement viande, & son sang véritablement breuvage; que ceux qui ne mangeroient point sa Chair & ne boiroient point son Sang, n'auroient point la vie*

éternelle (a). Ils ajoutent qu'il a répété la même chose aux Juifs qui s'étonnoient de ces paroles : qu'il a dit ailleurs à ses Apôtres qu'il étoit le Pain de Vie ; qu'il leur a promis ce Pain de Vie , &c. ; & ils concluent delà que le sens littéral des paroles Eucharistiques doit être celui qui s'est présenté naturellement à l'esprit des Apôtres , lorsqu'ils les entendirent prononcer : Cela est si vrai , continuent-ils , que tout homme raisonnable sent par expérience que ce sens s'offre de même à son esprit , lorsqu'il les entend prononcer : cela est si vrai , que Zuingle fut plus de quatre ans à trouver que les paroles , Ceci est mon Corps , doivent se rendre par celles-ci , Ceci représente mon Corps.

L'on a beau leur repliquer , que si le sens littéral de ces paroles s'offre d'abord à l'esprit , lorsqu'on les entend prononcer , la saine raison démontré incontinent le contraire : l'on a beau leur objecter que les quatre ans que Zuingle a mis pour trouver le vrai sens de ces mêmes paroles , ne sont pas plus une preuve de leur sentiment , que les quatre jours qu'emploieroit un homme à chercher une aiguil-

(a) JEAN VI.

le , ne prouveroient que cette aiguille n'étoit pas trouvable dans la minute ; tout cela n'y fait rien : ils persistent dans leur opinion ; & si on les met en colere , ils diront que *non-seulement le corps & le sang de J. C. existent sous les apparences du pain & du vin , mais que ce pain & ce vin sont véritablement transubstantiés au corps & au sang de J. C.* Si on leur répond que cela n'est pas possible , ils repartiront que *cela est très-possible* , & le prouveront (a).

Voici ces preuves.

„ I. L'on prétend , disent-ils , qu'il est
 „ absurde de supposer qu'un chameau
 „ puisse passer par le trou d'une aiguille ,
 „ parce qu'il faudroit que les parties de
 „ son corps se pénétraissent , & par con-
 „ séquent que la matiere perdît son étendue & son impénétrabilité , &c.

„ Nous répondons 1^o. que cette difficulté s'évanouit dans le systême où l'on suppose que l'étendue est composée de points inétendus. 2^o. Qu'elle s'évanouit

(a) V. PLUQUET , Dict. des Hérés. au mot *Berenger* , & ailleurs , où il s'agit de combattre les sentiments de ceux qui nient la *Présence réelle* & la *Transubstantiation*.

„ de même, en supposant que l'essence
 „ de la matiere consiste dans toute autre
 „ chose que dans l'étendue & l'impéné-
 „ trabilité. 3^o. Que puisque l'industrie
 „ humaine peut condenser l'air au point
 „ de lui faire occuper 4000 fois moins
 „ d'espace qu'il n'en occupe dans son état
 „ naturel, Dieu peut réduire le corps
 „ d'un Chameau à un point cent mil-
 „ lions de fois plus petit que sa gran-
 „ deur ordinaire, & par conséquent le
 „ faire passer non-seulement par le trou
 „ d'une aiguille, mais par les pores les
 „ plus subtils que l'on puisse imaginer.
 „ Nous appliquons ceci au Corps de J.
 „ C., & nous disons qu'il peut être con-
 „ tenu dans les especes Eucharistiques,
 „ quelques petites qu'elles soient.

„ II. Un corps quelconque peut se
 „ trouver dans plusieurs lieux à la fois.

Voici comment.

„ Un corps en mouvement, existe dans
 „ plusieurs lieux à la fois dans un temps
 „ déterminé. Un corps, par exemple,
 „ qui parcourt 100 toises dans une heu-
 „ re, se trouve dans 10 pieds différents
 „ dans une minute; si au-lieu de 100
 „ toises dans une heure, ce corps en par-
 „ court 6000, il parcourra dans une
 „ seconde les 10 pieds qu'il parcouroit

„ auparavant dans une minute : ainsi , en
„ augmentant de vitesse à l'infini , il n'y
„ a point de petite portion de temps ,
„ pendant laquelle ce corps ne puisse par-
„ courir plusieurs lieux ; ou si l'on veut ,
„ la rapidité de son mouvement peut
„ être assez grande , pour que dans la
„ plus petite durée imaginable , il se trou-
„ ve en plusieurs lieux.

„ D'ailleurs , le mouvement n'est , se-
„ lon quelques Philosophes , que l'exis-
„ tence ou la création successive d'un
„ corps dans différents points de l'espa-
„ ce ; & la création est un acte de la vo-
„ lonté divine : or , qui peut douter que
„ la volonté divine ne puisse créer si
„ promptement , si rapidement le même
„ corps , que dans le même temps ce
„ corps existe en plusieurs lieux , quelle
„ que soit leur distance , & quelque courte
„ que soit la durée ? S'il ne répugne donc
„ point que Dieu fasse exister un corps
„ dans plusieurs lieux en même temps ,
„ & que ce corps y soit transporté , mê-
„ me sans passer par les intervalles qui
„ séparent ces lieux , il ne doit point
„ répugner aussi que le corps de J. C.
„ se trouve à la fois dans différentes es-
„ peces consacrées.

„ III. L'on dit que nos sens nous ont

„ été donnés pour connoître l'existence ;
 „ les propriétés des corps , ainsi que la
 „ nature des effets sensibles ; que c'est
 „ sur le témoignage de nos sens , qu'est
 „ fondée la certitude que nous avons de
 „ la naissance , des miracles , de la mort ,
 „ de la résurrection du Sauveur ; & que
 „ si le témoignage de nos sens peut être
 „ faux , suspect même , les principaux
 „ fondemens de la Religion s'écroutent
 „ sans ressource.

„ Nous répondons à cela que le Dog-
 „ me de la Présence réelle étant une fois
 „ établi , & la possibilité de la réduction
 „ des corps à un volume infiniment pe-
 „ tit , de même que celle de leur exis-
 „ tence en plusieurs lieux à la fois , étant
 „ démontrées , il n'est pas plus difficile
 „ de prouver qu'un corps peut être dif-
 „ férent de ce que nos sens nous témoi-
 „ gnent qu'il est , sans pour cela que nos
 „ sens nous trompent.

Voici cette preuve.

„ Nous ne connoissons les corps que
 „ par des impressions excitées dans no-
 „ tre ame : or , ces impressions peuvent
 „ s'exciter dans l'ame , indépendamment
 „ des corps , par une opération immé-
 „ diate de Dieu sur nos ames ; donc il
 „ n'y a point de liaison nécessaire entre

„ le témoignage de nos sens & l'existence
„ des objets dont ils nous rapportent
„ l'existence.

„ La certitude du témoignage des sens
„ dépend par conséquent de la certitude
„ que nous avons que Dieu n'excite point
„ en nous les impressions que nous rap-
„ portons aux corps. Ainsi il est possi-
„ ble que Dieu fasse sur notre ame les
„ impressions que nous rapportons au
„ pain & au vin, quoiqu'il n'y ait ni
„ pain ni vin; & celui qui le suppose-
„ roit, n'affoibliroit point la certitude du
„ témoignage des sens, s'il supposoit en
„ même-temps que Dieu nous a avertis
„ de ne pas croire nos sens dans cette
„ occasion: or, c'est ce que nous soute-
„ nons; car Dieu nous ayant fait con-
„ noître que par la Consécration, le pain
„ & le vin étoient changés au Corps &
„ au Sang de J. C., il nous a suffisam-
„ ment avertis de ne pas nous fier au té-
„ moignage de nos sens dans cette cir-
„ constance.

„ Nos sens ne nous trompent donc
„ pas, quoiqu'ils nous avertissent qu'il
„ existe dans les especes Eucharistiques
„ toute autre chose que ce qui y existe
„ réellement.

Voici comment.

„ Dieu peut faire que les rayons de
„ lumiere qui tombent sur l'espace qu'oc-
„ cupoient le pain & le vin , soient ré-
„ fléchis après la Consécration , comme
„ ils l'étoient auparavant : Dieu peut
„ faire encore que les particules subti-
„ les , qui en s'évaporant , occasionnoient
„ l'odeur du pain & du vin avant la Con-
„ sécration , soient conservées sans se dis-
„ siper : Dieu peut faire enfin , qu'une
„ force de répulsion répandue autour du
„ Corps & du Sang de J. C. , prenne la
„ forme des especes Eucharistiques , &
„ produise la solidité que nos sens y dé-
„ couvrent. Or , Dieu opere ces choses ,
„ ou quelque chose de semblable , au
„ moment de la Consécration ; donc nos
„ sens ne nous trompent point dans cette
„ occasion , puisqu'ils ne font que transf-
„ mettre à notre ame l'impression des ob-
„ jets dont ils sont frappés : donc un
„ corps peut être réellement différent
„ de ce que nos sens nous attestent qu'il
„ est ; donc le Dogme de la Transsub-
„ stantiation n'affoiblit point le témoigna-
„ ge de nos sens sur les miracles , &
„ sur les faits qui servent de preuve à
„ la Religion ”.

Voilà de quelle maniere les Théolo-
giens de l'Eglise Romaine prétendent dé-

montrer la possibilité de la Transubstantiation. C'est aussi en ces mêmes termes que me parloit un de ces Messieurs, dans le temps que je travaillois à me débarasser la cervelle de toutes les opinions qui choquent le bon sens. Mais voici ce que je lui répondis.

I. Vous vous fondez, Monsieur, sur l'hypothese des points inétendus qui composent l'étendue, ou sur celle qui fait consister l'essence de la matiere dans toute autre chose que l'étendue & l'impénétrabilité, pour prouver la possibilité d'un fait : or, une hypothese ne peut servir de principe fondamental & certain à la démonstration de la possibilité d'un fait, encore moins d'un mystere tel que celui de l'existence du Corps de J. C. dans l'Eucharistie. L'hypothese sert seulement à interpréter un fait, de la réalité duquel l'on est invinciblement convaincu. C'est ainsi que Descartes expliquoit une expérience par le moyen de la matiere subtile ; Gassendi, par celui des atômes & du vuide ; Newton, par celui de l'attraction, &c. Pour qu'une conséquence possible soit évidente, il faut que le principe le soit de même : or, nous n'avons aucun principe évident qui établisse la possibilité du passage d'un chameau par le trou d'une

aiguille ; nous n'avons aucun principe évident , que le corps de J. C. puisse être réduit à une telle petiteffe , qu'il soit contenu non-seulement dans une Hostie , mais encore dans la mille millionnieme partie d'une Hostie , ainsi que les Catholiques le croient : donc votre raisonnement est faux en tout point.

Mais je vous accorde pour un moment la possibilité de la réduction du Corps de J. C. à une petiteffe infinie : une possibilité n'est pas un fait ; il n'est point prouvé que cette réduction se soit jamais faite : quand elle se seroit faite , & qu'elle se feroit encore tous les jours , il n'est point démontré qu'elle s'opere dans le cas dont il s'agit.

II. Un corps *sen* mouvement existe certainement en plusieurs lieux dans un temps déterminé. Mais il est faux que la rapidité de son mouvement puisse être assez grande , pour *qu'il se trouve dans plusieurs lieux à la fois.*

Un corps est de sa nature indifférent au mouvement ou au repos : par conséquent , un corps étant une fois mis en mouvement , ne se mettra jamais de lui-même en repos ; ainsi qu'étant une fois en repos , il ne se mettra jamais de lui-même en mouvement.

Un corps est de sa nature tout-à-fait indifférent à quelque détermination ou à quelque vîtesse que ce puisse être ; par conséquent il ne changera jamais , de lui-même , ni la vîtesse ni la détermination qu'il a eues en dernier lieu.

Il s'ensuit delà que le mouvement d'un corps est proportionnel à la force qui l'engendre , & que la diminution de ce mouvement est proportionnelle à la résistance que ce corps éprouve dans sa direction. Or , la constitution de l'espace qui nous environne est telle , qu'un corps ne peut y être mû , sans éprouver à l'instant de la résistance : donc il n'y a point d'instant où il ne perde de son mouvement ; donc la vîtesse de son mouvement est momentanée ; donc ce corps ne peut se trouver dans plusieurs lieux à la fois.

Il est prouvé que la plus grande vîtesse possible du mouvement d'un corps quelconque , n'a lieu que dans la direction rectiligne de ce même corps.

Je suppose pour un moment que la surface de la terre contienne 40000000000 arpents d'étendue , & qu'au milieu de chacun de ces arpents il y ait un piquet planté : je demande s'il y a un homme raisonnable qui soutienne qu'une boule

mue en direction rectiligne , puisse toucher tous ces piquets à la fois ?

» D'ailleurs , dites-vous , le mouve-
 » ment est l'existence ou la création suc-
 » cessive d'un corps dans différents points
 » de l'espace , & la création est un acte
 » de la volonté divine : or , qui peut
 » douter que la volonté divine ne puisse
 » créer si promptement , si rapidement le
 » même corps , que dans le même-temps
 » ce corps existe en plusieurs lieux , sans
 » passer par les intervalles qui séparent
 » ces lieux , quelle que soit leur distance » ?

— Mais cette création successive des corps n'est encore qu'un système , qu'une hypothese , & je vous ai déjà dit qu'une hypothese ne pouvoit servir de principe fondamental & certain à la démonstration de la possibilité d'un fait.....

J'allois répondre au troisieme point , continua le Vieillard ; mais le Théologien m'exempta de cette peine : il me dit adieu brusquement , & disparut. C'étoit aussi le meilleur parti qu'il eût à prendre. Car lorsque dans une controverse , l'on n'a que des absurdités à débiter & de la confusion à prétendre , il vaut mieux se taire , ou se retirer. Ce faisant , l'on répare autant qu'il est possible par sa prudence , les

impressions que l'on avoit faites par son ignorance.

Je passe à l'article de la Trinité.

C H A P I T R E I X.

Suite du Discours du Vieillard.

UN des plus grands hommes que la France ait produit, un Théologien pieux, sage, éclairé, dont les Ouvrages sont remplis de raisonnemens solides, d'une métaphysique profonde, & d'une érudition peu commune, en un mot, le célèbre Nicole, parle en ces termes de la Trinité : *Ce mystere confond la raison, & la revolte. S'il y a au monde des difficultés indissolubles, ce sont celles qui suivent ce Dogme, qui établit » que trois person-*
» nes réellement distinctes n'ont qu'une
» même & unique essence ; & que cette
» essence étant la même chose en chaque
» personne que les relations qui les dis-
» tinguent, elle peut se communiquer,
» sans que ces relations qui les distin-
» guent se communiquent". Si la raison
humaine s'écoute elle-même, elle ne trouvera
en soi qu'un soulèvement général contre ces

vérités inconcevables. Si elle prétend se servir de ses lumieres pour les pénétrer, elles ne lui fourniront que des armes pour les combattre. Il faut, pour les croire, qu'elle s'aveugle elle-même, qu'elle fasse taire tous ses raisonnemens & toutes ses vues, pour s'abaisser & pour s'anéantir sous le poids de l'autorité divine (a).

Ce raisonnement me parut hardi, téméraire même, la première fois que je le lus. Mais lorsque je vins à réfléchir de bonne foi sur le Dogme de la Trinité, lorsque j'eus examiné les sentimens de Cerinthe, des Ebionites, de Théodote, de Praxée, de Basilide, de Valentin, de Marcion, de Berylle, de Noet, de Sabellius, de Paul de Samosate, ainsi que ceux de leurs adversaires sur le même sujet, je vis à mon tour que ce Dogme étoit non-seulement contraire aux lumieres les plus claires de la raison, mais qu'il anéantissoit en même-temps l'Unité de Dieu. L'examen des opinions d'Arius, de Macedonius, de Théodore de Mopsueste, de Nestorius & de quelques Théologiens des siècles suivans, me confirma

(a) NICOLE, Perpétuité de la Foi, pag. 18, édit. de 1666.

dans ce jugement : & la lecture des Ouvrages de Socin, de Sandius, de Zuicker, de Bidle, de Sherlock, de Whiston, de Clarke & de leurs partisans, acheva de faire de moi le plus déterminé Anti-Trinitaire qui eût paru depuis la mort de J. C. jusqu'à ce jour (a).

(a) Ceux qui voudront s'instruire de tout ce que l'on a avancé pour & contre le Dogme de la Trinité, depuis la naissance du Christianisme jusqu'aujourd'hui, pourront consulter :

I. Les anciens Historiens Ecclésiastiques, tels qu'Euſebe, Socrate, Sozomene, Théodoret, & les Ouvrages des SS. Peres.

II. Les Histoires & Mémoires Ecclésiastiques modernes, tels que le *Nucleus Hist. Eccl.* de SANDIUS. — Les Mém. pour servir à l'Hist. Eccl. de M. DE TILLEMONT. — La *Biblioth. Eccl.* de M. DU PIN. — *Hist. Eccl.* FRID. SPANHEIM — *L'Hist. Eccl.* de M. FLEURI. — Le Diction. de BAYLE, aux noms des plus fameux *Anti-Trinitaires*, &c.

III. Les Ecrits des *Anti-Trinitaires & des Sociniens* du XVI^e. Siecle, tels que ceux de Michel Servet, de Lælius Socin, de Bernard Ochin, de Valentin Gentilis, de George Blandrate, de François Davidis, de George Enjedin, de Jean Somer, de Fauste Socin, & autres, dont il est fait mention dans LUBINIETZKI, *Hist. Reform. Polon. Lib. II. & III.* — Dans SANDIUS, *Bibliot. Anti-Trinit.* — dans SALIG, *Hist. Conf. Aug. Tom. II. Lib. VI. Cap. IV.* — Dans WENGERSCIUS, *Hist. Slavon. p. 83 & 84.*

En effet, si l'on suppose d'un côté que le premier homme s'est corrompu par l'abus qu'il a fait de la liberté qu'il avoit reçue de son Créateur, & que la corruption de ce premier homme s'est communiquée à toute sa postérité; si l'on suppose d'ailleurs que Dieu, touché du mal-

IV. Les Ecrits des *Anti-Trinitaires & des Soci-niens* du XVII^e. Siecle, tels que ceux de *Jean Volkelius*, de *Martin Ruar*, de *Christophe Ostro-rode*, de *Jean Schlichting*, des deux *Lubienietzki*, d'*André Wiffowatius* & autres, dont les Ouvrages se trouvent séparément, ou dans la *Bibliothèque des Freres Polonois*.

V. Les Ecrits des plus fameux Ariens Anglois, tels que ceux de *Biddle*, de *Samuel Clarke*, de *Guillaume Whiston*, &c.

VI. Les Ecrits anonymes des Unitaires répandus en Hollande, tant parmi les Anabaptistes, que parmi d'autres Sectes.

VII. Les meilleurs Auteurs qui ont écrit contre les *Anti-Trinitaires* de tous les siècles, tels que *BULL*, *Judicium Eccl. Catholicæ trium. prior sæculor.* &c. *Defensio Fidei Nicenæ in ejusd. Auc̃t. Operibus. ex edit. GRABII.* — *STEPH. LE MOÏNE*, *Varia Sacra*, &c. Tom. I, édit. in-4^o. 1685. — *BOSSUET*, Sixieme Avertissement contre *JURIEU*. — *COTELIER*, *PP. Apostol. ex. edit.* *CLERIGI*, Tom. II. — *PETAVIUS*, *Dogm. Théol.* — *SPANHEIM Elenchus controvers. cum Soci-nianis.* — *BARRROW.* — *STILLINGFLEET* — *EDOUARD*, &c.

heur des hommes , a envoyé un Sauveur pour les racheter , je dis que ce Sauveur ne peut être le Fils de Dieu , égal à son Pere , & Dieu lui-même , parce que Dieu étant un Etre simple , indivisible , éternel , & ne procédant de personne , il est impossible que l'essence de la Divinité consiste dans la pluralité de Personnes.

Dieu est un Etre simple , exempt de composition & de divisibilité : or affirmer qu'il y a plusieurs Personnes distinctes en Dieu , est faire de Dieu un Etre composé & divisible ; donc cette assertion est fausse.

Tout acte de génération exige nécessairement l'existence antérieure du Géniteur à celle de la chose engendrée ; or Dieu le Fils , est , dit-on , engendré de Dieu le Pere : donc il n'est pas Dieu : & les termes de *génération éternelle & immédiate* dont les Théologiens se servent , ne signifient rien.

Il faut dire la même chose du St. Esprit.

Ceux qui pour éluder la force de ces arguments , avancent que l'unité de substance n'excluant point la multiplicité de Personnes , il est très-possible qu'il y ait plusieurs Personnes en Dieu , quoiqu'il n'y

ait qu'un Dieu, avancent une absurdité (a).

Car chaque Personne existante dans une substance, est ou cette substance entiere, ou partie de cette substance. Si elle est cette substance entiere, elle ne peut être une Personne différente d'une autre Personne que l'on supposeroit dans la même substance : si elle n'est que partie de cette substance, il y a donc quelque chose de plus complet, de plus parfait qu'elle n'est ; mais chaque Personne de la Trinité est Dieu, & rien n'est plus parfait que Dieu.

Ceux qui disent que les trois Personnes distinctes qu'il y a en Dieu, ne composent point la substance divine, qu'elles n'en sont point les attributs, &c. mais que dans cette substance simple il existe trois choses analogues à ce que nous appellons Personne, ne raisonnent pas mieux. Car puisque les trois Personnes distinctes qu'il y a en Dieu, ne sont ni attributs, ni parties de la Substance divine, mais trois choses analogues à ce que nous appellons Personne ; que sont donc ces trois choses ?.... Ce sont, me répond-on, des affections distinctes de cette substance.

Mais des affections distinctes supposent

(a) Voyez PLUQUET, *Dict. des Hérés.*

dans une substance plusieurs manieres d'être, de sentir, d'agir, distinctes ou différentes; & quelles manieres d'être, de sentir, d'agir, distinctes ou différentes, peut-on supposer dans l'ÊTRE IMMuable, INCOMPRÉHENSIBLE, dans CELUI QUI EST CE QU'IL EST?

Quand même on acorderoit que la Substance divine est susceptible d'affections distinctes, (ce qui seroit absurde) & que chaque Personne de la Trinité est une affection de cette substance; qui nous a dit que ces affections se bornent au nombre de trois?

Je m'entens à ce peu de raisonnements: car si je voulois m'enfoncer dans les objections, je n'aurois jamais fini.

En effet, si l'on faisoit un corps complet de toutes les raisons que les Trinitaires ont apportées pour expliquer ce Mystere, ce corps seroit peut-être la meilleure preuve que l'on pourroit donner de l'excès d'extravagance où l'esprit humain peut parvenir, lorsqu'il s'émancipe de bâtir sur des principes désavoués par la plus saine raison; ce seroit une collection confuse d'impertinences, de sophismes & d'absurdités entassées les unes sur les autres, & qui n'aboutissent qu'à établir la plus monstrueuse des opinions.

Il ne faut point s'étonner après cela si les Peintres se sont ingéré de représenter la Divinité tantôt avec trois têtes ou trois faces, comme les Payens représentoient Geryon & Janus, tantôt sous une triple figure, comme la Chimere & Fidius : ce qui seroit une impiété horrible, si ceux qui font de telles choses avoient le sens commun (a).

(12) Ce que dit ici le Vieillard, est vrai : car entre autres représentations en ce genre, j'ai vu dans un ancien Missel, à l'usage du Diocèse du Mans, le Titre de la Messe de la Trinité, sur lequel l'image de cette Trinité est représentée de deux façons différentes. La première est une tête à trois faces, dont celle du milieu sert aux deux autres. La seconde est un personnage ayant trois visages, tenant de la main gauche le globe du Monde, & levant la droite, avec le pouce & les deux premiers doigts étendus, & les deux autres pliés. J'ai vu aussi une espèce de Diurnal, où après cette Inscription, *Sequuntur Suffragia Sanctorum & Sanctarum, primò de Sanctissimâ Trinitate*, &c. l'on voit un vieillard à barbe fourchue, assis sur une Trône, ayant une grande couronne sur la tête, un pigeon avec les ailes étendues sur la poitrine, & un Crucifix entre les jambes.

Ne voilà-t-il pas un Symbole bien respectable pour représenter la Divinité? Que diroit Socrate, ou tel autre Sage de l'Antiquité, s'il revenoit sur la terre? ne diroit-il pas que le mon-

Mais, dira-t-on, quoiqu'aucun Chrétien n'ait une idée assez claire des Personnes de la Trinité, ni une idée assez complete de la Substance divine, pour concevoir comment ces Personnes existent dans cette Substance, il doit cependant y croire leur existence, parce que cette existence est suffisamment prouvée par plusieurs passages de l'Ecriture.

Je réponds à cela, que si certains passages de l'Ecriture semblent établir le Dogme de la Trinité, d'autres passages non

de, pour être deux mille ans plus vieux que de son temps, en est cent fois plus impie ?

C'est une chose, que ces sortes de Tableaux profanes & sacrileges, dont quelques-uns mêmes de l'Eglise Romaine se sont scandalisés. Gerson prêchant un jour à Paris sur la Nativité de J. C., reprocha aux Carmes de cette Ville d'avoir dans leur Eglise un Tableau indécent, dont la représentation pouvoit faire croire que la Vierge accoucha non-seulement du Sauveur, mais de la Trinité tout à la fois. *Cavendum est*, inquit GERSON, *in Sermone quem habuit Parisiis de Nativitate Domini, ne aliqua falsa pingatur historia. Hoc dico propter quamdam imaginem (Virginis) quæ est in Carmilitis, & similes, quæ in ventribus earum unam habent Trinitatem, veluti si tota Trinitas in Virgine Mariâ carnem assumpsisset humanam.* MOLANUS, Hist. Imag. Lib. II. Cap. II.

moins clairs le détruisent. Or une telle contradiction réduit l'homme à un Pyrrhonisme parfait sur cet article ; donc il n'y a que la raison seule qui puisse le déterminer ; & cette détermination ne peut être qu'en faveur des passages les plus conformes à la raison.

Que l'on ne dise pas que les passages qui contredisent le Dogme de la Trinité, sont faits pour être interprétés d'une façon différente de leur sens littéral ; car je demanderois d'où l'on fait que les passages qui affirment qu'il y a trois Personnes en Dieu, sont les seuls qui ayent le privilege d'être interprétés à la lettre.

Que l'on ne m'apporte point des raisons fondées sur des autorités ; car je demanderois les raisons sur lesquelles ces autorités sont fondées. Or, ces raisons primitives & fondamentales n'existent pas, & ne peuvent exister ; donc il y a dans le dogme de la Trinité un Pléonafme injurieux à l'unité, à l'indivisibilité de la Substance divine.



C H A P I T R E X.

Fin du Discours du Vieillard.

J'En étois-là de mon examen des mysteres, poursuivit le Vieillard, lorsqu'il me vint tout-à-coup un violent soupçon sur l'authenticité de l'Ecriture.

S'il est extravagant d'ajouter foi aux mysteres, dis-je en moi-même, il ne le doit point être moins de regarder comme un dépôt de vérités révélées, des livres dont on ne connoît ni leurs auteurs, ni leur origine (a) : des livres dont le ca-

(a) D'où savons-nous que les Ecrits que nous lisons sous le nom de Moïse, sont de lui, puisque nous n'en avons point vu les originaux ? & si nous les voyions, qui nous assureroit qu'ils sont écrits de la main de Moïse ? De plus, quand nous serions assurés de cela, quelle certitude avons-nous que tout ce que Moïse a écrit est vrai ? Qui nous assurera que les Evangélistes ont assisté à tout ce qu'ils ont écrit ? Et quand même nous croirions qu'ils ont assisté à tout ce qu'ils rapportent des actions & des paroles de J. C., ils ont pu manquer de mémoire & mentir, comme tout homme peut tromper & être trompé. D'où pouvons-nous savoir aussi avec

non n'a pu être déterminé par plus de dix-sept cents ans de disputes (a), & dont la variété de leçons est si grande, si nombreuse (b), que celle du nouveau Testa-

certitude, que ce que nous lisons sous leur nom soient leurs véritables Ecrits, non falsifiés & non supposés ? ALBERT, PIGHIUS, *Hierach. Eccl. Liv. I. Chap. II.*

(a) DU PIN, *prolog. sur la Bible.* — R. SIMON, *Hist. Critique du V. & N. Test.* — GRABIUS, *Specil. Sæc. I. pag. 320.* — MILLIUS, *Prolog. pag. 23.* — BEVERIDG. *apud ENII Bibliot. Sacr. pag. 376.* — ID. *Codex Can. vind. à CLERICO, edit pag. 117.* — RICHARD BENTLEY, & autres.

(b) Voyez les mêmes Auteurs, ainsi que les *Exercitationes Biblicæ* du Pere Marin, & notamment le passage suivant, touchant le Nouv. Test.

Variantium Læctionum immensa moles multorum animos suspensos reddet, usque suspiciones haud parvas injiciet parum quid certi ex Libris in omni commate, imò in omni ferè commatis parte variantibus, expectari posse. Depravationem illam Textûs Græci, quæ ejus auctoritatem labefactet, ex magnâ illâ læctionum varietate quam in Exemplaribus Græcis R. Stephani invenit, arguit Morinus : Quantos de igitur de Textu eodem triumphos agent Pontificii, comme viderint eas Læctiones à Millio quadruplo auctiores factas, & demùm appendice copiosâ locupletatas ? id insuper causæ nostræ haud officere existimo, quod corruptelas interpolationisque haud paucas ad ipsis Eccles. & incunabulis

ment passe les trente mille (a) : des livres qu'un chacun tourne en sa faveur, selon qu'il lui plaît, & dont chaque Secte s'est

ævoque pænè Apostolico S. Scripturis accidisse fidenter Millius pronunciet. W H I S B Y. Examen var. Lect. Milli, p. 3. 4.

» La prodigieuse quantité de Leçons différentes recueillies par ce Docteur, doit naturellement remplir l'esprit de doutes & de soupçons, & ne promettre rien de certain de ces Livres, qui sont donnés à lire en tant de différentes manieres, & qui varient si fort non-seulement à chaque verset, mais encore en chaque partie d'un même verset. Le Pere Morin a prouvé la dépravation du Texte Grec, parce qu'il avoit trouvé tant de diverses Leçons dans les Copies manuscrites de R. Etienne; ce qui, à la vérité, affoiblit beaucoup l'autorité de ce Texte. Mais quel triomphe pour les Papistes, quand ils verront que le nombre de ces Leçons différentes a été si prodigieusement augmenté par le Docteur Mills, & par le long supplément qu'on y a ajouté. Quoi qu'il en soit, la cause des Protestants ne reçoit pas peu de préjudice de ce que ce Docteur dit avec tant d'assurance, qu'il y avoit grand nombre d'endroits corrompus & falsifiés, presque dès le commencement du Christianisme, & du temps même des Apôtres.

Voyez aussi JEAN GRÉGORY, *Præfat. Oper. Posth.*

(a) VESTENII, *Præf. Nov. Test.*

servie comme d'une regle de plomb ou d'un nez de cire (a) : des livres qui ne font qu'une lettre morte qui souffre tout ; qu'on peut tronquer & falsifier à sa fantaisie , & qu'on peut hardiment comparer à une gaine bannale qui reçoit toutes sortes d'épées (b) : des livres dont l'autorité n'est point plus grande que celle de l'histoire de Tite-Live , ou des fables d'Esoppe , ou de tel livre apocroyphe rejetté du Canon sacré par les Chrétiens modernes (c) : des livres , dis-je , remplis d'obscurités , de contradictions , d'absurdités , & qui , pour le bonheur des hommes , auroient dû ne jamais paroître (d) : de tels

(a) V. GULL. BAYLE , Catéchisme de Controv. composé par ord. de l'Archev. de Bordeaux , Traité I. Quest. VI. PIGHIUS , *ubi sup. Lib. I. Cap. IV. Lib. V. Cap. IV.*

(b) COSTERI *Enchiridion. Cap. I.*

(c) V. WOLFGANG. HERMAN. Préjug. légit. contre le Pap. II. Part. p. 104. — PET. SIMONIS , *Episcop. Ipr. Lib de Verit. Cap. XXX* — BELLARM. *de Verbo Dei, Lib. IV. Cap. IV. §. Poreò* — LINDANUS , *Lib. de Opt. Gen. interpretandi. in Præf.* — HOSIUS — VALENTIA , & autres Auteurs tant Cath. que Protest.

(d) Il y a une infinité de passages de l'Ecriture qui contiennent en eux de grands mysteres,

livres, enfin, ne portent aucun caractere de divinité & d'inspiration.

mais qui sont enveloppés d'un nuage si épais, obscurcis d'ombres si impénétrables, relevés par des impressions si sublimes, enrichis de tant d'allégories & d'ornemens de Rhétorique, si profonds en matiere, & si cachés par la maniere dont le sujet est quelquefois revêtu & déguisé, qu'il semble que Dieu ait eu le dessein de nous les donner pour exercer nos esprits, nous convaincre de notre incapacité, nous faire supporter charitablement les uns les autres sur le fait de la Religion, & nous humilier en nous-mêmes, plutôt que pour y trouver les principes de notre Créance & les Articles de notre Foi. TAYLOR, *Evêque de Down & de Connor en Irlande, Ouvrages Polémiques. page 905 & suiv.*

» Il y a tant de milliers de copies des Ecritures, qui ont été écrites par des personnes de partis & d'opinions si opposées, de tempéraments & de génies si contraires, d'esprits si différents en habileté & en foiblesse, qu'on reconnoît une grande variété dans le Vieux & le Nouveau Testament, par la seule lecture qu'on en fait ». *ibid. pag. 966.*

» Il se rencontre en plusieurs endroits de l'Ecriture un double sens, qui est tantôt littéral, tantôt spirituel, & qu'il faut encore subdiviser: car le sens littéral est ou naturel, ou figuratif, & le spirituel est quelquefois allégorique, & quelquefois analogique; d'autres fois une même phrase comprend plusieurs sens littéraux ». *Pag. 967.*

Un Etre tout-puissant, qui s'est proposé de faire connoître aux hommes, des

» Plusieurs endroits de l'Écriture renferment de grands mystères & des points de la dernière importance, qui cependant sont écrits d'une telle manière, que l'on n'a aucune marque certaine pour découvrir si le sens doit être pris à la lettre ou figurément ».

» Il s'en trouve quelques autres qui sont couchés dans les mêmes termes, avec des paroles, des raisons, & sur des sujets que l'on croiroit être les mêmes en apparence, & qu'il faut cependant expliquer dans un sens tout différent ».

Pag. 969.

» On lit certains passages de l'Écriture qui renferment de si grands mystères, qu'il n'y a que des personnes très-savantes qui puissent en avoir l'intelligence ».

» Il arrive dans l'Écriture la même chose que dans toutes les Sciences, dont les systèmes sont exprimés d'une manière qui souffre plusieurs explications : & soit parce que le sujet est compris sous des termes généraux, ou parce que l'esprit humain est rempli d'une infinité d'idées, ils représentent à la pensée de différentes personnes, & même d'une seule, des choses tout-à-fait dissemblables, quelquefois contraires, & le plus souvent remplies de variétés : ce qui est si ordinaire à l'Écriture, que s'il ne s'agissoit pas d'une chose aussi sérieuse & aussi sacrée, il y auroit de quoi divertir sa pensée en voyant à combien de desseins différents on peut faire servir un même passage.

vérités sublimes & nécessaires, ne permettra jamais que les Livres qui contien-

» La maniere dont les Livres sacrés sont écrits est telle, que la suite de leurs passages ne peut nous servir à avoir une connoissance certaine du sens qu'ils renferment; car lorsqu'ils mettent en avant deux ou trois sujets qui sont comme les antécédents de ce qu'on en doit inférer, quelle certitude peut-on avoir que le rapport qu'on y cherche est juste, & que la conséquence qu'on en tire répond à ses prémices? Ainsi ce n'est pas le moyen de trouver le sens de l'Écriture que de le chercher dans l'enchaînement de certains passages dont l'un ne dépend point de l'autre, & qui présentent à la pensée des choses d'une nature différente de ce qu'on avoit lu dans le passage précédent ».

» Il est vrai que la comparaison des passages est un grand moyen qu'on prétend avoir pour fixer le sens de l'Écriture; mais ce savoir-faire demande une capacité si étendue, que les plus habiles Théologiens n'ont pu s'empêcher de varier ou dans les paroles, ou dans le sens, d'altérer les circonstances, & de changer les termes: l'on peut donc assurer avec raison qu'il n'y a rien au monde dont les étourdis puissent faire un plus méchant usage, puisque ceux qui y apportent le plus de précaution, sont si sujets à se tromper; en un mot, il y a de quoi arrêter & embarrasser l'esprit le plus intelligent ».

» On croit pouvoir exposer les Écritures par l'analogie qu'elles ont avec la raison. Mais comme il faudroit pour cela que les hommes eussent

nent ces vérités , s'égarerent , se perdent , ou soient corrompus : de tels Livres porteront constamment des marques incontestables de leur origine , de leur inspiration , de leur ancienneté , & de leur pureté ; les noms & l'histoire de ceux qui les ont écrits , seront hors de toute contestation : mais il n'y a point d'accident , de changement , que les Ecritures n'ayent éprouvés ; point de critique , de contradiction qu'elles n'ayent effuyées , & dont elles ne soient susceptibles avec justice & à tous égards.

Un maître juste & bon , qui a la faculté de s'énoncer avec toute la clarté possible , ne prescrira rien à croire à ses serviteurs , que dans des termes proportionnés à leur intelligence : s'il veut que ses serviteurs ayent la meilleure opinion possible de sa justice & de sa bonté , il

un intellect universel , muni de principes infail-
libles , par lesquels chacun pourroit prouver in-
failliblement la vérité de tout ce qui y auroit
rapport , cette maniere de raisonner est aussi su-
jettes à illusion qu'aucune autre. Car il en est de
la-raison comme du goût des hommes , &c". *Pag.*
970. — BEGANUS , *Theol. Schol. Part. II. Tom.*
II. post Tract. I. Cap. III. Quest. 7 , dit à peu près
la même chose que M. TAYLOR.

ne leur prescrira rien qui répugne à cette justice, à cette bonté : s'il veut qu'ils croient uniformément, qu'ils exécutent parfaitement ce qu'il leur prescrit, ses ordres ne contiendront aucune contradiction réelle ou apparente : & les Ecritures sont remplies de choses inintelligibles, contradictoires, injurieuses à la justice, à la bonté, à la toute-puissance & à la majesté de Dieu.

Quels sont donc les Livres où Dieu a parlé aux hommes? C'est premièrement celui que les hommes ont sans cesse devant les yeux, & dans lequel ils ne lisent pas; c'est ce grand Livre de la nature, qui nous environne de toutes parts; ce Livre clair, expressif, inaltérable, conçu par l'Être suprême, & formé par sa main adorable. 2. Ce sont ces sens internes & communs à tous les mortels, cette raison (a), cette conscience

(a) *Est quidem vera lex, recta ratio, Naturæ congruens, diffusa in omnes, constans, sempiterna, quæ vocet ad officium jubendo, vetando à fraude deterreat: quæ tamen neque probos frustrâ jubet, aut vetat; nec improbos juvendo aut vetando movet. Huic legi nec abrogare fas est; neque derogari ex hac aliquid licet; neque tota abrogari potest. Nec vero aut per Senatum, aut per Populum solvi hæc*

(a), ce desir constant d'être heureux, qui

lege possumus : neque est quærendus explanator , aut interpres ejus alius. Nec erit alia Lex Romæ , alia Athenis , alia nunc , alia posthac ; sed omnes gentes , & omni tempore , una lex , & sempiterna , & immutabilis continebit ; unusque erit communis quasi magister & imperator omnium Deus , ille legis hujus inventor , disceptator , lator ; cui qui non parebit , ipse se fugiet , ac naturam hominis aspernabitur ; atque hoc ipso luset maximas pœnas , etiamsi cœtera supplicia , quæ putantur , effugerit. CICER. de Républ. Lib. III. apud Lactant. Inst. divin. Lib. VI. Cap. VIII.

» La droite raison est certainement une vé-
 » table loi , conforme à la Nature , commune à
 » tous les hommes , constante , immuable , éter-
 » nelle , qui porte les hommes à leur devoir par
 » ses commandemens , & les détourne du mal
 » par ses défenses ; qui , comme elle , ne commande
 » ni ne défend pas inutilement aux gens de bien ,
 » ne force pas non plus les méchants par ses
 » commandemens ou par ses défenses. Il n'est
 » permis ni de retrancher quelque chose de
 » cette loi , ni d'y rien changer , ni de l'abolir
 » entièrement. Le Sénat ni le Peuple ne sau-
 » roient en dispenser. Elle n'a besoin d'autre
 » interprete que de notre propre conscience.
 » Elle n'est point autre à Rome , & autre à Athe-
 » nes , autre aujourd'hui , & autre demain. Seule
 » éternelle & invariable , elle obligera toutes
 » les Nations en tout temps & en tout lieu ;
 » parce que Dieu , qui en est l'auteur & l'in-
 » terprete , & qui l'a lui-même publiée , fera tou-

les agite. Voilà les livres qui contiennent les vérités les plus sublimes, les règles de notre devoir, & le chemin de la félicité”.

» C'est dans ces livres aussi, ô Dieu!
 » s'écria ici le Vieillard, que je veux
 » lire toute ma vie. Je veux admirer ta
 » puissance dans la création de l'univers;
 » ta sagesse, dans l'ordre & l'harmonie
 » qui y regnent; ta bonté, dans la fin de
 » ton ouvrage, dans les moyens qui ten-
 » dent à cette fin, c'est-à-dire, dans le
 » bonheur des êtres sentants & intelli-
 » gents, & dans les rapports que ces

» jours le seul Maître & le seul Souverain de
 » tous les hommes. Quiconque violera cette Loi,
 » renoncera à sa propre nature, se dépouillera
 » de l'humanité, & sera par cela seul rigoureu-
 » sement puni de sa désobéissance, quand il évi-
 » teroit d'ailleurs tout ce qu'on appelle ordinai-
 » rement supplice.

(a) *Conscientiam à Diis Immortalibus accepimus, quæ divelli à nobis non potest.* C I C E R. PRO Cluent.

» La Conscience nous a été donnée par les
 » Dieux, rien ne peut nous l'ôter”.

Corrector affectuum & animæ pædagogus. ORIGEN.

» La Conscience est le correcteur des affections,
 » & le pédagogue de l'ame”.

» êtres ont entr'eux , ainsi qu'aux objets
» qui les environnent.

» C'est à la lueur de ce divin flambeau
» que tu m'as donné pour m'éclairer dans
» ma croyance & ma conduite, c'est à
» l'aide de cette raison dont tu m'as doué,
» que je veux marcher dans le sentier de
» la vertu. Tout autre guide m'égareroit.
» C'est aux avertissements seuls , à la voix
» secreta de ma conscience que je veux
» me rendre , pour fuir le mal que tu
» hais : & si cet instinct si naturel à cher-
» cher le bonheur me fait former des
» desirs , ils n'auront pour but que ta
» gloire , ton honneur , & l'exécution de
» ta volonté.

» J'ai marché long-temps dans une voie
» étroite & ténébreuse , parfemée d'ob-
» tacles & environnée de précipices ; je
» suis parvenu à connoître le chemin lu-
» mineux de la vérité..... Grand Dieu!
» je mériterois ton courroux éternel , si
» j'abandonnois ce chemin pour rentrer
» dans les ténèbres d'où je suis sorti”.

Voilà mon enfant , poursuivit le Vieil-
lard , de quelle maniere je suis parvenu
à être tel que vous me voyez. J'ai été
élevé dans la Religion de mes peres ; j'ai
examiné , j'ai réfléchi ; un trait de lumiere
a pénétré dans mon cœur , il a dissipé
mes

mes doutes, il a borné mes recherches, mes réflexions; & l'erreur & le préjugé y ont fait place à la vérité.

Si je me trompe, ô mon fils! c'est que de deux problêmes donnés, je me suis décidé pour celui où j'ai trouvé l'évidence. Dieu seroit injuste, s'il me condamnoit pour avoir fait l'usage le plus naturel de ma raison. Mais mon Dieu est le Dieu de Socrate, mon Dieu est le Dieu du Rabbín dont je vous ai parlé, il ne fera pas plus injuste envers moi qu'envers eux.

C H A P I T R E X I.

Réflexions que je fis sur le Discours du Vieillard.

Comme il étoit tard lorsque le Vieillard eut fini de parler, je retournai dans ma chambre, & je me mis à faire les plus sérieuses réflexions sur tout ce qu'il m'avoit dit.

J'examinai d'abord son opinion sur le péché originel: & tout ignorant que je suis, je vis clairement que ce péché ne peut avoir lieu; & que le mal moral,

que l'on dit être la cause du mal physique, a toute autre origine que la désobéissance du premier homme.

Voici comme je raisonnai sur ce point.

» Il est certain, qu'à considérer le monde en général, l'on y remarque un dessein, un ordre, une harmonie, une perfection qui annoncent la sagesse & la puissance de son auteur; mais qu'à le considérer en détail, l'on y découvre un désordre si grand, que l'on ne peut s'empêcher de penser d'abord qu'un être injuste ou impuissant a formé l'Univers, ou qu'un principe malaisant se plaît à troubler, autant qu'il est en lui, l'ordre établi par un principe bienfaisant ».

» Pour prouver ce que j'avance, il ne suffit que de faire quelques remarques sur notre espèce ».

» A considérer cette espèce en général ou dans chacun de ses individus en particulier, l'homme nous semble d'abord une créature accomplie: rien de mieux entendu, rien de plus parfait que sa structure extérieure; rien de plus proportionné à sa nature, à son usage, que ses membres, que ses facultés sensitives. L'anatomie nous découvre en son corps mille parties admirables, qui,

» par leur liaison , leurs rapports & leur
» destination , font un tout plus admira-
» ble encore”.

» A considérer cet homme du côté de
» ses facultés spirituelles, il pense, il gé-
» néralise ses idées , il juge de leurs rap-
» ports ou de leurs oppositions ; il se dé-
» termine , il agit ; il revêt ses idées de
» termes ou de signes arbitraires ; il per-
» fectionne son imagination & sa mémoi-
» re ; il communique ses pensées, il at-
» teint aux arts , aux sciences , & la na-
» ture entiere lui est soumise (a)”.

» Mais ces perfections de l’homme sont
» amplement contrebalancées par ses dé-
» fauts. Ce corps si accompli est en but
» à tous les maux : la faim, la soif, d’au-
» tres besoins naturels, un nombre in-
» fini de maladies lui font sans cesse la
» guerre ; les accidents de toute espece
» l’environnent ; un rien le blesse , le
» déchire , le meurtrit ou le tue ; l’action
» réciproque & continue des solides &
» des fluides , l’impression variée des élé-
» ments , le détruisent tantôt tout d’un
» coup , tantôt elles l’alterent insensible-
» ment , & le conduisent à une vieillesse

(a) Voyez la page 241 & suiv. du 2^e. Vol.

» malheureuse, insupportable, qui n'est
 » terminé que par la mort ».

» L'homme n'est pas mieux partagé du
 » côté de l'ame que du côté du corps :
 » les chagrins, les desirs en tout genre
 » l'assiegent continuellement ; l'orgueil,
 » l'avarice, l'envie, la colere, le ren-
 » dent dur, injuste, cruel & propre à
 » faire le malheur de ses semblables, en
 » faisant le sien propre. En un mot, tout
 » concourt à faire voir que le mal l'em-
 » porte de bien loin sur le bien (a) ».

(a) Voici une esquisse qu'un Poëte du quinzième siecle nous a laissée du mal moral.

*Cur ego sortifera si me vocet arbiter urnæ ,
 Mordicus invitam vitam retinebo ? vel ægre
 Migrabo ut multi ? neque enim fas ; imo libenter
 Destituam mundum hunc scædum innumerisque refertum
 Fraudibus atque dolis , incestibus atque rapinis ,
 Est ubi nulla fides , pietas ubi nulla , nec ulla
 Justitia & pax & requies , ubi crimina regnant
 Omnia , ubi frater fratri insidiatur , ubi optat
 Interitum patris natus mulierque mariti ,
 Atque vir uxoris : nemo est , vel rarus ubique
 Qui non furetur (modò possit) non rapiatque.
 Qui non sit fallax , qui non fiëto ore loquatur :*

» Voilà pour ce qui regarde l'homme.
» Il n'est point mal partagé, à ce que l'on

*Ut merito possit mundus spelunca latronum
Dicier. En Reges sub honesto nomine, nec non
Pontifices, spoliant populos; en depeculantur
Certatim cives, laniantes viscera matrum.
Quid tot supra loquar? sunt cuncta libidine plena,
Et passim prostant, & clam fodiuntur ephēbi.
Quis non mœchatur? mystæ, vafrique cuculli,
Quos castos decet esse, palam cum pellicibus, vel
Furtim cum pueris, matronis virginibusque
Nocte dieque subant: sunt qui consanguinearum
Inguinibus gaudent: ineunt pecudes quoque inulti;
Et rura, & silvæ infames, urbs quæque lupanar.
Adde tot instantes casus, tam multa pericla
Quæ impendent semper mortalibus: adde labores
Assiduos, & tot ridenda superstitionum
• Agmina, queis opus est cervicem subdere, quando
(Prob pudor!) ignari sophiæ, crassique cerebri,
Doctrinæ oscres (quibus est sola alea curæ,
Aut nutrire canes & equos, volucresque rapaces;
Continuisque joci puerilem ducere vitam)
Sceptra tenent, præsumt populis, urbesque gubernant:
Hinc tanta errorum scabies, tot stultitiarum
Colluvies, hinc & tot millia flagitiorum.*

» voit : or , toutes les autres especes ,
 » tous les autres individus qui existent
 » dans l'Univers , l'Univers entier , le sont
 » de même : tout ce qui existe , est un
 » composé de bien & de mal , d'ordre &
 » de désordre , de perfections & d'imper-
 » fections. Cet assemblage monstrueux de
 » choses si opposées annonce donc d'a-
 » bord , ou deux principes éternels , né-
 » cessaires , indépendants , qui produisent
 » tout le bien & tout le mal qu'ils peu-
 » vent produire ; ou un principe unique ,
 » qui n'est ou ni souverainement bon ,
 » ou ni souverainement sage , ou ni sou-
 » verainement puissant ”.

Le passage suivant est un petit tableau de l'homme , considéré tant dans le physique que dans le moral.

*Cætera videntur sentire naturam suam : alia
 pernositatem usurpare , alia præpetes volatus , alia
 vires , alia nare : hominem nihil scire , sine doctrinâ ,
 non fari , non ingredi , non vesci , breviterque , non
 aliquid naturæ sponte , quam flere. Itaque multi
 exiitè , qui non nasci optimum censerent : aut
 quàm , ocysimè aboleri. Uni animantium luctus da-
 tus est , uni luxuria , & quidem innumerabilibus
 modis , ac per singula membra : uni ambitio , uni
 avaritia , uni immensa vivendi cupido , uni superfi-
 titio , uni sepulturæ cura atque etiam post se defu-
 turæ. Nulli tamen vita fragilior , nulli rerum om-
 nium libido major , nulli pavor confusior , nulli ra-
 bies acrior. PLIN. Hist. nat. Lib. VII.*

» Le dogme du péché originel est donc
» la chose la mieux imaginée pour op-
» poser au systême des deux principes ,
» ou pour disculper la Divinité d'impuif-
» sance & de méchanceté”.

» Car en supposant que Dieu avoit
» créé l'homme libre , & que , par l'abus
» de sa liberté , l'homme fit naître non-
» seulement le désordre qui regne en lui ,
» mais encore celui qui est hors de lui
» (a) , c'est à l'homme seul que l'on doit
» s'en prendre de tous les maux qui exif-
» tent. Si la raison nous dit que la toute
» science de Dieu auroit dû prévoir cet
» abus , & sa bonté l'empêcher , ou du
» moins qu'il devoit juger qu'il étoit pos-
» sible , & déterminer l'homme au bien
» moral , ne lui donner de liberté que
» pour faire ce bien , en un mot , ne laif-
» ser dans l'ame de l'homme aucune force
» pour s'écarter des loix auxquelles le
» bonheur est attaché ; si la raison nous
» dit encore que nous voyons tous les
» jours des parents qui , par un effet de

(a) C'est le sentiment de bien de Théologiens ,
que le *péché Originel* est non-seulement la cause
du désordre moral , mais aussi du désordre phy-
sique , tant général que particulier.

» leur prévoyance , de leur prudence &
 » de leur tendresse , préviennent autant
 » qu'il est en eux le mauvais usage que
 » leurs enfants pourroient faire des biens
 » qu'ils leur donnent ; à plus forte raison
 » un Dieu qui est infiniment bon , qui
 » est le pere commun de tous les hom-
 » mes, auroit dû prévoir les effets de ses
 » présents , & ne pas accorder à ses en-
 » fants une liberté funeste qui pouvoit
 » être la cause de leur perte : si , dis-je ,
 » la raison nous représente ces choses ,
 » & mille autres qui les valent , &c. l'au-
 » torité de l'Écriture est-là ; il faut se taire ,
 » ou se contenter de dire , comme un
 » bon Chrétien : *La chose est ainsi ; Dieu*
 » *a eu ses raisons de permettre que l'homme*
 » *péchât. Ces raisons me sont incompréhen-*
 » *sibles , mais elles sont sans doute dignes*
 » *de sa sagesse infinie.*

» Mais tout le monde n'est pas Chré-
 » tien , & tous les Chrétiens n'ont pas
 » la docilité de s'en tenir à ce qu'on leur
 » donne pour article de foi. Il y en a
 » parmi ces derniers , & je suis de ce
 » nombre , qui , méprisant la tradition &
 » l'autorité d'autrui , se croient juges na-
 » turels de l'Écriture ; parce qu'un cha-
 » cun étant obligé de croire ce qu'elle
 » contient , chacun est en droit de l'in-

» interpréter : or , l'on ne peut croire ce
» que l'on ne peut comprendre ; donc
» tout ce que l'Écriture contient en ce
» genre, doit être laissé pour ce qu'il
» est, ou doit être interprété dans un
» sens métaphorique, propre à notre édi-
» fication ou à notre instruction. ”

» L'Écriture, qui est la parole de Dieu ;
» & non une chimere, comme le croit
» le Vieillard, est la regle de notre foi
» & de notre conduite. Cela étant, l'on
» ne peut supposer que Dieu nous y pro-
» pose des objets de foi qui répugnent
» à notre raison, ni qu'il nous y ordonne
» des choses que nous ne pouvons com-
» prendre. ”

» Or le dogme du Péché originel par
» qui l'on prétend que le mal est entré
» dans le monde, n'est point une chose
» que la raison puisse comprendre ; au
» contraire, il répugne à toutes les no-
» tions communes, il est même injurieux
» à la justice, à la bonté de Dieu : donc
» Dieu, qui est un Maître juste & bon,
» ne peut exiger qu'on admette une pa-
» reille absurdité ; donc le mal a toute
» autre origine que la désobéissance d'A-
» dam ; donc les passages de l'Écriture
» sur lesquels ce dogme est fondé, ne for-
» ment point un objet de notre croyan-

» ce; ou s'ils forment un tel objet, c'est
 » dans le cas où ces passages peuvent être
 » entendus de chacun de nous d'une ma-
 » niere propre à son édification ou à son
 » instruction ».

» Mais voyons, examinons un peu
 » d'où le mal tire son origine ».

» Nous savons que tout ce qui existe
 » dans l'Univers, ne peut être l'effet du
 » hasard; tout ce qui existe, tire son ori-
 » gine d'une premiere cause, qui est
 » Dieu; or examinons si Dieu peut être
 » l'auteur du mal »?

» L'on ne peut définir le mal par une
 » privation qui tient du non-être, com-
 » me une maladie est une privation de
 » la santé, ou une injustice une privation
 » d'un acte de justice; car l'on pourroit
 » dire que la santé est une privation de
 » maladie, & un acte de justice une pri-
 » vation d'injustice: la maladie est un état
 » aussi réel que celui de santé; un hom-
 » me qui égorge son frere, fait un acte
 » aussi réel que celui qui fait du bien à
 » son ennemi ».

» Il résulte delà que le mal en géné-
 » ral, (c'est-à-dire, le mal moral & le
 » mal physique) est un être réel & positif,
 » de l'existence duquel l'on ne peut dou-
 » ter non plus que de l'existence de l'U-
 » nivers ».

» Le néant ne peut avoir produit le
» mal, car son pouvoir égaleroit celui
» de Dieu; ce qui est impossible : Dieu
» ne peut avoir créé le mal, car Dieu
» est juste & bon : une autre cause que
» Dieu ne peut avoir produit le mal,
» car Dieu a créé tout ce qui existe ».

» D'où le mal tire-t-il son origine ?
» De l'essence des choses. Qu'entend-on
» par les choses ? Tout ce qui existe dans
» l'Univers. Mais tout ce qui existe dans
» l'Univers, compose l'Univers; tout ce
» qui compose l'Univers, est formé par
» un ouvrier; tout ouvrier dirige son
» ouvrage sur un plan; lorsque le plan
» est bon, l'ouvrage l'est de même : com-
» ment donc les choses qui composent
» l'Univers, produiroient-elles le mal, si
» elles avoient été formées sur le plan
» d'un ouvrier intelligent ? Mais Dieu
» est cet ouvrier; cet ouvrier est intel-
» gent; il est plus, il est bon, juste &
» tout-puissant; le plan qu'il a formé est
» parfait; son ouvrage l'est de même :
» encore un coup, d'où le mal tire-t-il
» son origine ? »

Voilà comme je raisonnois pour tâcher
de découvrir l'origine du mal : mais lorsque
j'en fus-là, je ne pus aller plus loin.
Celui qui est parvenu à ce point, touche

au *Non plus ultra* de la raison humaine. Qu'il se tourne de quel côté qu'il voudra, il ne trouvera aucun jour pour passer outre. Les Systèmes des Manichéens, des Marcionites & de leurs semblables, toutes les difficultés que Bayle a forgées sur ce point, ne prouveront jamais qu'il y a deux principes, dont l'un est essentiellement bon, & l'autre essentiellement méchant, ni qu'il y a de l'injustice & de l'impuissance en Dieu; non plus que l'Écriture & ses Commentateurs, tous les écrits des SS. Peres & des Antagonistes de Bayle, n'établiront la solidité du Dogme du Péché originel, & ne feront voir comment l'existence du mal peut s'accorder avec les attributs que Dieu possède.

Il nous est donc très-permis de jeter les yeux sur tout ce qui nous environne, & calculer le bien & le mal que nous voyons; mais c'est perdre notre temps que de chercher l'origine de ce dernier, de même qu'à la fonder sur des absurdités telles que la chute du premier homme. Il est toujours inutile, & souvent dangereux, de vouloir approfondir des choses au-dessus de la portée de notre entendement: il n'y a que l'orgueil ou la folie qui puissent donner lieu à une telle entreprise.

C H A P I T R E X I I .

Suite de mes Réflexions sur le Discours du Vieillard.

JE ne m'amusai point à examiner le Dogme de la *Présence réelle*, & de la *Transsubstantiation*; il me tarδοit trop de passer en revue celui de la Trinité. Mais comme ces termes *d'attributs*, *d'affections de substance*, *de substance simple*, dans laquelle il existe trois choses analogues à ce que l'on appelle *Personne* (a), étoient au dessus de ma foible conception, je m'attachai uniquement à la nature de J. C., & je formai un raisonnement plus simple, & plus à ma portée; ne doutant point que si je venois à bout de me démontrer que J. C. est Dieu, je n'aurois point grande peine à prouver que le S. Esprit le fût aussi; au contraire, si je trouvois que J. C. ne fût pas Dieu, le dogme de la Trinité tomboit de lui-même.

Entre tous les Chrétiens qui existent

(a) Voyez ci-devant, p. 104 & suiv.

sur la terre, dis-je en moi-même, les uns affirment la Divinité de J. C., & les autres la nient.

J. C. est Dieu, disent les uns ; *c'est un blasphême horrible, que d'affirmer qu'il n'est qu'une simple Créature.*

J. C. n'est qu'une simple Créature, disent les autres ; *c'est un blasphême exécrationnable, que d'affirmer qu'il est Dieu.*

Car, disent les uns & les autres, il y a une distance immense entre Dieu & la Créature. Dieu contient en soi toutes les perfections possibles, & la plus parfaite des Créatures est remplie d'imperfections, n'est qu'un vil atôme en comparaison de Dieu ; en un mot, la distance du fini à l'infini est infinie.

Si c'est une erreur monstrueuse que d'élever J. C. simple Créature au rang de Dieu, les Trinitaires sont dans cette erreur.

Si c'est une erreur monstrueuse que d'abaisser J. C. vrai Dieu au rang des Créatures, les Anti-Trinitaires sont dans cette erreur à leur tour.

Si l'une ou l'autre de ces opinions est une erreur monstrueuse, c'est-à-dire, si la connoissance de la Nature de J. C. & la croyance en icelle sont deux des principaux points de la Révélation, l'Écriture s'exprime certainement d'une manière aussi

claire sur cet article que sur les autres objets de la foi nécessaire à un Chrétien.

Venons au fait : fondons notre raisonnement sur la croyance commune à tous les Chétiens, & laissons-les parler un instant.

I. *Non-seulement Dieu s'est montré de tout temps dans le Spectacle merveilleux que la Nature nous offre, disent-ils tous ensemble, & tout ce qui nous environne annonce l'existence d'un Être éternel, intelligent, sage & tout-puissant; mais Dieu a daigné se révéler encore d'une façon particulière; toute l'Écriture en fait foi: il n'y a personne d'entre nous qui ne sache que les Livres saints sont remplis de traits qui annoncent l'amour, la bonté, la justice, la miséricorde de Dieu envers les hommes; il n'y a personne d'entre nous qui ne croye ces choses, parce que la connoissance qu'il en a est le fondement de sa croyance à cet égard.*

II. *Dieu, touché de l'ignorance & des égarements des hommes, a révélé qu'il enverroit le Messie pour les tirer de cette ignorance & de ces égarements; l'Ancien Testament est rempli de figures & de prophéties qui représentent, qui annoncent la naissance miraculeuse, la vie admirable, la mort infâme, la résurrection glorieuse de ce Messie; l'Évangile contient l'Histoire de ces faits;*

aucun de nous ne doute de ces choses , parce que la connoissance qu'il en a est le fondement de sa croyance à cet égard.

III. Dieu a voulu que le Messie prêchât aux hommes l'humilité, la patience, la charité, la sobriété, la chasteté, le désintéressement; qu'il éclaircît leur entendement; qu'il leur montrât le chemin de la perfection; qu'il leur apprît leur destinée après cette vie, &c. il n'y a personne de nous qui ne croye ces choses, parce que la connoissance qu'il en a est le fondement de sa croyance à cet égard.

Si Dieu a voulu que tous les Chrétiens connussent toutes ces choses, & que cette connoissance fût le fondement de leur croyance à cet égard, il aura voulu à plus forte raison qu'ils connussent la Nature de ce Messie, c'est-à-dire de J. C., & qu'ils le crussent tel qu'ils l'auront connu; car une telle connoissance & une telle croyance sont les deux principaux fondements de la confiance qu'ils doivent avoir en leur Sauveur.

Si Dieu a voulu que tous les Chrétiens connussent la Nature de J. C., & que cette connoissance fût le fondement de leur croyance à cet égard, l'Ecriture s'exprime donc aussi clairement sur cette nature, que sur les autres articles de foi

dont tous les Chrétiens demeurent d'accord.

Mais les Chrétiens different de sentiment sur ce point : l'Écriture ne s'exprime donc point clairement sur la nature de J. C. Il aura été plus nécessaire que les Chrétiens connussent & crussent universellement que J. C. a rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la santé aux malades, la vie aux morts, &c. qu'ils connussent, qu'ils crussent universellement que celui qui opéroit ces merveilles fût Dieu lui-même, ou une simple Créature. Il aura donc été plus nécessaire que tous les Chrétiens connussent & crussent universellement que J. C. ressuscité est monté au Ciel, qu'ils connussent, qu'ils crussent universellement ce qu'il étoit avant sa naissance. Quelle raison auroit donc eue Dieu d'apprendre aux hommes la destinée de leur Sauveur, & de leur cacher sa nature & son origine ?

Tout bien pesé, il est plus raisonnable de croire, ou qu'il est exprimé clairement dans l'Écriture que J. C. est Dieu, ou qu'il est exprimé clairement qu'il n'est pas Dieu.

Mais si l'une ou l'autre de ces expressions est claire & formelle dans les Li-

vres saints, pourquoi les Chrétiens sont-ils d'un sentiment si diamétralement opposé sur cet article, tandis qu'ils conviennent unanimement de tant d'autres qui n'ont d'autre fondement que ces mêmes Livres ?

Seroit-ce parce que la chose ne vaut pas la peine d'être examinée ? Mais il ne s'agit pas moins que de faire d'une créature un Dieu, ou d'un Dieu une créature.

Seroit-ce parce que cette question auroit été négligée ? Mais il y a des siècles & des siècles qu'on la discute & qu'on l'agite de part & d'autre.

D'où vient, encore une fois, que les Chrétiens different de sentiment sur un dogme si important ? Seroit-ce parce qu'il est indifférent de l'admettre, ou de le rejeter ? Mais il s'ensuivroit qu'il seroit indifférent d'admettre ou de rejeter un autre dogme, puis un autre dogme, & généralement tous les dogmes. Ce qui est d'une absurdité insoutenable.

Oh, diront les partisans de la Divinité de J. C., *le nombre de ceux qui nous contredisent est infiniment petit en comparaison du nôtre....* Si ceux qui feront une telle objection, se donnent la peine de consul-

ter S. Hilaire (a), Phébade (b), S. Jérôme (c), Vincent de Lerins (d), & autres qui ont écrit pour ou contre les Ariens, ils verront qu'il s'en faut beaucoup que les partisans de la divinité de J. C. ayent toujours été les plus nombreux. Le grand nombre est une mauvaise preuve en faveur de la vérité: l'erreur est souvent le passage de la multitude. D'ailleurs, il vaut mieux avoir raison avec un petit nombre de Sages obscurs & méprisés, que d'avoir tort avec tous les Théologiens de la terre & leurs adhérents (e).

(a) *Advers. Arian. Ib. de Synod.*

(a) *Contrà Arian. statim ab initio.*

(c) *Contrà Error. Joan. Hierosol.*

(d) *Commonit. I. Cap. VI.*

(e) N'écouterons-nous point, dit St. Athanasie, Jesus-Christ, qui dit qu'il y en a plusieurs d'appelés & peu d'élus; que c'est la porte étroite & le chemin étroit, qui menent à la vie; qu'il y en a peu qui trouvent cette porte ou ce chemin? Quel homme de bon sens n'aimera mieux être parmi ce petit nombre qui entre en la vie, que d'être joint à cette multitude qui marche à la perdition? Si nous eussions vécu au siècle de Saint Etienne, n'eussions-nous pas plutôt choisi son parti, quoiqu'il fût seul, accablé de pierres,

Mais à qui donc doit-on s'en rapporter sur ce point?... A la saine raison, qui ne nous dira jamais que deux ou trois

& exposé à toutes sortes d'opprobres, que le parti de cette multitude qui s'imaginoit que la foi doit suivre le plus grand nombre? Un seul homme qui a le sentiment droit, est plus à estimer que dix mille audacieux. C'est ce que l'Ancien Testament confirme; car lorsque des milliers d'hommes tomboient sous le glaive de Dieu, un seul Phineas s'opposa à la brèche, & arrêta la colere du Seigneur. S'il n'eût pas résisté au torrent qui entraînoit tous les autres, s'il eût approuvé ce que la multitude faisoit, il ne se fût pas mis lui-même au-dessus de tout; il n'eût pas arrêté le fléau de la vengeance divine, ni n'eût sauvé ce reste, qui fut après cela l'objet de la miséricorde de Dieu. C'est donc une chose digne de louange, qu'un seul homme soutienne hardiment le droit & la justice contre le sentiment de la multitude. Soyez, si vous voulez, submergés avec la multitude qui périt par le déluge; mais permettez-moi de me sauver dans l'arche avec le petit nombre. Soyez consumés, si vous voulez, avec les habitants de Sodome, je ne laisserai pas de sortir avec Lot seul. ATHAN. Tom. II. Tract. *Quod Veritas non multitudo. Judic.*

Ignorez-vous, dit S. Gregoire de Nazianze, que la foi, quelque misérable & abandonnée qu'elle soit, est mille fois plus précieuse que l'impiété dans l'éclat & dans l'abondance? Est-ce que vous préféreriez la multitude des Cananéens à un seul Abraham? ou tous les habitants de So-

font un ; à ce flambeau inextinguible qui nous a été donné pour discerner le vrai d'avec le faux, le bien d'avec le mal, par des caracteres imprimés dans les choses mêmes, par leurs rapports, leurs liaisons, leurs différences ; à ce flambeau divin que nous avons reçu pour connoître

dome à un seul Lot ? ou tous les Madianites à un seul Moïse ? Cependant vous savez que ces saints hommes n'étoient que des étrangers & des voyageurs parmi ces peuples. Dites-moi, je vous prie, si les trois cents qui accompagnerent Gédéon n'étoient pas plus à estimer que ces milliers qui l'abandonnerent lâchement ; si les serviteurs d'Abraham qui étoit en petit nombre, n'étoient pas à préférer à tous ces Rois, qui, avec des armées innombrables, ne laisserent pas d'être vaincus ? Mais encore, dites-moi, je vous prie, comment entendez-vous ce qui est dit : *Quand le nombre des enfants d'Israël seroit comme le sable de la mer, le seul reste sera sauvé ; & cet autre passage : Je m'en suis réservé sept mille qui n'ont pas fléchi le genou devant Bahal ?* La chose ne va pas comme vous vous l'imaginez ; non, sans doute ; car Dieu ne prend point plaisir à la multitude. Pour vous, vous comptez vos milliers ; mais Dieu compte ceux qui acquierent son salut : vous ramassez un grand monceau de poudre ; mais moi, j'assemble les vaisseaux d'élection. Il n'y a rien de si grand devant Dieu, qu'une doctrine pure, & une ame qui est remplie & ornée des dogmes de la vérité. *Orat. XXXII.*

l'Être éternel, indivisible, immuable, pour nous convaincre de la nature de sa volonté, de la beauté de la vertu, & de la laideur du vice.... Mais à quoi sert donc l'Écriture, si l'on peut découvrir la vérité, & atteindre à la perfection, par le seul secours de la raison? L'Écriture sert à la raison, de ce qu'un bâton sert à un voyageur : elle sert de défense & de soutien contre les attaques des passions, & les atteintes de l'erreur. Mais l'Écriture n'en est pas moins soumise à la raison (a); parce que le bâton est fait pour le voyageur, & non le voyageur pour le bâton.

Mais les Théologiens & les Pasteurs sont ceux que l'on doit écouter en matière de foi; ils ont fait leur étude de ces choses, ils sont plus éclairés..... En matière de foi, comme en toute autre chose, l'on ne doit écouter que la saine raison (b) : si les

(a) L'Écriture Sainte, la Tradition, les Conciles, les Pères sont bien les témoins dans les disputes où il s'agit de quelques points de Doctrine; mais la raison en est le juge. TAYLOR, *Liberté de prophétiser*.

(b) Dans tout ce qui regarde la Foi, dit le Docteur Taylor, il s'agit de nous persuader nous-mêmes; & nous devons prendre garde que nous

Théologiens & les Pasteurs débitent quelque chose qui lui soit conforme, à la

soyons persuadés raisonnablement. Nous agirions d'une manière très-déraisonnable, si nous nous rendions à une moindre évidence au mépris d'une évidence plus grande & plus forte. Chaque individu humain est en droit d'en connoître, s'il se croit capable de raisonner; & s'il ne le croit point, rien au monde ne l'oblige de décider & de faire un objet de sa Foi d'une proposition qu'il n'est pas en état d'examiner. *De la liberté de prophétiser, pag, 507.*

Un homme sage, dit le même Auteur, qui a une idée de tous les obstacles presque insurmontables qui se rencontrent à développer le sens mystérieux de l'Écriture, ne peut point se soumettre à l'égard de ces matières au jugement des autres; & il seroit bon qu'on laissât à chacun la liberté de juger sur ces sujets lui-même: liberté qu'on n'a aucun droit de lui ôter, à moins qu'on ne se connoisse en état de le garantir de l'erreur, par le moyen d'une infailibilité absolue. Mais qui est-ce qui a cette infailibilité? *Id. ibid.*

Si l'on veut que les Fidéles soient obligés à recevoir aveuglément la doctrine de leurs Pasteurs, sans avoir aucun droit d'en examiner la nature ou la qualité, & que ce soit un crime que d'entreprendre cet examen; si l'on veut que l'autorité des Pasteurs, de quelque manière qu'on les considère, séparément ou conjointement, ou tous ensemble, ou le plus grand nombre, soit sans bornes ou sans mesures, à l'égard des cho-

bonne heure , écoutons-les : sinon , laissons-là les Théologiens & les Pasteurs ; pensons par nôtre tête , & non par celle des autres.

Enfin , si l'on m'opposè qu'il y a des passages dans l'écriture qui affirment formellement que J. C. est Dieu , je répondrai avec le Vieillard , » qu'il y a d'autres » passages qui affirment formellement le » contraire : or , une telle contradiction » réduit l'homme à un pyrrhonisme parfait sur ce point ; il n'y a donc que la » raison qui puisse le déterminer , & » cette détermination sera toujours en » faveur des passages les plus conformes » à la raison (a). » D'ailleurs , quand même il n'y auroit point de passages qui contrediroient ceux qui affirment que J. C. est Dieu , ces derniers devroient être interprétés

ses de la foi , du culte , & des regles générales des mœurs , & qu'il faille croire de foi divine , & pratiquer tout ce qu'ils disent , sans s'en informer plus avant , c'est une maxime que nous nions , & que nous soutenons contraire à la parole de Dieu , à la droite raison , & aux véritables intérêts du Christianisme. CLAUDE, *Déf. de la Réformat.* p. 55 de l'édition de 1683. in-4^o.

(a) Voyez ci-devant , page 106 , 107.

terprétés dans un sens métaphorique, & non autrement. Est-ce qu'il y a quelques passages dans l'Écriture qui contredisent formellement celui qui contient les paroles Eucharistiques ? Non : les Calvinistes ne rejettent le sens littéral de ces paroles, que sur ce qu'il établit un dogme qui répugne aux lumieres les plus claires de la raison. Eh ! pourquoi donc ne pourroit-on pas faire de même à l'égard de tous les passages qui établissent des dogmes absurdes ?

Telle sera dorénavant ma façon de faire ; tout ce qui s'appelle mystere, sera chez moi réputé pour rien.

C H A P I T R E X I I I .

Fin de mes Raisonnemens.

QUoique je trouvasse à propos de rejeter tout ce qu'on appelle mystere, ainsi que le Vieillard avoit fait, je me donnai bien de garde de rejeter l'autorité, de nier l'inspiration des Livres saints. Je regardai une telle entreprise comme téméraire, dangereuse & criminelle. La raison seule, dis-je en moi-

même, peut certainement nous faire découvrir la vérité, nous mener à la perfection, & nous y maintenir : mais tout le monde peut-il faire un usage constant de sa raison ? Il a été donné au fort comme au foible un surcroît de motifs & de moyens pour nous porter au bien ; malgré le raisonnement du Vieillard & les autorités frivoles sur lesquelles il s'est appuyé (a), l'Écriture contient ces motifs & ces moyens : pourquoi donc la rejeter (b) ? C'est trop présumer de ses

(a) Voyez ci-devant page 112 & suiv.

(b) L'Écriture sainte est comme un grand fleuve, dit Saint Grégoire, qui a toujours coulé & qui coulera jusques à la fin des siècles. Les grands & les petits, les forts & les foibles, y trouvent cette eau vivante qui rejaillit jusques dans le ciel : elle s'offre à tous, & elle se proportionne à tous : elle a une simplicité qui s'abaisse jusques aux âmes les plus simples, & une hauteur qui exerce & qui élève les plus élevés. Tous y puisent indifféremment : mais bien-loin de la pouvoir épuiser en nous en remplissant, nous y laissons toujours des abîmes de science & de sagesse, que nous adorons sans les comprendre. Mais ce qui nous doit consoler dans cette obscurité, c'est que, selon Saint Augustin, l'Écriture sainte nous propose d'une manière aisée & intelligible, tout ce qui est nécessaire pour la conduite de notre vie. Voyez la *Préface du Nouv. Test. de Mons.*

propres forces , que d'agir ainsi. Si la suprême félicité consiste ici-bas dans la pratique de la vertu & dans la paix de l'ame , nous devons regarder comme un don du Ciel , tout ce qui nous porte , tout ce qui nous aide à acquérir cette félicité ; nous devons , sous peine de méconnaissance & d'ingratitude , nous servir de ce don.... Je m'en servirai donc , & je remercierai Dieu d'avoir affranchi mon esprit de toute dépendance humaine , & de me voir dans un état mitoyen , d'où je puis fouler aux pieds l'erreur & la superstition , sans crainte de donner dans la présomption & l'incrédulité.

Voilà , cher Lecteur , comme je parvins à distinguer le vrai d'avec le faux par mes propres yeux , & comme je trouvai ce repos intérieur & desirable , que la philosophie du Compere ne m'avoit pu donner.

Il ne me restoit qu'à trouver le moyen de gagner du pain. Le Vieillard m'avoit promis de me montrer ce moyen ; il tint parole , & je me mis à travailler avec lui. Je le laissai penser à sa fantaisie , & je pensai à la mienne.

Mais cette nouvelle association ne dura guere. J'avois à peine été trois mois avec le Vieillard , qu'il mourut. Heureusement

pour moi que je savois mon métier , & que ses pratiques me demeurèrent.

Il ne manquoit donc rien à mon bonheur. Je travaillois une partie de la journée , & je donnois le reste à la lecture , à la méditation , ou aux réflexions. La promenade des champs étoit ordinairement destinée à ce dernier genre. Un jour que je me promenois le long de la Tamise , je me mis à repasser dans ma tête les différents événements de ma vie. Lorsque j'en fus au naufrage où j'avois perdu mes anciens amis , je ne pus m'empêcher de m'attendrir sur leur sort : » Mon » cher Compere ! m'écriai-je tout haut , » vous n'avez jamais connu de vrai bonheur ; hélas ! si vous viviez encore , » & que je pusse vous faire part du mien , » je le ferois de tout mon cœur. Mais » vous.....»

J'en étois-là , lorsque j'entendis quelque bruit derriere moi. Je me retournai... Ciel ! que vis - je !.... je vis le révérendissime Pere Jean de Domfront , qui rioit de toutes ses forces de m'entendre parler seul.



C H A P I T R E X I V .

Récit des Aventures de Pere Jean après le naufrage, &c.

J'Eus à peine reconnu le Révérend, que je me jettai à son cou, & je l'embrasai plus de cent fois. — Quoi! c'est vous! m'écriai-je: par quel bonheur... ah, mon cher Pere Jean! seroit-il possible... où est mon Compere?... où est Vitulos?... où est Diego? — Ils sont tous les trois ici, me répondit-il. — Menez-moi au plus vite où ils sont, repris-je: quoi! vous vivez encore!... ah, mon cher Pere Jean! contez-moi, je vous prie, par quel hasard vous êtes échappé de ce naufrage effroyable, d'où je ne me suis tiré que par une espee de miracle.

Tu sauras, répondit Pere Jean, que lorsque le vaisseau fut en danger de se briser, je montai deux futailles sur le pont, je les bouchai bien, je coulai à l'entour quelques cordes à nœuds; je dis au Compere & à Vitulos que si nous venions à faire naufrage, de saisir chacun une de ces cordes avec moi, & de nous aban-

donner ensuite à tout ce qu'il plairoit à Dame Fortune faire de nous. Pour toi, la frayeur t'avoit mis dans un état à n'entendre aucune raison ; Diego étoit étendu sur le plancher, sans mouvement, sans connoissance, & dans le même cas où tu le vis après le coup de tonnerre de Senlis. C'est pourquoi nous vous laissâmes-là l'un & l'autre, nous nous tînmes près de nos futailles, & lorsque le vaisseau se brisa, nous nous trouvâmes en état de pouvoir nous soutenir sur l'eau jusqu'au lendemain, que des pêcheurs de la côte nous recueillirent & nous menerent à terre.

Comme j'avois eu soin de ne pas oublier le reste de notre argent, & que dans le trouble que la tempête occasionnoit, j'avois escamoté au Capitaine une boîte remplie de perles & de diamants, je regardai ce naufrage comme un bonheur pour nous. Je te regrettai pourtant, ainsi que l'ami Diego ; mais je me consolai en buvant quelques coups à votre intention. — Et le Compere, interrompis-je ? — Le Compere, poursuivit Pere Jean, parut très-sensible à ta perte, ainsi qu'à celle de l'Espagnol : mais ma trouvaille ne le toucha guere. Ce naufrage l'avoit mis d'une humeur insupportable :

une aventure assez fâcheuse qui nous arriva peu de temps après, acheva de lui tourner la tête ; il devint d'une misanthropie aussi farouche que celle de Timon l'Athénien ; il accusa les hommes de méchanceté, le Ciel d'injustice, & finit par devenir Manichéen... Quoi ! le Compere est devenu Manichéen ! Oui, Manichéen, & très-Manichéen. Mais écoute le reste de notre histoire.

Comme je ne trouvai point à propos de me défaire de mes bijoux en Espagne & en Portugal, je formai le dessein de passer en Angleterre. Je communiquai ma résolution à mon Neveu & à Vitulos : le premier me dit de faire à ma fantaisie, le second trouva que j'avois raison : là-dessus nous tirâmes droit à Lisbonne, où nous trouvâmes un vaisseau Hollandois qui nous transporta à Londres.

Lorsque nous fûmes arrivés en cette ville, j'essayai, ainsi que Vitulos, de faire entendre raison au Compere ; mais nous perdîmes nos peines : le Compere nous dit qu'il étoit misanthrope & Manichéen, qu'il vouloit demeurer tel, & qu'il romproit avec nous si nous lui parlions davantage sur ce point. Tu le trouveras dans cette opinion, & occupé à faire un

livre où il prétend démontrer que les hommes, tant sauvages que policés, sont des fots, des injustes, des enragés, & que le Diable a autant à dire que le bon Dieu dans le gouvernement de l'Univers. Quant à Diego, il est aujourd'hui plus fou qu'il n'a jamais été. Je le retrouvai par le plus grand hafard du monde. Comme je me promenois un jour à Hyde Parck, je vis un tas de monde attroupé: je voulus favoir ce que c'étoit, j'approchai, & j'apperçus au milieu de la foule le Seigneur Diego qui faisoit un sermon sur le dernier Jugement. Il étoit dans un état à faire pitié: il étoit presque nud, il avoit la barbe d'un pouce de long, les yeux enfoncés, & le visage exténué de misere. Cet état me toucha: je fendis la presse pour l'emmener, il me reconnut, & se mit à faire des exclamations terribles & des grimaces si effroyables, que la plupart du monde qui l'écoutoit, crut qu'il étoit possédé de plus de soixante-quinze mille Diables. La foule qui étoit déjà assez forte, s'accrut dans un instant si prodigieusement, que je fus plus de deux heures avant de pouvoir le retirer de-là. Enfin, je l'en retirai: je le fis monter dans le premier fiacre que je trouvai, & je l'emmenai à notre logis. Lorsqu'il apper-

cut le Compere & Vitulos, ses exclamations redoublerent, & ne finirent que très long-temps après. Quand il fut un peu appaisé, je lui demandai par quel moyen il étoit échappé du naufrage: il me dit que S. Nicolas & S. Guillaume, auxquels il s'étoit recommandé pendant la tempête, l'avoient soutenu sur les eaux jusqu'à ce qu'un vaisseau Anglois le recueillit & le conduisit à Portsmouth; & que ces Saints lui avoient révélé en même-temps que le monde devoit finir bientôt.

Voyant que je ne pouvois en tirer d'autres raisons, je le laissai tranquille, & je lui défendis de sortir jusqu'à ce qu'il fût habillé plus proprement. Lorsqu'il fut en état de paroître, je lui fis promettre de ne plus prêcher, & je le laissai aller par la ville: & à ses visions près, il nous sert très-affectueusement, & fait assez bien les commissions dont on le charge.

Pere Jean finissoit de parler, lorsque nous arrivâmes à son logement. Le Lecteur me dispensera de lui décrire la joie que je ressentis de revoir mon cher Compere & mes anciens camarades; elle fut inexprimable, & celle de mon Compere ne fut pas moindre. — Ah! mon cher

Jérôme ! s'écria-t-il en me voyant , si tous les hommes te ressembloient mais ! . . . — Il alloit continuer , mais les cris de joie & le tintamare de Diego l'en empêcherent : il se passa plus d'une demi-heure avant que nous pussions nous faire entendre.

La scene de l'Espagnol étant finie , nous nous dûmes tout ce que l'on peut se dire en pareille occasion : après quoi je contai ce qui m'étoit arrivé depuis le naufrage.

Mon récit acheva d'irriter le Compere contre le genre humain. Il avoit cru jusqu'alors , que tout ce qui existe étoit un composé de bien & de mal ; il se persuada pour le coup que tout étoit mal : Vitulos fut presque de son sentiment : Diego ne douta plus que la fin du monde n'approchât (a) : le Révérendissime jura qu'il étriperoit autant de Moines qu'il en rencontreroit : pour moi , quelque

(a) Un dévot plus raisonnable que l'Espagnol , auroit trouvé que le procédé des Inquisiteurs envers son Confrere Jérôme , étoit une action louable & sainte ; mais il étoit parvenu à un tel point de folie , qu'il ne distinguoit plus les bonnes actions d'avec les mauvaises.

sujet que j'eusse de me plaindre, je trou-
vai que le Compere & Pere Jean ou-
troient les choses. Je ne disconvenois point
qu'il y eût beaucoup de mal dans le mon-
de, mais j'étois bien éloigné de croire
que tout fût mal, & que le mal qui existe
dans l'Univers procédât d'un mauvais
principe, égal au bon. A l'égard de
Pere Jean, je lui dis que quand il étri-
peroit tous les Moines de la terre, la
persécution des gens d'Eglise n'en iroit
pas moins son train; que l'histoire de
tous les temps prouve que résister à leurs
violences, est les irriter: que le plus court
étoit d'éviter d'avoir quelque chose à dé-
mêler avec eux. Mais tout ce que je
pus dire là-dessus fut inutile: l'Oncle
& le Neveu persisterent dans leurs opi-
nions.

C H A P I T R E X V.

Raisonnement sur l'opinion du Compere.

LE propre jour de ma réunion à mes
anciens amis, je quittai le logement
que j'avois pris: mais je ne cessai point
pour cela de copier de la musique, pour

gagner de quoi fournir ma part à la dépense du ménage : j'étois devenu trop scrupuleux, pour me servir du produit de la boîte que sa Révérence avoit escamotée au Capitaine Portugais avant le naufrage. Mais lorsqu'après toutes les informations possibles que je fis faire à Lisbonne, je fus certain que personne d'autre que nous n'étoit échappé de ce naufrage, j'usai sans scrupule de la bourse commune, & je ne travaillai plus que pour m'amuser.

Tous mes souhaits auroient été satisfaits, si j'eusse vu mon cher Compere plus raisonnable, ou du moins s'il eût renoncé à la manie qui le tenoit de divulguer son manichéisme & ses autres sentiments par le livre auquel il travailloit. Un jour que son esprit bourru s'étoit un peu adouci, j'employai tous les raisonnements dont j'étois capable, pour lui prouver que quand il y auroit cent fois plus de mal sur la terre, l'on ne pourroit en conclure que l'Univers ne fût souverainement gouverné par un Etre bon, sage, & tout-puissant. J'ajoutai que son opinion à cet égard n'étoit fondée que sur une prévention aveugle, & nourrie par son humeur atrabilaire ; qu'il devoit savoir par sa propre expérience combien l'on devoit

faire peu de fondement sur ces opinions outrées, qui ne nous paroissent réelles qu'autant qu'elles flattent nos préjugés & nos passions, & jusqu'à ce que l'expérience & des connoissances ultérieures viennent à faire tomber le bandeau qui nous offusquoit la vue. Enfin, je le priai de se souvenir que puisqu'il haïsoit les hommes pour leur méchanceté, il devoit éviter d'être méchant à son tour; & que c'étoit l'être en effet, que de répandre dans le public des opinions qui n'avoient aucun fondement solide & réel, & qui pouvoient entraîner après elles les plus grands maux.

Le Compere, peu accoutumé à m'entendre raisonner de la sorte, me demanda depuis quand je m'ingérois de faire le raisonneur? Depuis, lui répondis-je, que je me suis apperçu que dix ans de vos leçons ne m'avoient rendu ni plus savant ni plus heureux; depuis que j'ai vu qu'un homme qui a assez de lumieres, assez de pouvoir sur soi-même, pour secouer le joug des préjugés de l'enfance, & assez de prudence pour ne pas se laisser éblouir par les sophismes des Philosophes du siecle, n'a de maximes à suivre que celles qu'approuve le sens commun, n'a de route à

tenir que celle que lui prescrivent l'amour-propre , la justice & la modération. Laissons le monde tel qu'il est , & les hommes tels qu'ils sont : n'ouvrons les yeux que pour voir si nos opinions nous sont utiles , raisonnables , & demeurons - en - là. Le vrai bonheur ne consiste point dans des spéculations creuses qui ne servent qu'à nourrir notre inquiétude , & nous tourmenter ; le vrai bonheur consiste à être à soi , & non à ses idées ; à être son propre maître , & non l'esclave de soi-même.

Je fais aussi-bien que vous , que les hommes sont généralement méchants. Je n'ignore pas non plus que le monde est rempli de maux. Mon expérience en est garant. Mais dois-je pour cela haïr opiniâtrement tous les hommes ? Non : la haine est un serpent qui ronge le cœur qui l'enfante. Dois-je me mettre dans la tête qu'un principe malfaisant se plaît à troubler l'ordre établi dans l'Univers ? Non : cette opinion ne feroit que troubler mon repos , qu'accroître mes maux , & les choses n'en iroient pas moins leur train.

Bornons-nous donc à avoir de l'aversion pour les méchants , & non de la haine ; & prenons garde en même-temps

de confondre les bons avec eux. Ayons en horreur les persécuteurs & les tyrans, mais ne les haïssons pas. L'horreur & l'aversion sont en ce cas des sentiments naturels & raisonnables ; & la haine est toujours une passion aveugle & outrée, qui nous mine & nous dévore, tandis que ceux qui en sont les objets, se moquent de nous. Plaignons les superstitieux & les ignorants, mais ne les méprisons pas. Le mépris est fait pour l'erreur & le ridicule ; un sentiment plus humain doit être réservé pour ceux qui en sont atteints (a).

Bornons-nous encore à savoir que le mal existe, & n'étendons point nos regards plus loin : son origine est environnée de ténèbres impénétrables à la raison humaine. Il y a de la témérité, ou pour mieux dire de la folie, à prétendre en savoir plus que les autres sur ce point,

(a) *Recta volens animus, sapiens, & amator
honesti,*

*Quosdam odio dignos judicat esse suo :
Nec tamen hos toto depellit fœdere, gnarus
Naturam Errantium dividere à vitiis.*

BILLIUS, Anth. Sac.

& sur-tout à penser comme vous faites. Que diriez-vous si après avoir publié vos opinions vous veniez à vous appercevoir que vous vous êtes trompé sur cet article, comme sur celui de la perfection des sauvages? Ne vous blâmeriez-vous pas de votre témérité? vous feriez plus; vous ne vous pardonneriez jamais d'avoir joint une erreur de cette espece à celles dont les hommes sont infectés.

Par la ventrebleu, dit Pere Jean, l'ami Jérôme vient de raisonner comme la raison même. La vie est trop courte & trop précieuse pour la passer dans la haine & l'amertume, dans des déclamations & des Jérémiades continuelles sur la méchanceté des hommes, & sur les maux dont l'univers est rempli. Pour moi, je me moque de tous ceux qui ne méritent pas mon estime, & rien de plus. Il est vrai que j'ai juré d'étriper tous les Moines qui me tomberont dorénavant entre les mains; mais c'est de la façon qu'on extermine ces reptiles dangereux, dont le souffle empoisonne l'air, & dont la piquure tue l'homme. D'ailleurs, je borne mon étude & mes recherches aux seuls plaisirs de la vie. Un flacon de vin bannit chez moi le souvenir de deux ans de diete & d'un siecle de mélancolie: un

bon repas, un bon lit, & un tendron de quinze ans m'apprennent que s'il y a du mal dans le monde, il y a aussi quelque bien ; & que la moindre dose de celui-ci défraye au centuple de celui-là. En un mot, je me moque de tout ce qui s'appelle science. Savoir jouir, est tout ce que je fais. C'est bien assez. Deux ans d'expérience devoient défiller les yeux à un galant homme sur l'article des opinions qui ne sont fondées que sur des conjectures.

Mon neveu a donc tort de prendre pour des réalités, toutes les idées qui lui passent par la tête. Nos facultés intellectuelles sont bornées ainsi que nos facultés corporelles : l'expérience nous apprend à quoi nous devrions nous en tenir sur cet article. Nos yeux sont faits pour distinguer certains objets, pour voir à une certaine distance, & rien de plus, rien au-delà. Pourquoi ? parce qu'il n'étoit point nécessaire que nous vissions plus loin. Il en est de même de nos autres sens.

Un homme peut porter un fardeau, peut soutenir la fatigue, peut courir, sauter, voltiger, mieux qu'un autre ; il peut exceller par-dessus tous les autres

dans un art ; mais sa force , son adresse , sont bornées fort près du point où sa supériorité le distingue des autres : & s'il a pour quatre sols de bon sens , il sera le premier à s'appercevoir qu'il ne peut aller plus loin. Pourquoi donc les seuls raisonneurs prétendent-ils outre-passer les bornes de l'intelligence humaine ? Sont-ils les seuls qui ignorent quelle est leur condition ? Ne savent-ils pas que les idées que nous nous formons des choses , purement abstraites à notre égard , sont trop imparfaites pour servir de fondement à la découverte de l'origine & de la nature de ces choses ?

Lorsque je vois un sauteur de la foire sauter par-dessus une pique de 12 pieds , plantée au milieu d'un théâtre , je dis qu'un tel saut est l'action la plus hardie , la plus adroite de tous les sauteurs de la terre ; mais lorsque je compare la distance qu'il y a entre la pointe de cette pique & le soleil , ce sauteur n'est plus à mes yeux qu'un vermissseau rampant sur un tas de boue.

Lorsque j'entends un orateur renommé débiter d'un ton emphatique quelque discours sur l'origine du mal , je dis qu'il est un habile homme ; qu'il fait se con-

cilier l'attention de ses auditeurs, leur plaire, les persuader même : mais lorsque je compare la matiere qu'il traite, à l'imperfection du petit nombre d'idées qu'il a de cette matiere, à l'impossibilité d'en acquérir davantage, je regarde cet orateur comme une grenouille qui croasse dans un marais fangeux.

Le nombre des vérités dont l'intelligence est à notre portée, est extrêmement petit, & ces vérités sont extrêmement simples ; mais elles nous suffisent. Celles qui sont au-dessus de notre conception, ne sont point faites pour nous. Ceux qui entreprennent de les démontrer, sont des foux ou des imposteurs, qui éblouissent la multitude par un tas de sophismes absurdes ; & les idiots qui les écoutent, ressemblent, comme dit Horace, à une troupe de voyageurs que la nuit a surpris en passant dans une forêt : ils marchent sur la foi d'un guide qui les égare, l'un à droite, l'autre à gauche ; ils prennent tous diverses routes, chacun croit suivre la bonne ; & plus il le croit, plus il s'écarte : quoique tous leurs égarements soient différents, ils n'ont pourtant tous qu'une même cause, c'est que leur guide les a trompés, &

que la nuit les empêche de se redresser (a) ”.

C H A P I T R E X V I.

Raisonnement de Vitulos sur ce qui a été dit dans le Chapitre précédent.

L Orsque Pere Jean eut fini de parler, Vitulos reprit la parole, & dit que nous avons raison l'un & l'autre, & que le Compere avoit tort, sur-tout à l'égard de son Manichéisme. Quand même, lui dit-il, vous auriez réellement découvert qu'un dogme aussi funeste seroit fondé, s'il vous restoit l'ombre du sens commun & de la prudence, vous devriez le cacher plutôt que de le divulguer. Le monde est tellement constitué, qu'il est des

(a) *Velut sylvis , ubi passim*

Palantes error tertio de tramite pellit ,

*Ille sinistrosum , hic dextrosum abit : unus
utrique*

Error , sed variis illudit partibus

Lib. II. Sat. III.

vérités très peu importantes en elles-mêmes, dont l'exposition feroit mille fois plus nuisible au genre humain, que l'erreur où il est à leur égard (a) : à plus

(a) Il est certain que plusieurs grands hommes ont pensé que toutes les vérités, ou tout ce qu'on prenoit pour telles, n'étoient point bonnes à être divulguées. Le Lecteur ne sera point fâché de voir ici comment un des plus vertueux & des plus savants Evêques du cinquieme siecle s'exprimoit sur ce sujet.

Καλοπόν ἐσιν, εἰ μὴ καὶ λίαν ἀδύνατον, εἰς ψυχὴν τὰ δι' ἐπισήμης εἰς ἀποδείξιν ἐλθόντα δόγματα σαλευτῆναι. οἷσκα δ' ὅτι πολλά φιλοσοφία τοῖς θρυλλημένοις τέτοις ἀντιδιατάττεται δογμασιν. ἀμέλει τὴν ψυχὴν ἐκ ἀξιώσω ποτὲ σώματος ὑπερογενῆ νομίζειν τὸν κόσμον ἐ φήσω καὶ τὰλλα μέρη συνδιαφθεیرهσθαι. τὴν καθωμιλημένον ἀνάσασιν ἱερωντι καὶ ἀμόρητον ἡγημαί, καὶ πολλῶ δέω ταῖσ τε πλιθῶς ὑπολήψισιν ὁμολογηῆσαι. νες μεν ἔν φιλοσοφος ἐπόπτης ὦν τάλιθῶς, συγχωρεῖ τῆ χρεία τῶν ψεύδεσθαι. ἀνάλαγον γαρ ἐσι φως πρὸς ἀλήθειαν, καὶ ὄμμα πρὸς δῆμον. ἢ ἔν ὀφθαλμος εἰς κακόν ἂν ἀπολαύσεις, φωτὸς, καὶ ἢ τοῖς ὀφθαλμιῶσι τὸ σκότος ὠφελιμωτερον. ταῦτη καὶ τὸ ψεύδος ὄφελος εἶναι τίθεμαι δῆμω, καὶ βλαβερόν τὴν ἀλήθειαν τοῖς ἐκ ἰσχύουσιν ἐνατενισαί πρὸς τὴν τῶν ὄντων ἐνάργειαν. εἰ ταῦτα καὶ εἰ τῆς καθ' ἡμᾶς ἱερωσύνης συγχωρήσιν ἐμοί νόμοι, δυναίμην ἂν ἱεράσθαι, τὰ μὲν οἰκσι φιλοσοφῶν, τὰ δὲ ἔξω φιλομυθῶν, εἰ μὴ διδάσκων, ἀλλ' ἐδὲ μὲν τοι μελαδιδάσκων, μένεεν δὲ εἶων ἐπὶ τῆς προλήψεως. εἰ δὲ φασιν ἔτω δεῖ καὶ κί-

forte raison, une vérité de cette espece ;
 si c'en étoit une, devroit être ensevelie

νεῖσθαι, καὶ δῆμον εἶναι τὸν ἱερέα ταῖς δόξαις,
 ἐκ ἂν φθανοίμι φανερόν ἄμασι κατισύς. δῆνω γὰρ
 δὴ καὶ φιλοσοφία, τὴ πρὸς ἀλλήλων; τὴν μὲν ἀλη-
 θεϊαν τῶν θεῶν ἀπορρήσιον εἶναι δεῖ. τὸ δὲ πλῆ-
 θος ἐτέρας ἕξεως δεῖται ἄνδρις δὲ καὶ πολλακίς
 ἐνῶ, μηδέμιάς ἀνάγκης παρούσης. ἔτ' ἐλέγχειν
 σοφόν, ἔτ' ἐλέγχεσθαι. καλέμενος δ' εἰς ἱερῶσύν-
 ην, ἐκ ἀξίω προσποιεῖσθαι δόγματα ταῦτα
 θεόν, ταῦτα ἀνθρώπου μαρτύομαι. SYNES. EPIS.
 CYREN. Epist. ad Frat.

» Je regarde comme une chose difficile, pour
 » ne point dire impossible, de renoncer à cer-
 » tains principes qui sont d'une évidence dé-
 » monstrative; & d'un autre côté, la Philoso-
 » phie est telle qu'elle peut difficilement coin-
 » patir avec les opinions vulgaires. Je ne sau-
 » rois convenir, par exemple, que l'ame soit
 » d'une date postérieure à celle du corps; je
 » ne peux concevoir que l'Univers & toutes ses
 » parties doivent périr un jour; il me semble
 » que l'opinion commune touchant la résurrec-
 » tion, contient quelque chose de sacré, qu'on
 » ne doit pas divulguer: car je ne crois pas
 » qu'on doive tout dire; & un Philosophe, toute
 » connue que la vérité lui soit, doit pourtant
 » céder à la nécessité de la déguiser. Car ce
 » que la lumière est à la vue, la vérité l'est
 » pour le peuple: or, comme la vue ne peut
 » supporter, sans courir risque, une lumière
 » trop éclatante, & que les ténèbres sont plus
 » propres pour des yeux foibles, de même le

pour jamais dans les ténèbres les plus épaisses. L'erreur & la superstition ont engendré des désordres, des fureurs, & des cruautés inouïes; il est des circon-

» déguisement, à mon avis, est plus salutaire
» pour le vulgaire; car la vérité blesse ceux qui
» ne sauroient être attentifs à l'évidence des
» choses. Ainsi, si les loix de la Consécration
» Episcopale, qui sont établies parmi nous,
» souffrent ces tempéraments, je me soumettrai
» à être consacré, puisqu'alors j'aurai la liberté
» de philosopher en mon particulier, & de par-
» ler mystérieusement au peuple sans lui ensei-
» gner aucune chose dans toute son étendue, &
» sans le désabuser des opinions dont il aura
» été imbu, & dans lesquelles je trouve qu'on
» doit le laisser.

» Mais si ces loix exigent d'un Evêque qu'il
» ait la même croyance que le peuple, j'avoue
» que je ne puis me résoudre à désavouer mes
» sentiments en public: car quel rapport y a-
» t-il entre la Philosophie & le commun peuple,
» auquel on ne doit faire appercevoir la vérité
» des choses divines que d'une manière toute
» mystérieuse? Je le répète encore, & je dé-
» clare hardiment que je crois qu'un homme
» sage doit, à moins d'une pressante nécessité
» du contraire, laisser les autres dans leurs sen-
» timents, & en même-temps avoir les siens
» en particulier. Ainsi, si l'on me fait Evêque,
» je prends Dieu & les hommes à témoins,
» que je ne veux rien changer à mes senti-
» ments".

tances où la vérité en engendreroit de même, si elle se présentoit où elle n'a que faire.

Il y a mille & mille personnes sages qui s'apperçoivent des erreurs dont le peuple est imbu, sur-tout à l'égard de la Religion; mais aucune d'elles n'entreprendra jamais de le désabuler, à moins qu'il ne soit suffisamment préparé à voir le jour, & que cette vue ne puisse donner lieu à aucun accident funeste. Ce n'est pas que la vérité entraîne naturellement après elle aucune suite dangereuse; les maux qui résultent de son exposition, ne viennent que de la nature des sujets auxquels elle est exposée (a). Il y

a

(a) Quand la vérité se présente à l'homme, son éclair l'estonne, son esclat l'atterre; ce n'est point de sa faute, car elle est très-belle, très-amiable, & très-convenable à l'homme, & peut-on d'elle dire encore mieux que de la vertu & sagesse, que si elle se pouvoit bien voir, elle raviroit & embraseroit tout le monde en son amour. Mais c'est la foiblesse de l'homme qui ne peut recevoir & porter une telle splendeur, voire elle l'offence. Et celui qui la lui présente est souvent tenu pour ennemi, *veritas odium parit*. C'est acte d'hostilité, que de lui montrer ce qu'il aime

me

a des circonstances où il est très-dangereux de se servir d'une chose, quoiqu'excellente en elle-même. Le vin est de sa nature bienfaisant : il ranime les forces ; & réjouit le cœur de Pierre, tandis qu'il enivre Jean, & le rend furieux. D'où viennent des effets si différents ? Des différentes constitutions de Pierre & de Jean, & non de la nature du vin. La nature du vin est d'animer & d'échauffer : il est de la nature de Jean d'entrer en furie lorsqu'il est échauffé. Voilà tout le mystere. Un homme de bon sens, qui connoîtroit le tempérament de Jean, se garderoit bien de lui donner à boire autre chose que de l'eau.

Non-seulement l'amour de l'ordre doit nous faire abstenir de débiter des vérités dangereuses à la multitude ; mais l'amour de nous-mêmes doit nous porter aussi à être très-réservés sur cet article. Nous le savons par expérience. Lorsque nous fûmes convaincus d'avoir battu monnoie en Russie, nous dûmes aux Juges, commis pour nous examiner, que *nous n'avions*

me & cherche tant. L'homme est fort à desirer, & foible à recevoir. CHARRON, *de la Sagesse*, Liv. I, Chap. IV.

fait que suivre en cela le droit naturel. Et il est certain qu'il n'y a rien de plus naturel que le pouvoir de donner telle forme, tel poids, que l'on juge à propos à un morceau d'or ou d'argent, & de lui attribuer la valeur que l'on veut. D'ailleurs, ce qui est naturel est imprescriptible. Mais les gens à qui nous avons affaire ne pensoient point de même sur ce point. » Le droit positif, selon eux, a, dans certain cas, „ anéanti le droit naturel : les Souverains „ se sont arrogé celui de battre mon- „ noie, & tous ceux qui y portent at- „ teinte doivent être punis ”. Nous devons donc prudemment nous borner à demander pardon de notre prétendue faute, & rien de plus. L'on est assez indulgent dans ce pays-là ; l'on se seroit contenté de nous appliquer quelques coups de bâton sur la plante des pieds, & l'on ne nous auroit point envoyé piocher dans les mines de la Sibérie, d'où l'on ne sort pas toujours aussi facilement que nous avons fait.

Enfin, pour revenir au sujet dont il est question, s'il est de la prudence de taire quelquefois certaines vérités, il le sera toujours de ne point répandre une opinion aussi absurde, aussi dangereuse, que celle dont le Compere est actuellement

infatué. Il feroit bien à l'avenir de penser pour lui, & de se taire; & nous ne ferions point mal d'en faire autant.

Voilà ce qui s'appelle raisonner, dit Pere Jean. Pour moi je laisse dorénavant les hommes dans leurs opinions, bonnes ou mauvaises : qu'ils se trompent ou qu'ils ne se trompent pas, c'est leur affaire, & non la mienne. Quand je me rappelle les différents événements de notre vie, je vois que la moitié des persécutions que nous avons effuyées, vinrent autant d'avoir parlé contre les opinions reçues, que d'avoir agi contre les loix que les hommes ont établies. Mais l'on ne devient avisé que par l'expérience. J'avoue que les hommes sont injustes & méchants; mais la société est tellement constituée, qu'ils doivent être tels. Il est vrai que l'Univers est un composé de bien & de mal; mais un homme de bon sens doit plutôt s'occuper à tirer le meilleur parti possible de la vie, que de s'embarasser de ce qui ne le regarde pas. Ça, buvons un coup.



C H A P I T R E X V I I .

Continuation du même sujet.

NOUS crûmes d'abord que le Compere alloit répondre en détail à tout ce que nous venions de lui débiter ; mais il se contenta de nous dire que nous étions des ignorants, & qu'il persisteroit dans ses opinions, jusqu'à ce qu'on lui eût démontré le contraire par des raisons incontestables, & non par un tas de lieux communs, qui ne convenoient que dans la bouche des pédants, & non à des gens qui faisoient profession d'être Philosophes.

J'aimois mon Compere, mais son propos me piqua : je ne pus m'empêcher de repliquer qu'il n'y avoit point tant de pédantisme qu'il se l'imaginoit, dans ce qu'on venoit de lui dire : que je lui accordois très-volontiers que les hommes en général étoient des méchants, des scélérats ; mais que je n'avouerois jamais que l'Univers fût mal gouverné.

Il eût vrai, continuai-je, que les efforts que j'ai faits jusqu'aujourd'hui pour

accorder l'existence du mal avec la toute-puissance, la sagesse & la bonté de l'Etre qui gouverne l'Univers, ont été vains; mais cela dépendit de mon peu de lumieres, ou plutôt de ce que je m'y suis mal pris; car les plus importantes découvertes n'ont pas toujours été faites par les plus savants....

Je te défierai bien de faire celle-ci, interrompit le Compere. Cela se peut, repris-je....; mais il me vient une idée.... si mon cher Compere vouloit me donner 24 heures pour penser là-dessus, je lui démontrerois peut-être que son défi n'est point si fondé qu'il le croit.

Le Compere m'accorda par pitié 24 heures que je lui demandois, & personne au monde ne fut plus étonné que Pere Jean & Vitulos, lorsqu'ils me virent accepter ce défi.



C H A P I T R E X V I I I .

Continuation du même sujet.

J'Employai ces 24 heures à éclaircir l'idée qui m'étoit venue sur le sujet de notre dispute ; & lorsque le moment de la conférence fut arrivé , je parlai en ces termes :

Il me semble , mes chers amis , que si l'on venoit à bout de définir la nature de la liberté de Dieu , ainsi que la nature de la liberté de l'homme , l'on pourroit rendre raison de l'origine du mal qui existe dans l'Univers , tant dans le physique que dans le moral.

C'est ce que je vais essayer de faire.

La liberté de Dieu ne peut consister dans ce que les Théologiens appellent *Indifférence de contradiction* , c'est-à-dire , dans le *pouvoir d'agir ou de ne pas agir* : une telle liberté supposeroit en Dieu ou de l'ignorance , ou de l'irrésolution , ou le pouvoir de choisir deux moyens différents dans l'exécution d'une chose , ou celui de se déterminer indifféremment pour l'une ou l'autre de deux choses opposées. La liberté de Dieu consiste donc

en ce qu'il fait ce qu'il lui plaît; or il n'y a jamais dans ce qu'il fait que le meilleur qui lui plaît.

Que l'on ne dise pas que si Dieu se détermine nécessairement, il n'est pas libre; car je demanderois si un Etre infiniment puissant n'est pas infiniment indépendant : que l'on ne dise pas non plus qu'un Etre infiniment puissant a la liberté de choisir plusieurs moyens dans l'exercice de sa puissance, ou de faire une chose, ou de ne la faire pas; car je repliquerois qu'un Etre infiniment bon, infiniment sage, se détermine nécessairement pour le meilleur moyen dans l'exécution de ce qu'il doit faire; & que lorsqu'une chose n'existe point, il se détermine nécessairement à produire cette chose, s'il est meilleur qu'elle existe, ou à la laisser dans le néant, s'il est meilleur qu'elle n'existe pas.

Poursuivons.

Lorsque l'Univers étoit encore dans le néant, l'Univers n'avoit rien en soi qui déterminât Dieu d'une maniere absolue à lui donner l'existence. Il faut donc considérer le pouvoir dont il s'agit ici, du côté de l'agent, & non du côté de l'objet.

Dieu a résolu de toute éternité de

créer le monde tel qu'il est ; les décrets de Dieu sont invariables ; donc Dieu n'avoit pas le pouvoir de ne pas créer le monde : & cependant on ne peut nier qu'il ne fût parfaitement libre en le créant : par conséquent, l'indifférence de contradiction n'est point de l'essence de la liberté.

Que l'on ne dise pas que Dieu ayant été libre de faire ou de ne pas faire ce décret, il s'ensuit qu'il pouvoit fort bien se dispenser de créer le monde, qui est l'effet de ce décret. Car si l'on ne peut supposer un instant qui ait précédé ce décret, on ne peut supposer un instant où Dieu ait eu le pouvoir en question, l'existence de ce décret anéantissant nécessairement ce pouvoir dans un être immuable : or, la supposition d'un instant préexistant détruiroit l'éternité du décret, l'immutabilité de Dieu, & par conséquent Dieu lui-même.

Faisant abstraction du décret par lequel Dieu s'est déterminé à créer le monde, ce pouvoir de le créer ou de ne le pas créer n'a pu se trouver en lui. Un tel pouvoir considéré du côté de l'agent est toujours l'effet de son ignorance ; imperfection qui ne peut se trouver que dans la créature. Si Jean a le pouvoir de

faire ou de ne pas faire telle action, c'est qu'il ignore ce qui lui est plus avantageux dans cette occasion, d'agir ou de ne pas agir. Que l'ignorance de Jean se dissipe, le parti qu'il découvrira être le plus à son avantage, sera celui qu'il suivra infailliblement sans conserver le moindre pouvoir réel pour son opposé. Combien à plus forte raison Dieu, dont les connoissances sont sans bornes, suivra-t-il toujours infailliblement dans ses productions, la regle que lui prescrivent ses perfections infinies ?

La liberté de Dieu cesseroit d'être infiniment parfaite, si pour agir il devoit examiner les objets de son action, choisir celui qui lui plaît le plus, sans qu'aucun motif le déterminât nécessairement à ce choix ; & si après avoir choisi, il lui restoit encore le moindre pouvoir de changer de résolution. Car, sans parler de l'incompatibilité d'une telle liberté en lui, avec ses décrets éternels & son immutabilité, cet examen supposeroit en Dieu un défaut de connoissance suffisante ; ce choix sans aucun motif déterminant, seroit plutôt l'effet d'un destin aveugle que d'un être infiniment sage ; & ce pouvoir de révoquer son choix, ou seroit chimérique, ou, s'il étoit réel, mar-

queroit que l'intelligence infiniment parfaite pourroit rejeter un bon projet pour en suivre un qui ne le feroit pas.

Il résulte de ce que je viens de dire, que Dieu, en vertu d'un décret aussi éternel que lui, ne pouvoit ne pas créer le monde, ni ne pas le créer tel qu'il est : il résulte encore que le monde tel qu'il est, est le meilleur des mondes possibles, parce qu'il est l'effet d'une cause infiniment parfaite. Le mal qui existe dans le monde est donc l'effet des limites naturelles de la création : & cet effet étoit nécessaire, parce que l'Univers ne pouvoit être aussi bon que la cause qui l'a produit, il ne pouvoit être aussi parfait que l'Être existant par soi (a).

(a) Si du plan général du monde, qui est très-bien ordonné & très-utile, il en résulte quelques inconvénients, c'est qu'ils se sont rencontrés à la suite de l'ouvrage, sans qu'ils ayent été dans le dessein primitif, & dans le but de la Providence. Par exemple, quand la Nature a formé le corps humain, l'excellence & l'utilité de l'ouvrage demandoit que la tête fût composée d'un tissu d'ossements minces & déliés ; mais par-là il en résultoit l'incommodité de ne pouvoir résister aux coups. Il en est de même de la vertu ; l'action directe de la Nature y tend & la fait

Si ce que tu dis est vrai, interrompit Pere Jean, voilà l'origine du mal, tant physique que moral, toute trouvée. Mais il s'ensuivroit que ce mal seroit nécessaire, & que les hommes ne seroient injustes & méchants, que parce que leur injustice & leur méchanceté seroient des effets des limites naturelles de la création.

Si le Révérendissime se donne la peine d'écouter un moment, repris-je, il verra que, quoiqu'il fût de la nature de l'homme d'être imparfait, il est de sa nature aussi d'être meilleur qu'il n'est. La nature de l'homme est comprise dans les limites de la création, il est vrai; mais l'homme ne laisse pas pour cela d'être libre dans ce qu'il fait: ce n'est donc pas justement à cause de l'effet de ces limites, s'il n'est point toujours aussi bon qu'il devroit l'être, s'il ne fait pas toujours tout le bien qu'il devroit faire. Mais avant d'aller plus loin, disons un mot de la liberté de l'homme.

naître; mais par une espece de concomitance, elle a produit par contre-coup les vices.

CHRYSIP. *de Provident, in Aulugel. Lib. V., Cap. III.*

J'ai démontré que la liberté de Dieu ne consiste point dans le choix d'agir ou de ne pas agir : or , la liberté de l'homme est de même nature que celle de Dieu : l'homme est toujours déterminé à agir d'une certaine façon ; il n'y a de différence entre la liberté de Dieu & celle de l'homme , qu'en ce que la première s'exerce constamment sur le meilleur , & que celle de l'homme s'exerce toujours sur ce qu'il prend pour le meilleur. Mais soit que l'homme exerce sa liberté sur le bien réel ou sur le bien apparent , il ne laisse pas d'être libre , puisque dans l'un & l'autre cas , il fait ce qu'il lui plaît ; or faire ce qu'il nous plaît , est un acte de liberté. Voilà quelle est la liberté de l'homme.

Puisque la liberté de l'homme consiste en ce qu'il fait ce qu'il lui plaît , il s'ensuit qu'il peut être regardé à juste titre comme l'auteur de ses actions , quoiqu'il ne soit point celui des principes de ses déterminations : en agissant il use avec plaisir , avec connoissance du pouvoir d'agir , & ses actions peuvent lui être imputées en partie , comme à la cause immédiate qui les produit. Voici comment.

Les déterminations de chaque être ont

leurs avantages & leurs inconveniens; une maniere d'être, exclut une autre maniere d'être, une propriété suppose une autre propriété, un arrangement, un autre arrangement, une force n'est pas une autre force, ni un degré, un autre degré. Dieu a vu la combinaison de tout cela, & l'Univers est la solution d'un problème digne de sa sagesse infinie. En un mot, Dieu agit par les causes secondes, il a voulu que ces causes produisissent leurs effets, & que ces effets devinssent causes à leur tour. Rien n'est plus vrai que cela; & je ne suis point le premier qui l'ait dit.

Or comme Dieu a donné aux hommes des sens & une raison pour connoître la nature des causes secondes qui les environnent, leurs rapports, leurs effets; les rapports & les effets de ceux-ci à leur tour, &c. l'on peut dire que c'est sur la *connoissance de l'ordre établi dans ces causes, & dans tout ce qui en dépend*, que doit être en partie fondée la prudence de chaque individu humain, ainsi que les différentes vertus qui peuvent le conduire au bonheur le plus parfait, dont il soit susceptible en ce monde.

Par exemple :

Nous connoissons que le feu brûle &

que le froid glace ; cette connoissance nous porte à éviter leurs effets naturels, & à chercher dans leur usage combiné, un moyen propre à nous mettre à l'abri de leurs impressions nuisibles, ou trop sensibles.

Nous connoissons qu'une diete outrée nous exténue, que l'intempérance nous rend malade ; cette connoissance nous porte à prendre justement la nourriture nécessaire pour nous conserver les forces & la santé.

Nous savons que la brutalité, la rigueur, la violence, nous attirent des ennemis ; cette expérience nous avertit d'être doux, humains, généreux ; afin de vivre en paix, & d'acquérir l'amour & l'estime de tout le monde.

Nous savons qu'en violant les Loix établies parmi les hommes, nous courons risque d'être punis ; cette connoissance nous porte à observer ces loix ; parce que la satisfaction qu'apporte une telle observation, est préférable au châtiment qui suit leur violation, à la crainte même qui accompagne ordinairement cette violation.

Mais la fougue du tempérament, le défaut d'éducation, l'habitude, le préjugé, &c. concourent tous les jours à

faire que Pierre juge faussement des causes & de leurs effets, & par conséquent à le rendre malheureux ou méchant; tandis que Paul, qui est né d'un tempérament modéré, qui a eu une excellente éducation, de bons exemples à imiter, juge plus clairement des causes & de leurs effets, & devient plus heureux ou moins méchant que Pierre. D'où vient donc la différence des affections de Pierre & de Paul? ... Elle vient de différentes circonstances qui ne dépendent originairement ni du fait de Pierre, ni de celui de Paul; mais qui dérivent d'un enchaînement de causes & d'effets; & cet enchaînement tient au système général. Mais Pierre & Paul n'en sont pas moins libres dans le jugement qu'ils portent des choses, & ne deviennent pas moins librement ce qu'ils sont.

Il résulte non-seulement de ce que je viens de dire, que l'effet des limites naturelles de la création, rend l'homme imparfait, que les circonstances où il se trouve le rendent plus ou moins heureux ou malheureux (a); mais il résulte en-

(a) L'on se souviendra qu'il ne s'agit ici que du bien & du mal considérés dans le moral.

core que le bien ou le mal que l'homme fait, que le bonheur ou le malheur qu'il éprouve, doivent lui être imputés en raison du pouvoir plus ou moins grand qu'il aura eu de prévenir, d'éviter, de rompre, ou d'affoiblir, à temps, le concours de circonstances qui le déterminent. Car le tempérament, le défaut d'éducation, l'habitude, les préjugés, les exemples, &c. de même que les limites naturelles de la création, ne nécessitent point Pierre à être plus mauvais ou plus malheureux que Paul; mais ces choses concourent seulement à le rendre tel, c'est-à-dire, à faire naître des circonstances suffisantes pour le nécessiter à être tel. La liberté que chaque homme raisonnable a toujours de réfléchir plus ou moins, avant que les causes ou les motifs de ses déterminations deviennent irrésistibles, ne dépend pas moins de l'enchaînement de causes & d'effets dont j'ai parlé tout-à-l'heure, & ne tient pas moins au système général que les circonstances susdites. Il faut distinguer deux choses en l'homme : sa nature en général & la nature des causes éloignées & des causes prochaines des déterminations de chaque individu humain. C'est souvent par le peu de connoissances que l'on a de ces choses,

ou par le peu d'attention que l'on y fait, que l'on définit mal la liberté de l'homme, & que l'on juge encore plus mal des principes & de la moralité de ses actions

Je veux devenir forcier si je t'entends, interrompit Pere Jean. Si cela est, repris-je, je vais tâcher de me faire comprendre par quelque comparaison. Quoique cette méthode soit peu propre à donner une idée nette & distincte de ce que l'on veut démontrer, elle ne laisse pas d'être d'un grand secours à un homme qui n'a pas la faculté de s'énoncer avec toute la clarté possible, & de mettre un auditeur sur la voie de concevoir ce qu'on lui dit.

Si l'on suppose qu'il y ait un fleuve qui coule d'un bout de la terre à l'autre, que tous les hommes doivent passer ce fleuve, & qu'il y ait pour cet effet des ponts plus ou moins dangereux établis de distance en distance, je dis 1^o. que la chute & la mort de ceux qui se noyent dans ce fleuve en le passant, ne peuvent jamais être imputées à Dieu, parce que le passage de ce fleuve sur de tels ponts, entroit dans le systême général; parce que cette chute n'est en elle-même qu'un effet des loix de la gravité des corps vers

un centre, loix établies dès le commencement, & tenant à la constitution du seul Univers possible, dont l'existence étoit nécessaire; parce que cette mort n'est en elle-même que l'effet d'une autre loi établie aussi dès le commencement, qui est celle dont il résulte qu'une suppression totale de la respiration chez l'homme lui cause la mort. Je dis 2^e. que cette chute & cette mort ne doivent pas toujours être imputées à ceux qui se noyent; & que lorsque cette imputation a lieu, elle a ses degrés. Voici comment.

Si les ponts établis pour passer ce fleuve, sont tous originairement défectueux, ou percés en différents endroits, il sera de l'intérêt de tous les hommes de n'entreprendre ce passage qu'en plein jour, & non la nuit: quels que soient les motifs qui les poussent à passer pendant les ténèbres, la conservation de leur vie doit l'emporter sur tout. Mais si les motifs qui poussent tous les hommes à passer pendant les ténèbres, l'emportent chez quelques-uns, & qu'ils se noyent, leur mort leur sera imputée, non point parce qu'en passant ils n'auront fait que suivre ce qui leur paroïssoit actuellement le meilleur, mais parce qu'ils auront fait le choix de ce prétendu meilleur, dans le temps que

le sentiment intérieur, que tout homme raisonnable a en soi, étoit assez puissant pour leur faire appercevoir le rapport du risque qu'ils couroient à passer le fleuve pendant les ténèbres, au risque de le passer en plein jour; ou plutôt, leur mort leur sera imputée, parce qu'antérieurement à tout cela, ils n'auront point suffisamment usé du pouvoir qu'ils auront eu de se rendre capables de juger de ces rapports.

J'ai dit que la mort de ces hommes qui se noyent leur seroit imputée plus ou moins, ou point du tout. Par exemple:

Ceux qui auront connu, ou qui auront été dans le cas de connoître quelques ponts moins mauvais, moins dangereux, que celui qu'ils auront choisi par préférence, seront plus coupables de leur mort, que ceux qui n'auront point eu cette connoissance, ou qui auront manqué des moyens de l'acquérir.

Ceux qui auront su ou pu savoir que presque tous ceux qui avoient passé le fleuve pendant les ténèbres étoient péris, & qu'aucun de ceux qui l'avoient passé pendant le jour n'avoit eu ce malheur, seront plus coupables de leur mort que ceux qui, n'ayant eu ni pu avoir cette connoissance, auront cru qu'il pou-

voit en périr quelques - uns pendant le jour , quoiqu'il en pérît davantage pendant la nuit.

Ceux qui auront su ou pu savoir qu'en sachant nager , l'on pouvoit souvent éviter la mort après être tombé dans le fleuve , & qu'ils auront négligé d'apprendre à nager , le pouvant faire , seront plus coupables de leur mort , que ceux qui n'auront connu ni pu connoître ce moyen de se conserver la vie , & qui n'auront point été à même de l'apprendre , &c.

Ces circonstances & mille autres semblables aggravent donc , ou diminuent l'imputation que l'on peut faire à ces hommes de leur mort ; cette imputation s'anéantit même entièrement à l'égard de quelques-uns , si le choix du pont , du moment de leur passage , les connoissances & les moyens de passer sûrement leur ont manqué. Et s'il est absurde de conclure que tous les hommes qui se noyent en ce cas , sont homicides d'eux-mêmes , il l'est bien davantage de soutenir que tous les hommes en général soient tels. Tout ce que l'on peut dire est que tous les hommes ayant un fleuve à passer , il est du pouvoir de la plupart de le passer heureusement , & de nécessité que le

reste, tels que les aveugles sans secours & sans conducteurs, s'y noyent : que si dans le plus grand nombre, quelques-uns n'usent pas de ce pouvoir & périssent, ceux-là sont plus ou moins coupables de leur mort, tandis que ces derniers ne le peuvent être de la leur.

Le pont dont je viens de parler est le cours de la vie humaine, considéré dans les circonstances où chaque homme se trouve naturellement ; & le mal qu'il fait est le fleuve où il est tombé. Et comme (à la réserve d'un petit nombre) tout homme est plus ou moins le maître de prévoir, d'éviter, de varier, de modifier les effets de ces circonstances, ou de s'y abandonner, tout homme est aussi censé plus ou moins coupable du mal qu'il fait. Mais comme il y a des hommes aussi bons que la nature humaine le comporte, & qu'il y en a qui, par défaut de connoissances & de moyens nécessaires, font le mal malgré eux, ou plutôt sans savoir & sans pouvoir savoir ce qu'ils font, l'on ne peut dire que les hommes soient généralement méchants ; mais l'on doit dire qu'en général il est de la nature de l'homme d'aimer le bien ; & que s'il y a des hommes véritablement méchants, ce n'est que par le mauvais usage qu'ils

font de leur volonté lorsqu'il s'agit de choisir & de se déterminer ; ou si l'on veut, ce n'est que dans le peu d'attention qu'ils ont d'affoiblir à temps les raisons qui peuvent les porter au mal par la suite ; dans le peu de soin qu'ils prennent d'étudier les principes de leurs actions, & d'acquérir la faculté de se déterminer dans tous les cas moraux sur des raisons distinctes.

Il est aisé de concevoir par tout ce que je viens de dire, que mon cher Compere se trompe grandement lorsqu'il prétend que le mal qui existe dans l'Univers provient d'un mauvais principe, ou plutôt, que tout est mal, & que tous les hommes sont des scélérats. Son amour-propre ne se trouveroit-il pas blessé par une assertion si téméraire ? Mon Compere ignorerait-il qu'il a soutenu tant de fois que l'homme apporte en naissant les germes de la justice & de l'équité au fond de son ame ? Qu'il n'y avoit que la multitude & la variété des connoissances qu'il acqueroit, qui étouffoient ce germe ?....

Je t'ai dit aussi, interrompit le Compere, qu'il ne falloit point s'étonner de me voir nier dans un temps ce que j'avois affirmé dans un autre : & que ce qui paroïssoit une contradiction en moi, étoit

une marque d'un nouveau degré de connoissance que j'avois acquis.

Je me souviens de cela , repris - je ; mais je n'aurois jamais cru que mon Compere en fût venu au point de rejeter les principes de la morale , ou plutôt , de nier la réalité de la morale même ; car c'est en venir-là que de prétendre que tout est mal dans le monde , & que tous les hommes sont méchants de leur nature. Mais qui ne voit que cette opinion est d'une absurdité insoutenable ? Pour la détruire de fond en comble , il n'y a qu'à consulter la raison & la conscience (a) ; rien

(a) Pour prouver le principe le plus universel des loix de la nature , dit un savant homme * , il n'y a qu'à remarquer le point de réunion où aboutissent toutes nos actions , tous nos penchans , & tous nos desirs. C'est incontestablement au bonheur ou à la perfection de notre être. Là , tendent généralement le crime & la vertu ; le dernier des scélérats se propose ce but , comme le plus honnête homme ; la différence n'est que dans le succès , qui dépend du choix des moyens. Si le premier se trompe & se perd , c'est qu'il prend le faux bien pour le

ne démontre mieux qu'elles que nous avons des devoirs à remplir, & pour cet

bien véritable, & l'apparence de la perfection pour la perfection elle-même.

» *Donnez-vous, & aux autres hommes, toute la perfection qui est en votre pouvoir, c'est la première des loix, la maxime fondamentale du Code naturel, & d'où dérivent tous nos devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes.*

» On peut encore prouver ce principe par la nature de la liberté humaine. Un être libre ne peut se déterminer que sur des motifs, & ces motifs sont une perfection qu'il voit, ou qu'il croit voir dans l'objet qu'il choisit. L'obligation n'est qu'une nécessité morale d'agir selon les meilleurs motifs. Ainsi tout être libre est obligé de diriger sa conduite à la plus grande perfection de l'Univers, qui est de tous les motifs le plus noble & le plus excellent.

» Enfin cette loi s'accorde avec la volonté divine, & avec le but de la création. La suprême intelligence ne fait que ce qu'il y a de mieux à faire, & se propose toujours pour fin la plus grande perfection de son ouvrage; ce qui prouve très-manifèstement qu'elle aime que les intelligences créées se conforment à ses vues, & concourent à l'exécution de ce plan si magnifique. Cette obligation est d'autant plus pressante, qu'elle n'est pas fondée sur un pouvoir arbitraire, ni sur le droit de propriété, mais sur une sagesse qui ne s'écarte jamais des règles éternelles de la perfection,

cet effet des regles à suivre. Il y a une raison commune qui prend connoissance

perfection, & qui, sans nous enchaîner par une crainte physique, ne veut que nous obliger d'une maniere assortie à notre nature : car les peines mêmes & les récompenses, qui sont la sanction de la loi naturelle, ne sont que des motifs....

» Les préceptes universels de la morale pratique, en tant qu'ils se bornent à régler les sentimens & les affections de notre ame, sont de la certitude la plus complete & la plus convaincante. Telles sont ces maximes : *Aimez la vertu ; soumettez vos passions à l'empire de la raison*, & les autres qui leur ressemblent.

» Il n'en est pas de même de ces préceptes particuliers qui supposent un cas donné, & se rapportent aux diverses circonstances où nous nous trouvons ; circonstances souvent très-compliquées, & que le moindre incident varie. Ici la certitude décroît ; & à mesure que les circonstances se divisent & se subdivisent, elle descend par toute l'échelle des probabilités.

» Dans ces sortes de rencontres, on ne peut régler sa conduite sur un principe infallible. On a rarement le pouvoir, & encore moins le loisir d'entrer dans de longues discussions, & d'aller jusqu'aux premieres sources de ses devoirs. Ce seroit négliger nos devoirs mêmes, que de raisonner & de démontrer lorsqu'il faut agir.

» Quel est donc ici notre guide ? C'est la conscience, c'est ce sens interne, ce goût spirituel qui nous donne une vue immédiate de la vérité morale, & nous met du premier coup au

de nos actions : il est des devoirs communs ; & les maximes qui exposent ces devoirs , sont les loix naturelles.

C H A P I T R E X I X .

Suite de mon Discours au Compere.

J'Ai dit que l'homme avoit naturellement la faculté de distinguer & d'affoiblir à temps les raisons qui peuvent le porter au mal. Cela étant , qui peut douter que la bonne éducation ne perfectionne cette faculté , & que la mauvaise ne la détériore ? La bonne éducation corrige

terme où la raison ne se traîne que par des gradations lentes. C'est ici *l'assentiment du cœur*, comme la conviction est l'assentiment de l'esprit : & il ne faut pas croire qu'il soit vague & indéterminé. Il opere selon des principes invariables, que l'usage nous a rendus familiers, & qui se sont convertis, pour ainsi dire, en notre substance : sans cet assentiment, la science des mœurs n'est qu'une science morte, une stérile théorie. C'est lui qui fait germer & fructifier les semences de la vertu ; c'est de cette source vive, que l'on voit émaner toutes les belles & toutes les grandes actions, . . .

le tempérament, les préjugés, & éclaircit l'entendement. La bonne éducation est un surcroît de moyens donné aux hommes pour faire le bien. Dieu ne nous demande rien au-delà de la somme & de la valeur de ces moyens, mais il en exige absolument l'emploi. Nous serons jugés sur ce que nous aurons fait & dû faire, & non pas sur ce que nous n'aurons pu faire.

Puisque la bonne éducation éclaircit l'entendement, qu'elle corrige les mauvaises affections, & qu'il y a différents degrés de bonne éducation, il est avantageux aux hommes de connoître le plus parfait de ces degrés, & par conséquent de le chercher. Comme toutes les loix humaines, tous les systêmes de morale que nous avons, que nous formons, contiennent une infinité d'imperfections, voyons si les Livres saints ne sont point la source où l'on puisse puiser le meilleur genre d'éducation.

Aucune histoire, aucun systême de morale ne nous donne une idée plus parfaite, plus sublime de la Divinité, que l'Écriture. Tout ce qu'elle contient nous peint la puissance, la majesté, l'intelligence, la bonté, la justice de L'ÊTRE SUPREME; son amour pour les créatures, la

dignité , la grandeur , & la perfection de ses ouvrages. Elle nous donne une idée claire & distincte de nos devoirs , & des regles que nous avons à suivre pour les remplir. Elle fait plus , elle nous fournit tous les motifs & les moyens possibles pour nous porter au bien. C'est une source de lumieres , de secours & de consolations. Tous les vices y sont peints dans leur laideur , toutes les vertus dans leur beauté. Rien ne peut mieux faire le bonheur d'un homme de bien , que la foi en ce qu'elle annonce , que la pratique de ce qu'elle prescrit. Eh ! qui peut faire supporter les infirmités , les infortunes , avec plus de courage & de résignation , que la croyance en un Dieu rémunérateur , que la perspective consolante d'un bonheur infini ? Quel motif plus puissant peut nous porter à la perfection , que la certitude de plaire à ce Dieu juste & bon , si nous faisons le bien ; & celle d'une punition certaine , si nous faisons le mal ? Punition juste , & dont nous ne devons pas nous plaindre , parce qu'elle est une suite naturelle du crime , & que le crime est une action à laquelle nous nous déterminons volontairement (a). Les Livres saints

(a) Que l'on ne dise pas que la certitude des

contiennent donc le meilleur genre d'éducation.

peines & des récompenses après cette vie, n'est point démontrée : car l'on pourroit répondre qu'elle l'est même mathématiquement ; & que quand elle ne le seroit pas, il suffit que ces peines & ces récompenses soient possibles, pour qu'elles deviennent un des plus puissants motifs de nos déterminations au bien.

Quum ergo hæc sit conditio futurorum, dit ARNOBE, ut teneri & comprehendere nullius possint anticipationis ad tactu, nonne purior ratio est ex duobus incertis, & in ambigua expectatione pendentibus, id potius credere, quod aliquas spes ferat, quam omnino quod nullas? In illo enim periculi nihil est, si quod dicitur imminere, cassum fiat & vacuum : in hoc damnum est maximum, id est salutis amissio, si, quum tempus advenerit, aperiatur non fuisse mendacium. Advers. Gentes, Lib. II. pag. 44, edit. Lugd. Bat. 1651.

» L'avenir étant de telle nature, qu'on ne sauroit en percer l'obscurité, ni s'en saisir, pour ainsi dire, par aucune connoissance anticipée ;
 » le bon sens le plus pur ne veut-il pas que de deux choses également incertaines, on croie plutôt celle qui fait espérer quelque bien, que celle qui n'en fait espérer aucun ? En effet,
 » quand même le mal dont on nous menace se trouveroit sans effet, on ne risque rien : au lieu que l'on s'expose à un très-grand danger, c'est-à-dire, au hasard de se perdre, si dans le temps marqué on vient à être convaincu par

Si ces Livres sont dans une espece d'avilissement aux yeux des Philosophes du

» une triste expérience , qu'on n'avoit pas voulu
 » nous allarmer sans sujet ”.

C'est sur ce raisonnement d'Arnobé, que M. Pascal a fondé le fameux argument qui se trouve au *Liv. VII.* de ses *Pensées*, & dont voici la substance dans ce passage de Locke.

» Les récompenses & les peines d'une autre vie , que Dieu a établies pour donner plus de force à ses loix , sont d'une assez grande importance pour déterminer notre choix , contre tous les biens , ou tous les maux de cette vie , lors même qu'on ne considere le bonheur ou le malheur à venir que comme possible ; de quoi personne ne peut douter. Quiconque , dis-je , conviendra qu'un bonheur excellent & infini est une suite possible de la bonne vie qu'on aura menée sur la terre , & un état opposé la récompense possible d'une conduite déréglée , un tel homme doit nécessairement avouer qu'il juge très-mal , s'il ne conclut pas delà qu'une bonne vie jointe à l'espérance d'une éternelle félicité qui peut arriver , est préférable à une mauvaise vie , accompagnée de la crainte d'une misere affreuse dans laquelle il est fort possible que le méchant se trouve un jour enveloppé , ou , pour le moins , de l'épouvantable & incertaine espérance d'être annihilé. Tout cela est de la dernière évidence , supposé même que les gens de bien n'eussent que des maux à essuyer dans ce monde , & que les méchants y jouissent d'une perpétuelle félicité ; ce qui pour l'ordinaire prend un tour si opposé ,

siècle, ou plutôt, si la Religion Chrétienne est décriée, est attaquée de toutes

que les méchants n'ont pas grand sujet de se glorifier de la différence de leur état, par rapport même aux biens dont ils jouissent actuellement, ou plutôt qu'à bien considérer toutes choses, ils font, à mon avis, les plus mal partagés, même dans cette vie. Mais lorsqu'on met en balance un bonheur infini avec une infinie misère; si le pis qui puisse arriver à l'homme de bien, supposé qu'il se trompe, est le plus grand avantage que le méchant puisse obtenir, au cas qu'il vienne à rencontrer juste, qui est l'homme qui veut en courir le hasard, s'il n'a tout-à-fait perdu l'esprit? Qui pourroit, dis-je, être assez fou pour résoudre en soi-même de s'exposer à un danger possible d'être infiniment malheureux, en sorte qu'il n'y ait rien à gagner pour lui que le pur néant, s'il vient à échapper à ce danger? L'homme de bien, au contraire, hasarde le néant contre un bonheur infini, dont il doit jouir, au cas que le succès suive son attente. Si son espérance se trouve bien fondée, il est éternellement heureux; & s'il se trompe, il n'est pas malheureux, il ne sent rien. D'un autre côté, si le méchant a raison, il n'est pas heureux; & s'il se trompe, il est infiniment misérable. N'est-ce pas un des plus visibles dérèglements d'esprit où les hommes puissent tomber, que de ne pas voir du premier coup-d'œil quel parti doit être préféré dans cette rencontre? LOCKE, *Essai Philosoph.* Chap. XXI, §. 70 de la seconde édit. de M. de Coste.

parts, ce n'est point que cette Religion soit en elle-même ridicule & nuisible, ce n'est point qu'elle ne soit utile & respectable : mais c'est que la plupart de ceux qui la professent, ont de tout temps été fourbes, injustes, méchants, cruels & sanguinaires ; c'est qu'ils ont altéré la pureté de la Religion, & l'ont déshonorée.

Si les Chrétiens avoient connu véritablement l'esprit de cette Religion auguste, chacun d'eux se feroit plus appliqué à pratiquer ce que l'Écriture enseigne, qu'à expliquer ce qu'il ne comprenoit pas, qu'à forcer les autres à recevoir ses visions.

L'ambition du Chrétien se feroit bornée à la charité envers ses semblables,

Si, non-content de ce passage, le Lecteur desire en voir d'autres sur ce point, il pourra consulter la *Pneumatologie de LE CLERC, Chap. IX. § II. & suiv.* — *LA BRUYERE, Caracteres & Mœurs de ce siecle*, là où il traite des Esprits forts. — *L'Ebauche de la Religion Naturelle*, par WOLLASTON, sur la fin de l'Ouvrage, — *BAYLE. Art. Pascal. R. I.* — Item, *GROTIUS, de Jure Belli & Pacis, Lib. II. Cap. XXIV. §. 5.* — *PUFFENDORF, de Jure Nat. & Gent. Lib. I. Cap. III. §. 7.*

qui n'étoient pas Chrétiens. Il auroit dit à un Payen : *Mon frere, il est possible que tu sois heureux, mais il est certain que tu ne peux atteindre à un bonheur parfait qu'en embrassant le Christianisme*; il auroit établi ses preuves sur des faits, & ces faits n'auroient consisté que dans la vie pure & exemplaire des Chrétiens. Si le Payen avoit témoigné quelque envie de posséder un tel bonheur, il lui auroit alors fait connoître qu'il n'y a qu'un Dieu; que ce Dieu est juste, bon & tout-puissant; qu'en vertu de sa toute-puissance, il a créé le ciel & la terre; qu'en vertu de sa justice, il aime l'ordre; qu'en vertu de sa bonté, il aime notre bonheur; & que pour que nous puissions parvenir au plus haut degré du bonheur, il avoit révélé des motifs qui nous y portent & des moyens qui nous y conduisent; & que la révélation de ces motifs & de ces moyens étoit contenue dans l'Ecriture. Si ces raisons n'avoient pu porter le Payen à embrasser le Christianisme, le Chrétien auroit dit au Payen : *Mon frere, puisque tu ne veux pas être Chrétien, sois mon ami, comme je suis le tien. Que la différence de nos opinions n'altère jamais entre nous l'obligation des devoirs que tous les hommes se doivent réciproquement; si tu es pauvre, si tu as besoin de conseils dans tes*

affaires , parle , tu me trouveras toujours disposé à te rendre tous les services que je pourrai. Un Chrétien voyant un autre Chrétien agir dans des principes différents de l'esprit de la Religion , auroit pris un temps dicté par sa prudence , & lui auroit dit avec douceur : *Mon frere , Dieu , notre Pere commun , nous a donné l'Evangile pour éclaircir notre entendement , pour nous rendre maîtres de nos affections , pour ne laisser à notre volonté que des desirs légitimes : mais vous vous refusez à la lumiere qui vous a été donnée ; vous vous livrez à vos affections ; vous desirez , vous faites votre malheur , vous allez faire celui des autres en troublant l'ordre & la paix. Rentrez en vous-même ; soyez chaste , sobre , humain , désintéressé , généreux , bienfaisant , pacifique , & vous trouverez un bonheur réel , vous ferez celui des autres.* Si cet homme n'eût point voulu écouter des conseils si raisonnables , le Chrétien lui auroit fait le même compliment qu'au Payen , & l'auroit laissé tranquille.

Mais par un malheur déplorable , les Chrétiens n'ont point agi , & n'agiront , je crois , jamais de la sorte. Au-lieu de trouver dans les Livres saints la source de la charité , de la paix & de l'union , ils y ont cherché celle de la haine & de

la discorde; au-lieu de professer la Religion telle que Dieu la leur avoit donnée; telle que Jesus-Christ l'avoit enseignée, ils en ont altéré la pureté, ils l'ont rendue méconnoissable; chaque secte y a ajouté, substitué ou retranché, selon ses caprices ou ses intérêts. Ceux dont le devoir étoit d'enseigner au peuple une morale pure & simple, ou lui ont enseigné des absurdités abstraites; ou ils l'ont occupé de divisions, de querelles nées du sein de l'ignorance, de l'orgueil, de l'inquiétude & de l'oïfiveté; ou ils ont recherché les honneurs & les richesses, & se sont abandonnés à une mollesse honteuse, à des débauches infâmes; & les esprits forts ont dit: *Ces gens-là ne prêchent point une doctrine raisonnable: leurs propos, leurs mœurs, leurs actions, tout annonce en eux qu'ils ne sont rien moins que ce qu'ils disent être; les hommes qu'ils instruisent, sont ignorants & méchants; il en est de même dans toutes les Religions de la terre: donc il n'y a aucune Religion qui soit l'ouvrage de Dieu; donc la Religion n'est point nécessaire: car si elle étoit nécessaire, Dieu en auroit donné une aux hommes; on la connoîtroit aux mœurs, à la doctrine de ceux qui l'enseigneroient, & aux œuvres de ceux qui la professeroient.*

O Chrétiens ! quand ferez-vous ce que vous devriez être ? O Ministres du Très-Haut ! ou vous qui vous dites tels ! quand est-ce que vous ferez doux , humbles , pacifiques , comme J. C. a été ? Quand est-ce que vous n'abuserez plus de votre ministère pour aveugler vos freres , de votre autorité pour les faire servir de marche-pied à votre ambition , de jouet à vos caprices , d'instrument à votre haine ? Quand est-ce que vous ressemblerez à J. C. , & vos ouailles à ses Apôtres ?

O Philosophes du siecle ! jusqu'à quand prendrez-vous l'ombre pour le corps ? jusqu'à quand jugerez-vous de l'arbre par l'écorce ? jusqu'à quand crierez-vous que les aliments les plus sains sont nuisibles , parce que la plupart des hommes ruinent leur santé & abregent leurs jours par leur usage ?... Ne savez-vous pas que si les Chrétiens sont méchants , cela ne vient point de la Religion , mais de l'abus qu'ils en font ? Ne savez-vous pas que si la Religion est altérée , sa source ne l'est point ? L'Écriture est-là ; Dieu nous l'a donnée ; & quoi qu'on en dise , elle n'est , ni ne peut être corrompue. Si des hommes de mauvaise foi y ont ajouté quelques mots , si d'autres en ont retran-

ché quelques paroles, ils n'ont point touché au fond; l'Écriture est telle que Dieu a voulu qu'elle fût; la doctrine qu'elle contient, est en son entier; les motifs qui doivent nous porter à la perfection, nous y sont présentés avec toute la clarté possible; les moyens qui doivent nous conduire à la félicité, le sont de même: que demandons-nous davantage?

Ne soyons point Chrétiens parce que tels ou tels le sont, mais soyons-le parce qu'il est raisonnable de l'être: ne soyons pas Chrétiens de la manière dont tels ou tels le sont, mais soyons Chrétiens comme on doit l'être. Ouvrons l'Évangile: J. C. nous y parle dans les termes qu'il a parlé lorsqu'il étoit sur la terre; nous sommes doués de la raison, ainsi que les Apôtres & les Disciples qui l'écoutoient; nous le comprendrons comme ils l'ont compris; nous serons Chrétiens comme ils l'ont été: apportons dans cette lecture toutes les bonnes dispositions possibles, la bonne foi, la bonne intention, le discernement, & chacun de nous y trouvera ce qui sera propre à le rendre vertueux, à le rendre heureux: notre bonheur, notre perfection, ont été le but de la mission de J. C.; l'objet de cette mission sera rempli en un Chrétien, toutes

les fois qu'on le verra agir de la maniere que l'Evangile l'enseigne.

Quant à notre foi, qu'elle soit simple & raisonnable : elle sera telle, si nous la bornons à l'assentiment que la raison donne au moyen & à la fin évangélique. Le mérite de la foi ne consiste pas à croire, mais à rechercher ce qu'il faut croire. Il ne dépend pas de nous de voir blanc ce qui est noir, mais il dépend de nous de distinguer le blanc du noir....

Mais pour confirmer ce que j'avance, disons un mot des vertus d'un vrai Chrétien.

Un vrai Chrétien est humble : l'Evangile lui a appris qu'il n'est qu'un foible vermisseau qui rampe sur la terre, & que tous les hommes sont ses freres & ses égaux ; mais l'Evangile lui a appris en même-temps qu'il est destiné à aimer, à servir Dieu ; qu'il est capable de parvenir à une félicité éternelle & bienheureuse. De si glorieuses prérogatives relevent la dignité de son être, & font de son humilité, un état mitoyen entre l'orgueil & la bassesse, un état qui n'excite ni la haine ni le mépris. Il n'y a que l'Evangile qui apprenne à être humble ainsi.

Un vrai Chrétien est chaste : il ne sé-

duit ni ne débauche la femme ou la fille de son prochain. Il fait que l'amitié, la fidélité, la confiance, sont les nœuds les plus forts de la paix du mariage; que les époux qui vivent dans la méfintelligence, dans le désordre, sont peu propres à donner des sujets vertueux à l'Etat; que les mauvais exemples des peres ont souvent rendu les enfants vicieux; que ceux-ci en ont rendu d'autres, & ainsi à l'infini; tant un mal est fécond dans la production d'autres maux. Il fait en outre qu'une fille, une fois séduite, est déshonorée; qu'une fille déshonorée est indigne de devenir la femme d'un honnête homme, peu disposée à faire une épouse fidelle, & peu propre à élever des enfants dans la vertu: il fait enfin, qu'une fille, une fois séduite, se laisse facilement séduire une seconde fois; que de la séduction au libertinage, il n'y a qu'un pas; & que le libertinage du sexe est la cause d'une grande partie des maux qui regnent dans la société.

Un vrai Chrétien est sobre, parce qu'il fait que la gourmandise abrége une vie qui n'appartient qu'à Dieu, à la patrie, à sa famille; qu'elle irrite les desirs; qu'elle multiplie les besoins; qu'elle augmente la dépense; qu'elle cause la ruine de la for-

tune d'un homme ; & qu'un homme une fois ruiné par la gourmandise , a le plus souvent recours à des moyens illicites , au crime même , pour satisfaire à cette passion. D'ailleurs , il fait que la gourmandise & l'ivrognerie , en nous ruinant de corps & de biens , détériorent le sentiment , abrutissent l'esprit , & nous rendent peu propres , ou même incapables de remplir les devoirs de Chrétien , de citoyen , de pere & d'ami : l'ivrognerie , sur-tout , peut nous plonger dans les plus grands malheurs.

Un vrai Chrétien est désintéressé , généreux , humain , bienfaisant , pacifique. Il est désintéressé , parce que , dans tout ce qu'il fait , il recherche autant les intérêts de son prochain que les siens propres. Il est généreux , parce qu'il ne fait rien qu'avec cette franchise , cette droiture , cette grandeur d'ame , qui caractérisent un parfait honnête homme. Il est humain , parce qu'il excuse les foiblesses , qu'il supporte les défauts de son prochain , qu'il compâtit à ses peines , à sa misere , qu'il le soulage autant qu'il le peut. Il est bienfaisant , parce qu'il fait tout le bien qu'il lui est possible de faire , sans autre motif humain que la satisfaction de faire du bien. Il est pacifique ,

parce qu'il hait les haines, les animosités, les querelles, & tous les moyens qui les font naître; parce qu'il tâche de conserver l'union entre les hommes, & à éteindre la discorde par-tout où elle se trouve. Enfin, le vrai Chrétien est le pere, le frere, l'ami de tous les hommes, & le meilleur citoyen d'un Etat.

Mais, dira-t-on, un Athée peut être tout cela.... Je n'entreprends point de discuter s'il est possible qu'un Athée puisse être tout cela; je dirai simplement qu'il manque à l'Athée les trois plus puissants motifs, qui portent le Chrétien à être tel que je viens de le décrire; que l'Athée ne peut avoir tout au plus que quelques vertus morales, qu'il devra à son tempérament, à l'amour-propre, à l'exemple, &c. Mais le Chrétien reconnoît un Dieu, un Créateur, un Pere, auquel il doit tout ce qu'il est, tout ce qu'il possède; un Dieu juste, bon, bienfaisant: or, ce Chrétien, pénétré d'amour, de respect & de reconnoissance, se conformera, autant qu'il le pourra, aux volontés d'un tel maître. Le vrai Chrétien fait qu'il a une ame immortelle, à laquelle il est réservé une éternité bienheureuse; s'il fait le bien dans ce monde; or, l'amour qu'il a naturellement

pour son bonheur , le portera à faire ses efforts pour y parvenir. Le vrai Chrétien sait qu'il sera puni , s'il ne se conforme pas à l'ordre , s'il refuse de faire le bien ; or , la crainte des peines le portera à faire son possible pour les éviter.

Quels motifs plus puissants peuvent porter un homme à la perfection , que l'amour de Dieu , que l'espérance d'une félicité infinie , que la crainte d'une réprobation éternelle ? Que sont le tempérément , l'éducation , l'habitude , en comparaison de trois motifs aussi puissants ? Quelle est la perfection de l'Athée , au prix de celle du vrai Chrétien ? Quel est le nombre d'Athées vertueux , en comparaison de tous les vrais Chrétiens , qui sont essentiellement tels ? Que peut-on attendre d'un Athée qui méconnoît Dieu , tandis que tout ce qui l'environne annonce son existence ?

O Athées audacieux & téméraires , que la rencontre d'un vermisseau a mille fois confondus ! abandonnez une métaphysique insensée , arrêtez-vous à la certitude des choses , & n'allez pas plus loin. Sachez distinguer en Dieu sa nature de ses attributs , que les faits vous annoncent : n'entreprenez point de pé-

nétrer jusques dans cette nature ; cessez de chercher la raison de la raison même ; ne vous informez pas de ce que faisoit l'Éternel avant qu'il créât ? de quelle manière il a tiré l'Univers du néant ? quelle est la nature de sa durée ? comment il aperçoit la succession (a) ? Arrêtez-vous où la raison refuse de vous suivre ; apprenez que les preuves qui établissent la nécessité d'une première cause , ne sont point affoiblies par l'obscurité impénétrable qui environne l'essence de cette cause : contentez-vous de voir clairement que le monde est successif, & qu'une progression infinie de causes est absurde : calculez ; & vous apprendrez que chaque cause individuelle , ayant sa cause hors de soi , la somme de toutes ces causes , quelque infinie qu'on la suppose , a nécessairement sa cause hors de soi. Ecoutez dans les sentiments de l'admiration la plus vive cette voix majestueuse , qui répond à toutes les intelligences : *Je suis celui qui suis.* Bornez-vous à apprendre de la contemplation des faits , que l'Être existant par soi , est nécessairement puissant , sage & bon ; attendez de ces attributs divins les

(a) *Traité de Psychol. Chap. LV.*

sources intarissables de votre bonheur : conformez-vous à l'ordre ; ouvrez les Livres saints ; vous y trouverez des motifs & des moyens qui vous porteront à vous conformer à l'ordre. Vous (a) apprendrez que cet ordre comporte, que le sort qui vous attend dans l'autre vie, soit une suite naturelle du bien ou du mal que vous aurez fait dans celle-ci....

J'avois été jusqu'ici tellement occupé

(a) Non-seulement des moyens ordinaires, mais encore extraordinaires : tels sont les Cantiques de louange & les actions de grace, hommages naturels que la créature doit à son Créateur ; telle est la priere qui est destinée à rappeler aux hommes des besoins raisonnables (*), & le souvenir d'un Pere commun. *Psych. CCLIX.*

(*) *Orandum est, ut sit mens sana in corpore sano. Fortem posce animam, & mortes terrore carentem, Qui spatium vitæ extremum inter munera ponat Naturæ, qui ferre queat quoscunque labores ; Nesciat irasci, cupiat nihil, & potiores Herculis ærumnas credat, sævosque labores, Et Venere, & cœnis, & plumis Sardanapali.*

J U V. Sat. X.

de la matiere que je traitois , que je n'avois pas pris garde à ce qui s'étoit passé autour de moi. Mais lorsque je voulus faire une petite pause pour reprendre haleine , je m'apperçus que si la vérité ne fait pas toujours impression sur l'esprit de ceux auxquels on la prêche , cela vient souvent de la Rhétorique du Prédicateur. Pere Jean ennuyé de m'entendre , s'étoit enivré ; Vitulos s'étoit endormi , & le Compere étoit disparu : il ne restoit plus que Diego , qui me regardoit avec deux grands yeux & la bouche béante.

C H A P I T R E XX.

Discours de Diego , &c.

MOn camarade Diego voyant que je ne parlois plus , ouvrit la bouche à son tour , & parla en ces termes :

Quoique je n'aye rien compris au discours de mon cher ami Jérôme , je ne laisse point d'affirmer que ce discours contient des choses comparables à tout ce que j'ai entendu dire de plus admirable par défunt mon doux maître , l'illustre

Prélat Tongarini, que Dieu absolve, ainsi que nous, quand nous serons morts. L'indifférence de contradiction, sur-tout, les motifs déterminants, les ponts, le fleuve, & ceux qui s'y noyent, les aveugles sans secours, l'effet des circonstances, &c. m'ont plu au souverain degré; & je ne fais par quelle fatalité le redoutable Pere Jean s'est amusé à boire, au lieu d'écouter; je ne fais pour quelle raison son confrere Vitulos s'est endormi, plutôt que de veiller; & j'ignore pourquoi mon cher maître s'est enfui, plutôt que de demeurer.

L'intrépide Pere Jean ne devoit-il pas savoir que si c'est un péché mortel que de se saouler, ç'en est au moins deux, si cela arrive quand on entend prêcher ?
 » Comme la trop grande abondance de
 » pluies dissout la terre, la rend boueu-
 » se, & la met hors d'état de recevoir
 » aucune culture, dit le grand S. AU-
 » GUSTIN (a), de même lorsque notre

(a) *Corpora nostra terrena sunt : quomodo pluvia nimium grandis & diuturna si fuerit, terra confunditur, & in lutum resolvitur, ut nulla in eâ cultura possit fieri : sic & caro nostra, quando abundantiori potu fuerit inebriata, nec spiritualem cont-*

» corps est inondé ou trempé par le
 » vin, il devient incapable de recevoir
 » aucune semence spirituelle, & de pro-
 » duire aucun fruit pour la nourriture
 » de l'ame. Si les hommes ne souhaitent
 » que la quantité de pluies nécessaires à
 » la culture & à la fertilité de leurs
 » champs, à plus forte raison devroient-
 » ils se borner à ne boire qu'autant que
 » le besoin l'exige, de crainte que la
 » terre de leur corps ne se transforme en

turam accipere, nec fructus animæ necessarios poterit exhibere. Et ideo, quomodo omnes homines sufficientem pluviam in agris suis accipere desiderant, ut & culturam valeant exercere, & de fructuum ubertate gaudere; ita & in agro corporis hinc tantum deberent bibere, quod oportet, ne nimia ebrietate, ipsa corporis terra, velut in paludem conversa, magis vermes & serpentes vitiorum generare, quam fructus bonorum operum possit asserre. Omnes enim ebriosi tales sunt, quales paludes: videntur serpentes sanguisuga, nascuntur ranæ, & diversa genera vermium, quæ magis horrorem possunt generare, quam aliquid, quod ad victum proficiat, exhibere. Herbæ, quæ in ipsis paludibus vel circa ripas earum nasci solent, nihil utilitatis habere videntur, in tantum, ut annis singulis incendio concrementur: ita quod de ebrietate nascitur, igni præparatur. Sermon, XXIII. De vitandâ Ebrietate.

» marais , & ne produise que des vers
 » & des serpents , c'est-à-dire , des vi-
 » ces , au-lieu des fruits salutaires des
 » bonnes œuvres. L'on ne peut mieux
 » comparer les ivrognes , qu'à ces lieux
 » marécageux où l'on ne voit que des
 » couleuvres , des sang-sues , des gre-
 » nouilles , des crapauds , des lézards ,
 » des crocodiles & des escargots , mille
 » fois plus horribles que mangeables :
 » & comme les herbes qui croissent dans
 » ces marais , ne sont propres qu'à être
 » brûlées , de même les fruits produits
 » par l'ivrognerie seront jettés au feu , &
 » vraisemblablement les ivrognes aussi".

O très-vénérable Pere Jean ! si S. Alexis ne vous retire de ce vice , auquel vous êtes un peu trop enclin , vous périrez un jour ou l'autre comme Holoferne ; si quelque Judith ne vous coupe point le cou , le Diable vous le tordra , & vous vous trouverez tout d'un coup en enfer avec Pantagruel & Gargantua !

Le très-érudit Pere Vitulos s'est endormi. Ignoroit-il que le sommeil est le piège que le diable tend aux hommes , pour les empêcher d'écouter la vérité & faire le bien ? Si l'on doute de ce que je dis , que l'on jette un coup-d'œil sur l'histoire de tous les temps : l'on verra des Rois
 dormir

dormir sur le trône (a), tandis que des harpies impitoyables (b) dépouilloient leurs sujets, tandis que des sang-sues insatiables se gorgeoient du sang du peuple (c), & que des tyrans de toute espece le tourmentoient (d).

L'on verra des Généraux dormir à la barbe d'un ennemi qui veilloit, & qui se dispofoit à profiter d'un moment favo-

(a) *Quare si in terris dominantur Sardanapali,
Si diadema tenent Azini sub imagine Regum,
Si tutela ovium cura est commissa luporum
Non est culpa Dei Summi, sed Dæmonii hujus
Quem nos Fortunam, quem etiam Plutona vo-
camus.*

PALING. in Scorp. pag. 176.

(b) Pline dit que le coffre-fort d'un partisan est un réceptacle de dépouilles des citoyens, & de proies ensanglantées. *Spoliarum civium, cruentarumque prædarum receptaculum.* Paneg. Traj.

(c) L'argent est la vie & le sang des peuples, dit un ancien Poëte comique : *Τὰργυρίον' ἐστὶν αἷμα καὶ ψυχὴ βροτοῖς.*

(d) On leur a enlevé leurs bœufs, dit Tacite, leurs champs, il ne leur reste plus que leurs corps qu'on employe à une servitude odieuse. *Boves ipsos, mox agros, postremò corpora servi-
tio tradunt.* Ann. Lib. IV.

nable pour égorger les trois quarts de leur armée.

L'on verra des Juges dormir à l'audience, tandis qu'on y plaidoit des causes, d'où dépendoient souvent la fortune des veuves & des orphelins, & la vie de l'innocent.

L'on verra des Pasteurs dormir à la Cour, tandis que Satan parcouroit leur diocèse, & leur escamotoit leurs ouailles.

L'on verra les Religieux dormir au Chœur, au-lieu de chanter les louanges de celui qui veille & qui ne dort jamais.

L'on verra les femmes du monde dormir dans les Eglises, pendant l'office divin, pendant les prédications, fut-ce S. François même qui prêchât.....

Mais ces gens-là dormoient-ils toujours?... Non.

Ces Princes s'éveilloient pour prêter l'oreille à la voix de la flatterie, de l'imposture & de la volupté.

Ces Généraux s'éveilloient au son de l'argent qu'ils tiroient du pillage & des contributions.

Ces Evêques s'éveilloient à la voix du fanatisme & de la discorde, où à la nouvelle de quelque bénéfice vacant dont ils n'avoient que faire.

Ces Magistrats s'éveilloient à la voix d'une belle femme qui plaidoit à tort contre un honnête homme qui avoit droit, ou au son des écus d'un riche frippon qui vouloit engloutir l'héritage d'un pauvre qui n'avoit rien.

Ces Moines s'éveilloient au son des pots & des verres, à l'odeur d'un bon plat, aux accents amoureux de quelque tourterelle de Sion, ou à la voix mourante de quelque usurier qui vouloit rendre à Dieu ce qu'il avoit pris aux hommes (a).

(a) Comme c'est vraisemblablement la dernière fois que l'on parlera des Moines dans cet Ouvrage, le Lecteur ne sera peut-être point fâché que l'on joigne ici le reste des petits vers que Palingenes a faits à leur honneur, & que l'on n'a point eu occasion de rapporter ailleurs.

*Quoque magis fallant vulgus, se addicere sacris
Haud dubitant, & templa colunt, divumque ministri
Censentur: varias leges, habitusque capeffunt
Insuetos, raso sperantes vertice cælum:
Infani fugiunt mundum, immundumque sequuntur:
Et cum se ventri dedant, mollique quieti,
(Quæ duo nequitiæ sunt nutrimenta) pulicem ut
Credantur, cæcis condunt sua furta latebris,*

Les femmes du monde s'éveilloient au fauffet aigre de la fatyre, aux sifflements aigus de la calomnie, ou aux ten-

Et fatagunt nigram vitiis obtendre noctem . . .

PALING. in Canc. pag. 54.

*Sed tua præcipuè non entret limina quisquam
Frater, vel monachus, vel quavis lege sacerdos :
Hos fuge : pestis enim nulla hac immanior : hi sunt
Fæx hominum, fons stultitiæ, sentina malorum,
Agnorum sub pelle lupi, mercede colentes
Non pietate Deum, falsâ sub imagine recti
Decipiunt stolidos, ac religionis in umbrâ
Mille ætus vetitos, & mille piacula conduunt.
Raptores, mæchi, puerorum corruptores,
Luxuriæ atque gulæ famuli : cœlestia vendunt.
Heu quas non nugas, quæ non miracula fingunt,
Ut vulgus fallant, optataque præmia carpant?
Inde superstitio, & ludibria plurima manant:
Quæ dii, si sapiunt, rident, renuuntque videre.
Non pretio, sed amore, Deum vir justus adorat.
Deme autem lucrum; superos & sacra negabunt.
Ergo sibi, non cœlicolis, hæc turba ministrat;
Utilitas facit esse deos : qua nempe remota,
Templa ruent, nec erunt aræ nec Jupiter ullus.*

Id. in Leon. pag. 87.

dres cajoleries d'un paladin de Cythere.

De sorte que de l'une ou de l'autre maniere, le Diable n'y perdoit rien.

*Sed licet in multis astuti ludificentur
Hos quos dixi asinos, tamen una superstitionis
Est facilisque via, & cunctis jam cognita seclis;
Qua astuti in primis utuntur; namque deorum
Addicunt sese templis; ac sacra ministrant:
Tunc implent urgentque metu insulsissima corda
Stultorum, terrentque minis, nisi numina placent
Muneribus, redimantque datis sua crimina nummis:
Quos ipsi mox accipiunt, quibus & sua sæpe
Scorta sacerdotes casti, mulasque saginant.
Nempe sacerdotum qualis sit vita modusque
Fallendi stultos, quis non videt? attamen ipsis
Hæc impunè licent: tanta est clementia regum!*

.
*Hæc quoque Dii faciles tolerant, parvi que videntur
Pendere, quâ sua sacra manu, quo pectore fiant,
Quo probro in terris, quove afficiantur honore.*

Id. in Sagitt. pag. 203.

. *utrum Monachos
Divitiis deceat privari, & partibus illis
Quas auferre solet cristatis villica gallis:
Quum sint lascivi nimium, nimiumque superbi;
Et spernant omnes, & turpia multa licenter*

O sommeil dangereux & funeste ! que tu as causé de maux dans le monde ! O Vitulos ! mon cher Vitulos ! pourquoi dormez-vous maintenant , que vous devriez être éveillé ? pourquoi veillez-vous quelquefois , lorsque vous devriez dormir ?

Mais laissons-là le Révérendissime ivre & son confrere qui dort : venons à mon doux maître , à ce Philosophe incomparable , dont la philosophie , semblable au soleil , est toujours lumineuse & rayonnante , quoiqu'elle soit parsemée de taches ; & toujours admirable , quoiqu'elle ait souvent ses éclipses.

Pourquoi mon maître est-il disparu dans le temps que mon confrere Jérôme étoit au plus beau de son discours ? Serait-ce par mépris , ou par honte d'entendre sortir des vérités d'une bouche , qui , jusqu'à ce jour , n'avoit débité que des sottises ? Une piece d'or perdrait-elle de son prix , pour sortir d'un sac qui

*Committant , senis exemplo qui prasidet illis.
Proh pudor ! hos tolerare potest Ecclesia porcos ,
Duntaxat ventri , veneri , somnoque vacantes ?*

Id. in Sagitt. pag. 214.

n'auroit jamais renfermé que des babioles ? Une perle seroit-elle moins précieuse aux yeux d'un lapidaire, parce qu'il l'auroit trouvée sur un fumier ? Mon cher maître ignoreroit-il que le Ciel se sert quelquefois de la bouche des foibles & des idiots pour annoncer la vérité aux hommes, pour les avertir de leurs devoirs ou des dangers qui les menacent ? N'auroit-il pas entendu parler d'un S. Furseus, qui moralisa dans le ventre de sa mere ; d'un S. Canaguera, qui expliqua Baruch & Ezéchiél en venant au monde ; d'un S. Pilagori, qui défendit la cause du Pape, n'ayant encore que neuf mois ; d'un S. Guinolin, qui se mit à courir à la sortie du ventre de sa mere, en criant que la maison alloit tomber ? ... Non-seulement la bouche des simples a souvent été l'organe de la vérité, mais celle des animaux a servi quelquefois au même usage. Depuis l'âne de Balaam jusqu'au chat de Ste. Pétronille, il y a mille exemples qui confirment ce que je dis. Les Payens mêmes, ont eu leurs bêtes qui parloient. Qui est-ce qui n'a pas lu l'histoire des vaches du mont Olympe, du bélier de Phrixus, & du cheval d'Achille ? Qui est-ce qui ignore l'aventure du bœuf de Rome, du chien de Tarquin, de la

corneille de Suétone , des chevres de Mutius , & des anguilles de Marc de Trébi-fonde?... Mon doux maître a donc eu tort de disparoître : il devoit demeurer jusqu'à la fin du sermon de son compere Jérôme , & profiter de ses leçons , s'il les eût trouvées raisonnables. Mais l'orgueil & la présomption est l'écueil du Sage , dit Lopès de Cuença ; & je ne voudrois pas jurer que la sagesse de mon cher maître n'y échouât un jour ou l'autre.

O mon maître ! mon cher maître ! prenez exemple sur la chute de Satan , qui est tombé du faite de la gloire dans le puits de l'abyme , comme dit S. Pierre (a) , parce qu'il n'a écouté que ce que sa vanité & son orgueil lui inspirerent. Cependant , Satan étoit pour le moins aussi grand Philosophe que vous , mon doux maître ; il étoit le plus sage , le plus parfait , le plus beau de tous les Anges ; & il est aujourd'hui la plus ignorante , la plus imparfaite , la plus vilaine de toutes les créatures. Sa sagesse s'est convertie en malice , ses perfections en imperfections , & sa beauté en laideur : il est devenu l'antagoniste de la vérité , le pro-

(a) II. Epît. Ch. II. v. 4.

stotype de tous les vices , & l'ennemi des honnêtes gens , ainsi qu'il l'a fait voir en plusieurs rencontres , & notamment en colaphisant S. Paul , pour l'empêcher de faire le bien (a).

Mais , mon cher Jérôme , si le Redoutable s'est enivré , si Vitulos s'est endormi , si mon doux maître s'est enfui au lieu de t'écouter , n'y auroit-il point un peu de ta faute ? Tu leur as débité des choses admirables , à la vérité : mais tu ne les as appuyées d'aucune autorité ; & les autorités sont d'un grand poids , comme tu fais , pour faire recevoir ce que l'on veut persuader. Depuis quelque temps , tu es devenu savant comme un Docteur de Salamanque ; il ne t'auroit rien coûté à citer par-ci par-là les SS. Peres , ces lumieres du monde , ces colonnes de la foi & de la pureté de la morale , de même qu'un Emanuel Sa , un Suarès , un Lessius , un Mariana , un Santarel , un Escobar , & autres grands hommes fortis du sein de l'Ordre de mon compatriote Inigo de Guipuscoa , le plus grand serviteur de Dieu qui ait paru depuis la création d'Adam jusqu'aujourd'hui , & qui pa-

(a) II. Corinth. Chap. XII. v. 17.

roîtra peut-être jusqu'au jour du jugement.

Mon cher Diego, dis-je à l'Espagnol, des vérités telles que celles que j'ai débitées, n'ont besoin d'aucun appui : leur importance & leur clarté suffisent pour les faire écouter & recevoir. D'ailleurs, je ne suis point devenu si savant que tu le crois, je ne suis devenu que plus raisonnable que je ne l'étois. Je n'ai lu ni les SS. Peres, ni les grands hommes de la Société de ton compatriote. Mais si l'on doit s'en rapporter à d'autres grands hommes aussi, les SS. Peres ne sont rien moins que les *lumières du monde*, les *colonnes de la foi* & de la *pureté de la morale*. Car en certains cas, leur doctrine est plus capable de propager l'erreur & l'illusion que d'éclairer les hommes, & plus propre à corrompre les mœurs qu'à les épurer. Par exemple :

Clément d'Alexandrie étoit un Stoïcien outré : ses Ouvrages sont pleins de maximes absurdes ou impraticables (a), rem-

(a) Voyez ses *Stromata*, Lib. I. Cap. III. Lib. IV. Cap. IX. — Lib. VII. Cap. XVIII. edit. Oxon. — Id. *Pedagog.* Lib. III. Cap. VI. — Id. *Parad.* V.

plis d'opinions singulieres, comme lorsqu'il dit que si J. C. mangeoit quand il étoit sur la terre, c'étoit de peur de passer pour un spectre (a), &c.

Tertullien étoit un esprit vague, & un Quaker fanatique, s'il en fut jamais; son goût démesuré pour les hyperboles & les allégories, le jetta dans des écarts si ridicules, tant dans la pratique que dans la spéculation, que sa vie pourroit fournir d'amples matériaux à celui qui entreprendroit d'écrire l'histoire des extravagances de l'esprit humain (b).

Origene paroît assez instruit, assez raisonnable même; mais lorsque je pense qu'il se châtra, je ne puis douter qu'il ne fût fou, ou possédé du diable.

S. Cyprien est un déclamateur vétilleux, qui auroit anatomisé toute l'Écriture sur la queue d'une poire (c). Mais qui ne fait que c'est de ces sortes d'ana-

(a) *Strom. VI. Cap. IX.*

(b) Voyez TERTUL. *de Spect. Cap. XXIII.* — *de Idolat. Cap. XVII, & seqq.* — *de Coron. Milit. Cap. XI.* — *Apologet. Cap. XXI.* — *De Fugâ in Persecut.* — *de Patient. Cap. X.*

(c) Vie de S. Cyprien, par LE CLERC, *Biblioth. Univers. Tom. XII, p. 212 & suiv.*

tomies que naissent des questions frivoles, qui, semblables à des étincelles, ont mis plus d'une fois le feu aux quatre coins de l'Univers? Ce Pere eut encore l'honneur d'être un des principaux instituteurs de la soumission aveugle aux Evêques, & de la foi implicite des Chrétiens (a).

Lactance étoit aussi à moitié Quaker. Il ne veut pas qu'un honnête homme, c'est-à-dire un vrai Chrétien, porte les armes (b); qu'il fasse commerce dans les pays éloignés (c), ni qu'il prête à quelque intérêt que ce soit (d). Il soutient en outre, que c'est un homicide que d'accuser un homme coupable de mort (e). C'eût été un fort mauvais sujet à placer à la tête d'un tribunal de Justice ou d'un conseil des finances, que ce Lactance.

(a) *Vita & passio S. Cypriani*, in *Oper. ejusd. S.* ex edit. BALUZII.

(b) *Inst. Divin. Lib. VI, Cap. XX. n. 16. 17.* edit. Cellar.

(c) *Ibid. Lib. V. Cap. XVII. n. 11. 12. 13.*

(d) *Ibid. Lib VI. Cap. XVIII. n. 8.*

(e) *Ibid. Lib, VI. Cap. XX.*

S. Athanase n'a guere traité de morale ; il avoit trop d'autre besogne pour cela : c'étoit le champion de la Trinité. Il combattit avec tant d'intrépidité les Ariens, ses ennemis, que quatre Empe-reurs différents (a) furent obligés d'exi-ler cet Hercule de la Catholicité. Il ne manqueroit dans un état qu'une trentaine d'Evêques tels qu'Athanase, pour exter-miner les Hérétiques, pour édifier les simples, pour faire gémir les Sages, & pour faire tourner la tête aux Princes & aux Magistrats.

S. Cyrille de Jérusalem étoit un igno-rant, qui n'avoit d'autre qualité qu'un entêtement outré pour les prérogatives de son état.

Tout le monde connoît son confrere Cyrille d'Alexandrie. Il ne manquoit qu'un homme comme lui au Conseil de Charles IX, pour faire égorger 100000 hommes de plus qu'il n'en périt à la S. Barthelemi.

S. Basile est encore une espece de Qua-ker, quant à ses opinions sur la défense de soi-même : il enseigne que celui qui

(a) CONSTANTIN, CONSTANCE, JULIEN & VALENS.

a donné un coup mortel à un autre, soit en attaquant, soit en se défendant, est coupable d'homicide (a); & qu'il n'est permis à aucun Chrétien de jurer en bonne conscience, pas même pour conserver son bien (b). C'est un des plus grands apologistes de la Monacaille, & de la malpropreté des Moines (c). Sa qualité d'Evêque l'avoit rendu incivil, brutal, emporté, ainsi qu'on le peut voir par la réponse qu'il fit au Préfet Modeste, qui lui proposoit de la part de l'Empereur Valens de se faire Arien (d). Cet Empereur lui auroit fait tâter de l'exil; mais l'on raconte que lorsqu'il voulut signer son arrêt, toutes les plumes qu'il prenoit lui cassoient entre les doigts: ce qui l'é-

(a) *Epist. secund. ad Amphiloeh. Canon. XLIII apud DUPIN, Biblioth. des Aut. Eccl.*

(b) *Homil. de Legend. Græc. §. 7. 13. edit. Oxon.*

(c) *Ibid.*

(d) L'Histoire rapporte que l'Empereur Valens, désirant que S. Basile se fit Arien, lui envoya Modeste, Préfet d'Orient, pour lui en faire la proposition; mais Basile reçut l'envoyé de son Prince d'une telle maniere, que Modeste s'écria que personne ne lui avoit jamais parlé avec tant d'audace! Le Saint lui répondit: que c'étoit parce qu'il n'avoit jamais rencontré d'Evêque.

pouvanta tellement, qu'il laissa le S. homme tranquille.

S. Grégoire de Nyffe ne valoit pas mieux.

S. Grégoire de Nazianze étoit un homme hargneux, bourru, intolérant : ce qui lui attira beaucoup d'affaires. Il regardoit les assemblées publiques des Hérétiques de son temps, qui étoient pour le moins aussi nombreux que les soi-disants Orthodoxes, comme un attentat horrible aux droits de l'Eglise, & aux décisions du Concile de Constantinople (a). Il ne tint pas à lui que l'Empereur ne les exterminât tous (b).

S. Ambroise l'emmiellé (c) est encore un patron de la poltronnerie quakérienne : il prétend qu'un Chrétien ne doit point se défendre contre qui que ce soit, pas

(a) V. sa vie par M. LE CLERC, Biblioth. Univerf. Tom. XVIII, p. 23 & suiv.

(b) GREG. NAZ. Orat. XLVI, Tom. I, pag. 722.

(c) Ce Saint a mérité le joli nom de *Doctor Mellifluus*, non-seulement parce que l'on vit un essaim d'abeilles entrer & sortir de sa bouche lorsqu'il étoit encore au berceau, prodige que l'on avoit aussi remarqué dans l'enfance de Platon; mais encore parce qu'il avoit une douceur d'expressions, dit Paulin, qui ressembloit à du miel.

même contre un voleur, un assassin ; parce qu'il n'est pas permis à un Chrétien de conserver sa vie en tuant un autre (a). Il auroit voulu que tout le genre-humain mourût vierge : c'est pour cela que la population dans les Etats Catholiques lui a tant d'obligation (b). Il étoit encore un de ces Evêques infatués de la prééminence Episcopale sur la dignité des Rois. L'on fait comme il régala Théodose, lorsqu'il se présenta à l'Eglise après le massacre de Thessalonique. Théodose avoit tort, & devoit être repris : mais il n'appartenoit point de droit à S. Ambroise d'injurier son Prince.

S. Chrysofôme étoit le fléau du prêt à usure, même au plus modique intérêt (c). Il prêcha sans ménagement contre le luxe de la Cour de Constantinople ; ce qui le fit exiler : mais le lendemain la terre trembla, & l'Empereur & l'Impératrice effrayés firent ramener le saint homme, qui continua de prêcher à sa

(a) AMEROS. *de Off. Lib. III. Cap. IV.*

(b) ID. *de Institut. Virgin. & passim alibi.* —
DALL. *de usu Patr. p. 272.*

(c) NOODT, *de Usur. & Fen. Cap. IV & V.*

maniere ordinaire. Enfin, on l'envoya une seconde fois en exil; & comme la terre ne trembla plus, il y resta. C'est bien dommage; car il fournit un des principaux arguments au Baron de Montenoy, lorsque ce Baron voulut prouver aux Parisiens, qu'il pouvoit en bonne conscience prêter sa femme à ses amis (a).

S. Epiphane est un ignorant, un écrivain sans critique & sans discernement, un homme d'une crédulité puérile (b).

Mon Patron, S. Jérôme, est un des plus terribles fléaux du mariage, & l'un des plus déterminés panégyristes de la vie célibataire (c). Le bon-homme parle quelquefois si cruellement sur ce point, qu'il faut être bien sur ses gardes pour ne pas sentir frétiller l'éguillon de la chair en le lisant (d). Il soutient qu'il vaut mieux se tuer, que perdre la chasteté (e). L'état mo-

(a) Voyez le premier Vol. pag. 144.

(b) BEAUSOBRE, Hist. du Manichéisme.

(c) DALLÆUS, *de usu Patrum*. pag. 276, edit. aucta.

(d) S. HIERONYM. *Epist. ad Pammach. & alibi passim.*

(e) ID. *Comment. in Jon. Cap. 1.*

nastique, les jeûnes, les austérités, la solitude, les pélerinages font le sujet de presque tous ses conseils & de ses exhortations (a). Ce n'est pas sa faute si les Chrétiens payent le tribut aux puissances (b), s'ils mangent de la chair (c), & s'il leur est permis de jurer en Justice (d). Mais le plus rare des talents du bon homme, consiste dans la mauvaise foi en ses disputes (e); dans ses emportements,

(a) DU PIN, *Bibl. des Aut. Ecclés. Tom. III.* pag. 136.

(b) S HIER. *Comment. in Matth. Cap. XVII.* vers. 26.

(c) ID. *Adv. Jovin. Tom. I. Lib. I. pag. 30.* edit. 1537. *Basil.* — *Item. DALL. ubi sup.*

(d) HIER. *Comment. in Matth. Cap. V. & Zach. Cap. VIII.*

(e) Le bon Saint se glorifie lui-même de cette honorable qualité. Il avoue dans son *Apol. pro Lib. advers. Jovin. Tom. II. edit. Basil. 1537*, que lorsqu'il écrivoit ou discutoit contre ses adversaires, il s'embarrassoit fort peu de dire la vérité ou non, fondé sur ce qu'Origene, Méthodius, Eusebe, Apollinaire & autres en usoient de même, lorsqu'il s'agissoit de prendre la défense de la Religion Chrétienne contre ses ennemis. Il fait plus; il se vante qu'il ne fait qu'imiter J. C. & S. Paul, qui soutenoient, à ce qu'il prétend, le pour & le contre, selon que cela les accommodoit.

dans les injures, les calomnies mêmes, dont il régale ses ennemis (a).

S. Augustin est encore un des favoris du Baron de Montenoy sur le prêt des femmes (b) : mais ce n'est pas son opinion sur cet article qui le distingua ; c'est pour avoir réduit en théorie ce que S. Cyrille & autres intolérants avoient mis en pratique avant lui. Tout le monde connoît deux de ses lettres, que l'on a traduites pour justifier la persécution des Hérétiques en France (c). Ce n'est point la peine d'en dire davantage sur ce Docteur ; cela seul fait son portrait.

Ce que je viens de dire, mon cher Diego, suffit pour te prouver quels hommes étoient ces Peres, ces Docteurs de l'Eglise, que tu vantes tant. S'il suffit d'être ignorant, visionnaire, brouillon, tracassier, orgueilleux, perturbateur, intolérant ou traître, pour mériter le titre de Lumière du monde, tous ces Messieurs

(a) Voyez la Dissertation de LE CLERC, de *Argumento Theol. ab invidiâ ducto*, laquelle est à la suite de sa Logique Latine.

(b) Voyez le 1^{er} Vol. page 144.

(c) BAYLE, Comment. Philosoph. Part. III. — LE CLERC, *Ars critica*, Vol. III. pag. 289 & 290. in-4^o.

réunirent au suprême degré, ces belles qualités entre eux : la morale, les dogmes, les mystères de la Religion ne pouvoient passer par de meilleures mains pour être transmis à la postérité ; & je ne m'étonne plus que leurs Ouvrages ayent été la source où les Théologiens des siècles postérieurs puiserent leurs arguments pour appuyer leurs opinions.

Quant à ton Emanuel Sa, Suarès & leurs semblables, tu me permettras de te dire qu'ils ne méritent pas que je te réponde sur leur article.

Bienheureux S. Polycarpe ! s'écria Diego, mon ancien camarade, mon intime, mon ami Jérôme, est devenu hérétique ! Il rejette l'infailibilité des SS. Peres ; il se moque de S. Suarès & de ses compagnons ; il ne lui manque plus que de se moquer de notre S. Pere le Pape. O mon ami ! mon cher ami ! je ne m'étonne pas que la sainte Hermandad vous a voulu brûler. Plût à Dieu qu'elle l'eût fait ! je n'aurois point aujourd'hui le déplaisir de voir le meilleur ami que j'aye sur la terre, marcher à grands pas dans le chemin de la perdition ; chemin trompeur & funeste, qui a mené Martin Luther & Jean Calvin en enfer.... dans le fin fond de l'enfer ! Ah, mon cher Jérôme ! renoncez.

aux opinions détestables où vous êtes. Ouvrez les yeux : lisez le huitieme chapitre de la *Cayeda del Ciego de Carmuel d'Orviedo*, lisez la *Rienda del Asno* de Gusman de Badajox ; ou, si vous ne savez point l'Espagnol, lisez les œuvres du R. P. en Dieu Dom Vincent Cellier, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, & François comme vous, vous verrez les erreurs monstrueuses où vous êtes sur l'article des Peres de l'Eglise ; & puis un peu de réflexion sur vous-même, vous fera désabuser sur le compte de ces dignes Enfants du glorieux S. Ignace, que vous vilipendez si injustement.

Vous avez fait un pas vers le précipice ; demain vous en ferez dix autres ; & après-demain cent autres : en augmentant ainsi de vitesse à l'infini, vous vous trouverez sur le bord de l'abyme, vous y culbuterez, & les prieres de tous les Saints du calendrier ne pourront vous en retirer. La route que vous prenez est une pente rapide & glissante, que l'on a d'autant plus de peine à abandonner, que l'on est éloigné du point où l'on y a fait le premier pas. Rétrogradez donc, mon cher Jérôme, il en est encore temps : & prenez garde, sur-tout, de répandre

vos opinions dans ce pays, où il n'y a sorte d'absurdités qui ne prennent cours, quand la fureur épidémique de dogmatifer s'y allume. Le dernier siecle y a vu naître plus de cent quatre-vingt sortes d'hérésies en moins de six ans (a); l'on

(a) *Quoniàm hætenus in genere actum fuit de magno hæresium in Angliã incremento, dit Hornius, & summa quoque turbonum Ecclesiæ orthodoxa genera aperta: ideo nunc particularius cuncta errorum monstra in lucem protrahenda sunt. Facile enim concesserim, quod multi dicunt, Angliam receptaculum infamis ejusmodi credendi, scribendi, docendi licentiæ factum; sed & illud non ignorandum est, longè majora pietatis incrementa fuisse; & non habere omnes sectas, hæreses, schismata, quod uni illi summis viribus opponere queant.*

Catalogus hic erit ingens, immanis & incredibilis. Cæterum haud-quauquam dubitandum est, quin ejusmodi apud Anglos venditata sint, & hoc communis totius regni experientia testatur. Habebis confugem horribilium effatorum. Et hoc quoque statuerendum erit, non ullam esse sectam, quæ omnia hæc profiteri auset. Quædam Enthusiastas, alia Scepticos, Antinomos, Arianos, Anabaptistas respiciunt.

Hæc igitur opiniones sunt, quæ ab anno CIOIOXXL maximè tamen XLV, XLVI, XLVII, & sequentibus, in Angliã prævaluerunt.....

Après ce préambule, qui se trouve à la page 290 de son *Histoire Ecclésiastique*, l'Auteur fait l'énumération de toutes ces Hérésies, qui le mènent jusqu'à la page 328, & que son Traducteur François a trouvé à propos de retrancher.

en verroit naître aujourd'hui cent quatre-vingts fois autant, si cette manie reparoissoit. Dom Lopès de Cagliari dit que l'indifférence où sont actuellement les Anglois pour toutes sortes de Religion, est une marque qu'ils ne sont point éloignés de rentrer dans le sein de notre Mère la sainte Eglise; mais je dis, moi, que c'est une marque aussi qu'ils sont très-disposés à saisir toutes les opinions nouvelles & dangereuses qu'on leur débiteroit. L'esprit vuide d'opinions est une cire molle, susceptible de toutes sortes d'impressions; c'est une table rase, qui n'attend que les caracteres que l'on voudra y graver.

Partez donc au plutôt, mon cher, tant pour votre bien que pour celui des autres. Prenez la poste de Douvres, embarquez-vous pour Calais, passez par Paris, par Lyon, par Turin, par Florence, arrivez à Rome, jetez-vous aux pieds du S. Pere, faites abjuration de vos erreurs, demandez-lui l'absolution de vos fautes, & revenez ici faire la pénitence qu'il vous aura enjointe.....

Mais que vois-je? mon camarade Jérôme rit de mes remontrances.... ô aveuglement terrible!.... obstination abominable!.... ô mon cher ami Jérôme! que de maux vont fondre sur ta tête!... l'esprit

prophétique me faisoit.... je les vois.... le ciel & la terre sont conjurés contre toi.... malheureux ! viens à résipiscence, ou tu es perdu. Tout ce qui respire, te déclare la guerre.... Les lions vont t'engloutir comme Milon Crotoniate, les tigres vont te déchirer comme Abul - Ménédin, les loups vont t'avalier comme Hasan de Chyra, les ours vont te dévorer comme les Polichons de Bethel, les crocodiles vont te happer comme Hugo de Preneste, les serpents vont t'étrangler comme Camille d'Orviette, les vers vont te ronger comme Hérode Agrippa, & les chiens vont te manger comme le Bacha de Girgio; après tout cela la foudre t'écrasera, la terre t'engloutira, & le diable t'agrippera comme Aubert de la Sauffaye, lorsqu'il se moqua du Curé d'Alençon.

C H A P I T R E X X I.

Changement de matieres.

L'Espagnol finissoit à peine son compliment, que le Lord Foolishson arriva. C'étoit une des pratiques que le Vieillard m'avoit laissées : il venoit me prier de lui copier quelques ariettes nouvelles

velles qu'il avoit reçues d'Italie. J'avois renoncé au métier de copiste ; mais comme ce Lord payoit très-généreusement, je ne voulus point lui refuser ce qu'il me demandoit.

Lorsque ce Seigneur m'eut ordonné ce que j'avois à faire, il apperçut Pere Jean qui cuvoit son vin au coin de la cheminée, & me demanda d'un ton de Gentilhomme, qui étoit cet original ? Le Révérend entendit ce mot, ouvrit les yeux, & répondit qu'il n'étoit original ni copie, mais qu'il s'appelloit Pere Jean de Domfront. L'air dont le Révérendissime prononça ces paroles, déplut au Lord, qui lui demanda s'il ignoroit à qui il parloit ? — Je ne m'informe jamais à qui je parle, repartit Pere Jean : lorsque quelqu'un m'interroge, ou qu'il parle de moi, je conclus que c'est un homme, & je lui réponds comme à mon semblable. Le Lord surpris d'une telle repartie, me demanda si cet homme étoit ivre ? Je lui répondis qu'il avoit bu, effectivement, quelques flacons de trop ; mais que quand cela ne seroit pas, c'étoit sa coutume de ne se gêner pour personne. Le Seigneur Anglois, plus surpris qu'auparavant, me demanda s'il étoit Quaker ? — Je ne suis

ni Quaker, ni Juif, ni Anglican, dit le Révérend : je porte des boutons à mon habit & un chapeau retrouffé ; la raison seule mesure mes termes, & non l'orgueil & le préjugé. Si tu étois aussi raisonnable que tu le dis, reprit le Lord, tu te conformerois à l'usage ; tu saurois distinguer un homme de condition d'avec un crocheteur ; & tu aurois pour ce premier les égards dus à son rang. — Je ne connois d'autre rang dans le monde, répartit sa Révérence, que l'ordre immuable que la nature a établi entre les especes. Un homme est constamment un homme, & j'amaï une huître. Ces distinctions frivoles, que le hasard a mises parmi ceux de notre espece, ne sont ni assez solides, ni assez considérables, pour en imposer à un homme de bon sens. Celui qui n'est que crocheteur aujourd'hui, peut être demain Général d'armée, ou Ministre d'Etat ; il peut être le plus grand Prince de l'Univers : de même que celui qui est au pinacle de la fortune, peut être réduit en 24 heures à faire des fagots. — Mais, la vertu, les sentiments..... dit le Lord? — La vertu, les sentiments, reprit Pere Jean, se trouvent indifféremment dans tous les états, & non attachés à aucun

rang. Les champs sont couverts d'Alexandres, de Césars, de Turennes & de Colberts, qui labourent la terre; & les premières dignités sont souvent remplies par des Garots & des Colas. La fortune distribue les rangs, & la nature les vertus: l'une ne consulte point l'autre dans ses distributions; c'est pourquoi leurs dons se trouvent si différemment distribués. — Et la naissance? dit le Seigneur. — La naissance, poursuit le Révérend, est aussi l'effet du hasard: soin d'un homme qui est sorti de la côte de Trajan, s'il ne lui ressemble! l'extraction, les titres, les honneurs & les richesses ne sont que des vains ornements, qui n'en imposent pas moins aux sots qui en sont revêtus, qu'aux sots qui les admirent: mais un homme d'esprit pénètre à travers cet attirail, & juge si le perroquet vaut la cage (a). Le mérite essentiel d'une

(a) C'est merveille que sauf nous, aucune chose ne s'estime que par ses propres qualités. Nous louons un cheval de ce qu'il est vigoureux & adroit;

Volucrem

Sic laudamus equum & facili cui plurima palma

L ij

statue, consiste dans la statue même, & non dans la matiere dont elle est com-

*Fervet, & exultat rauco victoria circo.**

non de son harnois : un levrier, de sa vitesse, non de son collier ; un oiseau, de son aile, non de ses longes & sonnettes. Pourquoi de mesme n'estimons-nous un homme par ce qui est sien ? Il a un grand train, un beau Palais, tant de crédit, tant de rente : tout cela est autour de lui, non en lui. Vous n'achetez pas un chat en poche ; si vous marchandez un cheval, vous lui ostez ses bandes, vous le voyez nud & à découvert : ou, s'il est couvert, comme on le présentoit anciennement aux Princes à vendre, c'est par les parties moins nécessaires, afin que vous ne vous amusiez pas à la beauté de son poil, ou à la largeur de sa croupe, & que vous vous arrestiez principalement à considérer les jambes, les yeux, & les pieds, qui sont les membres les plus utiles. (Voyez HORAT. *Lib. I. Satyr. II. 86. & seqq.*) Pourquoi estimant un homme, l'estimez-vous tout enveloppé & empaqueté ? Il ne nous fait montre que des parties qui ne sont aucunement siennes, & nous cache celles par lesquelles seules on peut vraiment juger de son estimation. C'est le prix de l'épée que vous cherchez, non de la guaine : vous n'en donnerez à l'adventure pas un quatrain, si vous l'avez despouillée. Il le faut juger par lui-même

* Juv. Sat. VIII.

posée. Un fat qui traverse Paris ou Londres dans un char doré, est un épouvan-

non par ses atours. Et comme dit très-plaisamment un Ancien : (*Senec. Epist. LXXI. pag. 221. ed. Gron.*) Sçavez-vous pourquoi vous l'estimez grand? vous y comptez la hauteur de ses patins. La base n'est pas de la statue. Mesurez-le sans ses échasses. Qu'il mette à part ses richesses & honneurs, qu'il se présente en chemise. A-t-il le corps propre à ses fonctions, sain, & allegre? Quelle ame a-t-il? Est-elle belle, capable, & heureusement pourvue de toutes ses pieces? Est-elle riche du sien, ou de l'autrui? La fortune n'y a-t-elle que voir? Si les yeux ouverts, elle attend les espées traites; s'il ne lui chaut par où lui sorte la vie, par la bouche ou par le gosier; si elle est raffise, équitable & contente: c'est ce qu'il faut voir, & juger par là les extrêmes différences qui sont entre nous. *MONTAIGNE, Essais, Tom. I. Liv. I. Chap. XLII. pag. 516. 517. 518. edit. de la Haye, 1727.*

BOILEAU a dit à peu près la même chose en ces Vers:

Dites-nous, grand Héros, esprit rare & sublime,
 Entre tant d'animaux qui sont ceux qu'on estime?
 On fait cas d'un coursier, qui, fier & plein de cœur,
 Fait paroître en courant sa bouillante vigueur;
 Qui jamais ne se lasse, & qui dans la carrière
 S'est couvert mille fois d'une noble poussiere:
 Mais la postérité d'Alfane & de Bayard,

tail de chenevieres, qui fait peur aux idiots; mais l'homme sage jette un coup-d'œil sur le fat & son train, il l'apprécie à sa valeur, & passe outre.

Ne me prendrois-tu pas pour un fat aussi? dit l'Anglois en colere? — Je te prends pour ce que tu es, repartit Pere Jean. Si tu as l'ame noble, généreuse, & le cœur d'un honnête homme, je respecte en toi le mérite & la vertu, & ce respect rejaillit sur toi: si tu as de l'orgueil, & le cœur mauvais, je te méprise & je me moque de toi. — De quel pays serois-tu, par hasard? — Je suis de ce monde-ci. La patrie du Sage est par-tout: il ne reconnoît point cette patrie au langage de certaines gens, aux murs d'une telle ville, au clocher d'un tel village, ni à la soupe qu'on y mange: lorsqu'il voit le soleil & les étoiles, il dit: *Je suis dans mon pays, & non dans un autre.*

Quand ce n'est qu'une rossé, est vendue au hasard,
 Sans respect des Aïeux dont elle est descendue,
 Et va porter la malle, ou tirer la charrue.
 Pourquoi donc voulez-vous que, par un sot abus,
 Chacun respecte en vous un honneur qui n'est plus?

Satyre V. vers. 29. & suiv.

Mais si tu veux savoir où je suis né, je te dirai que c'est en France. — Quoi, un François a l'audace de parler de la sorte à un Anglois ? — Tout François raisonnable parlera ainsi à un Anglois impertinent ; & tout Anglois qui a le sens commun, ne fera point de différence entre un homme né au-delà de la Manche & un autre en-deçà. Je ne nie point que les François ne méritent à certains égards le mépris que les Anglois ont pour eux ; mais pour mépriser les autres avec quelque ombre de raison, il faut être soi-même sans défaut : or, les gens de ton pays ont leurs ridicules, leurs foibleffes & leurs vices, ainsi que les autres nations ; ils ont donc autant de tort de mépriser les François, que ceux-ci en ont de les admirer. Sottise de part & d'autre. — Sais-tu, dit le Lord, que si j'avois ici mes gens, je te ferois jeter par la fenêtre de ton taudis ? — Ah, Monseigneur ! s'écria Diego, savez-vous que le redoutable Pere Jean a tué un Capucin avec une cuiller à pot, & un Marquis avec un bâton de fagot, & qu'il a mis en fuite six cents & trente-deux sauvages dans les déserts de la Tartarie ? — Qu'il eût fait ce qu'il aura voulu, reprit le Lord, je le fais jeter dans la Tamise,

la premiere fois qu'il paroît dans les rues.

En disant ces paroles, le Seigneur Anglois partit; & Pere Jean haussant les épaules, ne prit point la peine de le regarder aller.

C H A P I T R E X X I I .

Réflexions sur l'Aventure du Chapitre précédent.

Cette scene me mit dans une telle transe, que je n'eus point la force de parler pendant qu'elle dura. Vitulos, qui s'étoit éveillé au bruit que le Lord & le Révérend faisoient, fut d'abord si étonné, qu'il ne savoit où il étoit. Mais quand l'Anglois fut parti, je dis à Pere Jean qu'il avoit eu tort de parler ainsi à un homme de qualité: que s'il n'avoit aucun respect pour sa personne, il devoit au moins en avoir pour son rang; & que cette affaire pourroit bien avoir des suites fâcheuses pour lui. — Je ne crains ni le Lord, ni les suites fâcheuses qu'il pourra me susciter, répondit le Révérend; son début en parlant à ma personne, fut

celui d'un impertinent, & sa conclusion fut celle d'un fanfaron ou d'un assassins, c'est-à-dire, d'un lâche. Si les loix d'un pays comportent que l'on doive respecter les gens de qualité, elles supposent en même-temps qu'ils se rendront dignes de respect. — Le tort d'autrui, repris-je, ne nous autorise pas à avoir tort nous-mêmes. Si le Lord s'est oublié jusqu'au point de vous parler d'un ton impertinent, vous deviez lui faire sentir par votre modération jusqu'à quel point il s'oublioit. Les procédés nobles & généreux d'un manant vis-à-vis d'un Gentilhomme qui l'insulte, rappellent à ce dernier son devoir, ou le confondent. La grandeur d'ame ne consiste point à faire assaut d'impertinences & de grossièretés; elle consiste à opposer des raisons à des sottises, ou à se taire lorsqu'on a affaire à des gens déraisonnables. — Ces conseils sont bons pour un lâche qui n'a pas le courage de se défendre, repliqua Pere Jean. Que l'on honore, si l'on veut, la poltronnerie du beau nom de modération, je méprise un titre acquis à si bon marché. C'est tolérer le vice, que de souffrir les injures; une repartie vigoureuse est plus propre à rembarquer un impertinent, qu'une réponse gracieuse : l'une le

confond, & l'autre l'enorgueillit. L'homme est tellement constitué, que l'indulgence l'endurcit, au-lieu que la fermeté le corrige, ou le rend plus circonspect. Si le Lord a le sens commun, il réfléchira à l'avenir avant que d'attaquer un homme comme moi. Au reste, je n'ai lu nulle part que l'on se garantisse des attaques d'une bête féroce par un compliment. — S'il y a vingt exemples, repris-je, qui prouvent que la fermeté corrige un homme, il y en a cent autres qui démontrent qu'elle l'aigrit. D'ailleurs, il ne faut pas seulement consulter l'intérêt de sa patrie dans ces circonstances, mais aussi le sien propre. Si l'homme à qui vous avez affaire, alloit tenir parole, que diriez-vous ? que feriez-vous ? — Je dirois, repartit le Révérend, que la crainte de mille morts ne doit jamais nous faire manquer à nous-mêmes (a), & je me dé-

(a) *Justum, & tenacem propositi virum
 Non civium ardor prava jubentium,
 Non vultus instantis Tyranni
 Mente quatit solidâ, neque Auster,
 Dux inquieti turbidus Adriæ,
 Nec fulminantis magna Jovis manus :*

fendrois. Toutes les menaces du monde
ne m'empêcheront point de sortir à mon
ordinaire :

Jamais rien ne m'arrête ;
Je brave la tempête ,
J'affronte le trépas ;
Si le Ciel en éclats
S'écrouloit sur ma tête ,
Je ne tremblerois pas.

Si fractus illabitur orbis ;

Impavidum ferient ruinae.

HOR. Lib. III. Ode 3.

*Altus Olympi
Vertex , qui spatio ventos hyemesque relinquit ,
Perpetuum nullâ temeratur nube serenum ,
Celsior exsurgit pluviis , auditque ruentes
Sub pedibus nimbos , & rauca tonitrua calcat :
Sic patiens animi per tanta negotia liber
Emergit , similisque sui : justique tenorem
Flectere non odium cogit , non gratia suadet.*

CLAUD. de Mali. Theod. Con.



C H A P I T R E X X I I I .

Continuation du même sujet.

PEre Jean parloit encore , lorsque le Compere rentra. Et ce dernier fut à peine dans la chambre , que Diego s'écria : Ah , mon cher maître ! où avez-vous été ? il est venu ici un maudit Milord , qui a insulté le respectable Pere Jean , & qui s'en est allé , disant qu'il le feroit jeter dans la Tamise.

Lorsque le Compere eut appris le détail de cette aventure , il pesta à son ordinaire , & nous dit : L'on soutiendra encore que tout n'est pas mal dans ce monde ? Des hommes auront inventé de vains titres , de vains honneurs , de vaines distinctions , & ceux qui en seront revêtus , viendront impunément insulter les honnêtes gens dans leur logis , & finiront par les menacer de les faire noyer , parce que ces honnêtes gens auront usé du droit que tout homme a naturellement de se défendre ? Si tout étoit bien , verroit-on de pareilles choses ? si les loix étoient justes & suffisantes , un fat oseroit-il seulement s'imaginer qu'il puisse injurier &

faire noyer un galant homme avec impunité? O Loix! on a bien raison de dire que vous ressemblez à des toiles d'araignées, qui arrêtent les mouches, & que les hannetons brisent! La faveur, la considération, la cabale, mettent un grand scélérat à l'abri de la poursuite de la justice, & les mêmes choses font que le foible a toujours tort. Si le Lord fait noyer mon oncle qu'il a insulté, il n'en fera rien; si mon cher oncle, qui a été insulté, noye le Lord, on l'enverra à Tyburn (a). Tel est le cours des choses dans ce monde.

L'insuffisance & l'injustice que vous prétendez exister dans les loix, dis-je au Compere, devroient justement faire que des gens tels que nous se conforment à l'ordre. Si l'on a quelque chose à appréhender en faisant le bien, l'on a tout à craindre en agissant mal. Mais les injustices, les vexations que les foibles essuyent quelquefois, ne viennent pas tant de l'insuffisance des loix, que de la perversité de ceux qui en sont les dépositaires. Si l'on condamne un crocheteur qui a manifestement raison, en faveur d'un Grand qui a manifestement tort, cela ne vient

(a) Lieu où l'on fait les exécutions à Londres.

point de ce que les loix portent qu'il soit ainsi : la plupart des loix qui existent dans l'Univers, quelque opposées qu'elles paroissent, tendent plus ou moins directement au même but, c'est-à-dire, à l'ordre & à la paix : il ne faut que considérer l'esprit du Législateur, & les circonstances qui les ont fait naître, pour le voir. En un mot, si mon cher Compere avoit bonne mémoire, il se souviendrait que son condisciple Whiston lui a dit à Paris, que quoiqu'il soit de la nature des choses d'ici-bas d'être imparfaites, les loix, telles qu'elles sont, causent tant de bien dans le monde, qu'elles seront toujours un objet respectable aux yeux d'un honnête homme (a).

L'ami Jérôme a raison, dit Vitulos, & le Compere a tort de piailler sans cesse contre les loix : elles sont ce qu'elles sont : les clabauderies dont il nous étourdit, & qui n'ont rien de commun avec le sujet dont il est question, ne les rendront ni plus parfaites, ni les hommes meilleurs. Voici les paroles d'un grand Homme, qu'il feroit bien de mettre dans sa mémoire, & d'en faire son profit, ainsi

(a) Voyez le Tom. I. pag. 84, 85, 86.

que nous, sans excepter même le Révérendissime. » L'advis que je donne icy à
» celui qui veut estre sage, dit Charron,
» est de garder & observer de parole &
» de fait, les loix & coustumes que l'on
» trouve establies au pays où l'on est;
» & ce, non pour la justice ou équité
» qui soit en elles, mais simplement pour
» ce que ce sont loix & coustumes: non
» légèrement condamner ni s'offenser des
» estrangeres, mais bien librement &
» sainement examiner & juger les unes
» & les autres, n'obligeant son jugement
» & sa créance qu'à la raison. Voici qua-
» tre mots. En premier lieu, selon tous les
» sages, la reigle des reigles, & la gé-
» nérale loy des loix est de suivre & ob-
» server les loix & coustumes du pays
» où l'on se trouve, *sequi has leges in-*
» *digenas honestum est.* Toutes façons es-
» cartées & particulieres sont suspectes
» de folie ou passion ambitieuse, heurtent
» & troublent le monde.

» En second lieu, les loix & coustu-
» mes se maintiennent en crédit, non
» parce qu'elles sont justes, mais parce
» qu'elles sont loix & coustumes; c'est
» le fondement mystique de leur autho-
» rité, elles n'en ont point d'autre; &
» celui qui obéist à la loy pource qu'elle

» est juste , ne luy obéist pas , parce
» qu'il doibt ; ce seroit soubmettre la
» loy à son jugement , & luy faire son
» procès , & mettre en doute & dispute
» l'obéissance , & par conséquent l'estat
» & la police , selon la souplesse & di-
» versité non-seulement des jugements ,
» mais d'un mesme jugement. Combien
» de loix au monde injustes , impies , ex-
» travagantes , non-seulement aux juge-
» ments particuliers des autres , mais de
» la raison universelle , avec lesquelles le
» monde a vescu long-temps en profonde
» paix & repos , & avec telle satisfaction
» que si elles eussent esté très-justes &
» raisonnables ? qui les voudroit changer
» & rhabiller , se montreroit ennemy du
» public , & ne seroit à recevoir : la na-
» ture humaine s'accommode à tout avec
» le temps , & ayant une fois pris son
» ply , c'est acte d'hostilité de vouloir
» rien remuer : il faut laisser le monde
» où il est ; ces brouillons & remueurs de
» ménage , sous prétexte de réformer ,
» gastent tout..... Il adviendra quelques
» fois que nous ferons par seconde par-
» ticuliere & municipale obligation ,
» (obéissant aux loix & coustumes du
» pays) ce qui est contre la premiere &
» plus ancienne , c'est à-dire , la nature

» & raison universelle ; mais nous luy
» satisfaisons, tenant nostre jugement &
» nos opinions justes & saintes selon elle.
» Car aussi nous n'avons rien nostre &
» de quoy nous puissions librement dis-
» poser que de cela : le monde n'a que
» faire de nos pensées ; mais le dehors
» est engagé au public, & luy en de-
» vons rendre compte : aussi souvent
» nous ferons justement ce que juste-
» ment nous n'approuvons pas : il n'y
» a remede, le monde est ainsi fait (a).”

Ce passage-là est admirable, dit Pere Jean à Vitulos ; & mon neveu est un bavard ; qui déraisonne de plus en plus. Mais cela n'empêche pas que si quelques coupe-jarrets, suscités par le Lord, s'avisent de me mettre la main sur la carcasse, je ne leur fasse sentir que les os de mon bras ne sont pas sans moëlle.

(a) *De la Sageffe*, Liv. I. Ch. VIII.



C H A P I T R E X X I V .

Suites de cette aventure.

LE lendemain de cette aventure, Pere Jean s'arma d'un gourdin plombé qu'il cacha sous son habit, se prépara à tout événement, & sortit à son ordinaire : mais il ne vit aucune apparence que le Lord songeât à lui tenir parole. Le surlendemain il sortit dérechef, & il ne vit rien. Le troisieme jour, il sortit encore : pour cette fois, un matelot ivre, ou faisant semblant d'être ivre, lui chercha querelle près de Billingsgate (a). Pere Jean ne fit point semblant d'entendre le matelot, & voulut passer outre : mais un autre se joignit au premier, & l'éclabouffa depuis la tête jusqu'aux pieds. Pour le coup, le Révérend perdit patience : il appliqua un si furieux soufflet sur la face de ce dernier, qu'il l'envoya culbuter à plus de quinze pas. Alors un

(a) Endroit situé sur la Tamise, un peu au-dessous du Pont de Londres

gros & puissant coquin qui se trouvoit-là, irrité de l'affront que le peuple Anglois venoit de recevoir de la part d'un étranger, mit habit, chemise & perruque bas, défia le Révérendissime de se battre contre lui, & lui donna en même-temps un coup de poing sur l'estomac : mais ce dernier lui en rendit un autre si terrible, qu'il lui enfonça trois côtes du côté gauche, & le jetta par terre sans mouvement & sans connoissance.

Cet exploit attira à Pere Jean l'applaudissement des passants : aucuns dirent qu'il étoit impossible que cet homme ne fût pas Anglois ; que s'il ne l'étoit point, il méritoit non-seulement de l'être, mais encore de recevoir des lettres de bourgeoisie de Londres. Mais les camarades de ceux que Pere Jean avoit jettés par terre, s'armerent de tout ce qu'ils purent trouver, & l'assaillirent de toutes parts. Alors le Révérendissime tira son gourdin, tomba sur cette troupe d'assassins, & en jetta une demi douzaine sur le carreau. Cela ne fit qu'irriter cette multitude : mais le Redoutable entra dans une telle colere, qu'à chaque coup qu'il portoit, il jettoit bas son homme. Son combat de Pétersbourg & la défaite des Sauvages, n'étoient que jeu en comparaison

de ceci. Un coup de pierre qu'il reçut à la mâchoire, le rendit furieux; il poussa un cri terrible, il saisit une solive qu'il rencontra par hasard, & tomba des plus belles sur ses ennemis. C'étoit fait de cette canaille entiere, si elle ne se fût dissipée. Mais en moins de trois minutes, tout étoit disparu, & Pere Jean se trouvoit maître du champ de bataille.

Ceux qui avoient été spectateurs de l'action, firent retentir l'air d'acclamations à l'honneur du vainqueur, en disant qu'il méritoit qu'on lui érigeât une statue à Westminster : d'autres crioient qu'il falloit lui faire son procès & l'envoyer à Tyburn : peu s'en fallut que les deux partis n'en vinssent aux mains pour soutenir leur opinion ; mais les premiers l'emporterent : ils entourerent Pere Jean, le ramenerent au logis au bruit de leurs acclamations réitérées, & s'opposerent à la garde qui vouloit l'arrêter, ou plutôt se faire assommer ; car le Révérend étoit dans une telle fureur, qu'il se seroit plutôt laissé hacher en pieces que de se rendre.

Lorsqu'il fut arrivé au logis, & qu'un de ceux qui étoient montés avec lui nous eût fait le détail de cette aventure, Vitulos & moi, craignant de mauvaises sui-

tes , lui conseillâmes de sortir par une porte de derriere , qui donnoit dans une autre rue , & de se retirer chez un traiteur François de notre connoissance. Le Révérend regarda d'abord cette démarche comme une lâcheté ; mais à la fin il entendit raison , & disparut. Il fit sagement ; car peu de temps après son départ , il arriva un Détachement de cinquante Grenadiers pour le prendre.

L'Officier qui étoit à la tête de ces cinquante hommes , nous demanda où étoit celui qu'il cherchoit ? Vitulos lui répondit que nous n'en savions rien ; & qu'il ne croyoit pas qu'il fût dans la maison : qu'en tout cas il pouvoit en faire la perquisition. Le Compere lui dit qu'il feroit beaucoup mieux de courir après ceux qui attaquoient les gens dans la rue , par ordre d'un lâche , que de venir chercher un homme qui n'avoit fait qu'user du droit que la nature a donné à un chacun de se défendre. L'Officier demanda au Compere , de quelle autorité il lui tenoit ce propos ? Celui-ci lui répondit que c'étoit de l'autorité que chacun avoit de prendre le parti de l'innocent contre le coupable. L'Officier ne prit point la peine de repliquer : il continua à fouiller par-

tout, & voyant que le Révérend étoit éclipsé, il se retira.

Cette affaire avoit effectivement été suscitée par le Lord. Nous apprîmes au moment que la garde venoit de sortir de chez nous, qu'il s'étoit trouvé parmi les spectateurs de l'action : mais que pour faire voir qu'il n'y avoit aucune part, il avoit applaudi avec les autres à la vigoureuse défense de Pere Jean.

Je trouvai ce procédé indigne d'un honnête homme, & particulièrement d'un Seigneur d'une naissance aussi illustre que celle du Lord. Mais la Noblesse Angloise, qui se distingue si glorieusement par la grandeur d'ame, la bravoure & la générosité, n'est pas plus à l'abri que celle des autres pays, de voir parmi elle quelque membre qui la déshonore.

Cette dernière nouvelle nous fit prendre le parti de faire dire à Pere Jean de sortir le soir de la maison où il étoit, & de se réfugier à Oxford ou à Cantorbery jusqu'à nouvel ordre. Mais le Révérend méprisa cet avis, & s'obstina à demeurer à Londres. Aussi, mal lui en prit-il; car deux jours après, on le surprit dans son lit, & on le conduisit en prison.

C H A P I T R E XXV.

Suite de cette Aventure.

A Peine Pere Jean fut-il en prison ; que l'on commença son procès avec toute l'ardeur imaginable. On l'accusoit d'avoir tué sept personnes , & d'en avoir estropié quinze autres. Le Révérend se défendit avec tout le courage & la présence d'esprit dont il étoit capable : il dit que Lord Foolishon étant venu l'insulter dans son logis , il lui avoit répondu avec vigueur ; que pour cela ce Seigneur l'avoit menacé de le faire jeter dans la Tamise , & qu'il ne doutoit point que la querelle qu'on lui avoit cherchée ne vînt de sa part. Il nous nomma comme témoins de cette menace : on nous cita , nous comparâmes , nous déposâmes la vérité ; mais rien de tout cela ne prouva que l'insulte des deux matelots & ce qui s'ensuivit , fussent l'effet de la menace du Lord. Par malheur , l'un de ces matelots étoit mort , & l'autre étoit disparu : tous ceux qui étoient blessés , déposèrent qu'ils s'étoient trouvés par hasard dans la mêlée , & sous les coups de Pere Jean ,

qui frappoit à tort & à travers, sans égard & sans distinction. Le révérend Pere n'avoit donc aucun témoignage favorable pour lui : au contraire, le Lord pouvoit prouver qu'il s'étoit trouvé-là, & qu'il avoit été le premier à louer & exalter le courage de Pere Jean. Mais, à dire la vérité, l'on ne se donna point la peine de faire de grandes recherches. Le Révérendissime étoit un étranger sans appui, sans connoissances ; il avoit tué sept Anglois, en en avoit estropié deux fois autant, & on tenoit le bâton plombé dont il se servit au commencement du combat ; & le Lord qu'il accusoit, étoit d'une famille considérable : il ne faut point s'étonner si le tort fut de son côté. L'on ne disconvenoit point que le Lord n'eût fait la menace en question ; mais l'on regardoit cela comme un emportement de jeune homme, dont on ne devoit tirer aucune conséquence. Un des Juges s'avisâ même de dire qu'il n'étoit pas possible qu'un homme de condition se portât à une action si infâme. Enfin, Pere Jean voyant que ses Juges étoient très-indisposés en sa faveur, il leur tint le discours suivant.

Messieurs, chacun de vous ne sent-il point au fond de son ame, que s'il étoit prouvé

prouvé que j'eusse menacé de faire jeter un Lord d'Angleterre dans la Tamise, & que trois jours après cette menace, quelques scélérats ayant attaqué ce Lord, il en eût tué quatre fois autant que j'ai fait; chacun de vous, dis-je, ne sent-il point qu'il avoueroit non-seulement que la défense du Lord seroit une action héroïque, comparable à tout ce que Robert Blake (a) & Jean Churchil (b) ont fait de plus glorieux & de plus éclatant; mais encore qu'il seroit nécessaire de donner ordre de me faire saisir & de me mettre en prison, jusqu'à ce qu'il fût pleinement constaté que je n'aurois eu aucune part directe ni indirecte à cette affaire? Pourquoi donc ne me rend-on pas la

(a) Fameux Amiral d'Angleterre pour les Parlements. Son premier exploit fut la défaite des Espagnols près de Santa-Cruz. Il défit en 1652 la Flotte Hollandoise, commandée par Tromp, Ruyter & de Wit: quoique les Hollandois disent le contraire. L'année suivante, il canonna Tunis, & brûla les vaisseaux des Tunisiens: il débarqua en même-temps avec 1200 hommes, & tailla en pieces 3000 hommes qui s'opposoient à son passage; delà il s'avança vers Alger & Tripoli, & se fit rendre tous les esclaves Anglois, &c. Il mourut en 1657.

(b) C'est le célèbre Duc de Marlborough.

même justice & la même satisfaction qu'on rendroit à ce Lord ? Si le rang de ma partie la met à l'abri d'une formalité aussi rigoureuse, il ne l'exempte point de toutes les informations qu'on pourroit faire en ce cas : son honneur l'exige, & peut-être que ma vie en dépend. Les loix sont faites pour tout le monde, par conséquent la justice l'est aussi : & je ne crois pas qu'il y ait d'homme en ce pays, non plus qu'ailleurs, qui, reconnoissant l'autorité des loix, s'arroge le privilege absurde d'être au-dessus d'elles. Si les ancêtres de ma partie ont mérité d'être ennoblis par leurs vertus, ils n'ont certainement point accepté cet honneur sous condition que leurs descendants pourroient être impunément des scélérats. Mais tel est le cours des choses de ce monde : la moindre action vertueuse d'un homme de rang est toujours exagérée ; les bassesses, les crimes dont il est coupable, sont constamment déguifés : l'on craint de déshonorer une famille : comme si des honnêtes gens devoient porter la peine due aux actions d'un méchant homme. Ce préjugé aussi injuste que ridicule, a rendu la plupart des gens de condition incapables d'apprécier leurs propres actions. Tout ce qu'ils font de bien, est, selon eux, hé-

roïque ; tout ce qu'ils font de mal , est une vétille. C'est un attentat sacrilege aux droits de la Noblesse, que de mesurer leurs actions à l'aune de la raison & de l'équité.

Un Noble, véritablement noble (a),

(a) S'il faut comparer ces deux especes de noblesses, (la naturelle & la personnelle) la pure naturelle à bien juger est la moindre, bien que plusieurs en parlent autrement, mais par grande vanité. La naturelle est une qualité d'autrui & non sienne, *genus & proavos & quæ non fecimus ipsi, vix ea nostra puto : nemo vixit in gloriam nostram, nec quod ante nos fuit nostrum est : &* qu'y a-t-il de plus inepte, que de se glorifier de ce qui n'est pas sien ? Elle peut tomber en un homme vicieux, vaunéant, très-mal nay, & en soy vrayement vilain. Elle est aussi inutile à autrui : car elle n'entre point en communication ny en commerce, comme fait la science, la bonté, la beauté, les richesses. Ceux qui n'ont en soy rien de recommandable que ceste noblesse de chair & de sang, la font fort valoir, l'ont toujours en bouche, en enflent les joues & le cœur, (ils veulent mesnager ce peu qu'ils ont de bon.) A cela les cognoist-on ; c'est signe qu'il n'y a rien plus, puisque tant & toujours ils s'y arrestent. Mais c'est pure vanité ; toute leur gloire vient par chétifs instruments, *ab utero, conceptu, partu*, & est ensevelie sous le tombeau des Ancêtres. Comme les criminels poursuivis ont recours aux autels & sépulchres des morts, & at-

pense bien différemment : il se croiroit déshonoré, s'il savoit que l'on apprécîât ses actions au poids de l'opinion. Il ne se fait pas gloire de vertus d'emprunt, mais de celles de son propre fonds. Il fait que ses ancêtres ont laissé des biens & un nom dont il a hérité, mais il fait en même-temps qu'il n'en est point ainsi de leurs vertus (a) : c'est

ciennément aux statues des Empereurs, ainsi ceux-ci déstitués de tout mérite & sujet de vrai honneur ont recours à la mémoire & armoiries de leurs majeurs. Que sert à un aveugle que ses parents ayent eu bonne vue, & à un begue l'éloquence de son ayeul ? & néanmoins ce sont gens ordinairement glorieux, altiers, méprisant les autres; *contemptor animus & superbia commune nobilitatis malum.* CHARRON, de la Sageſſe, Liv. 1. Ch. LV.

(a) *Stemmata quid faciunt? quid prodest, Pontice, longo*

*Sanguine cenſeri, piſtoſque oſtendere vultus
Majorum, & ſtantes in curribus Æmilianos,
Et Curios jam dimidios, naſumque minorem
Corvini, & Galbam auriculis, naſoque carentem?
Quis fructus generis tabulâ jaſtari capaci
Corvinum, poſſinac multâ contingere virgâ
Fumofos Equum cum Diſtatore Magiſtros,*

un trésor qui leur est propre , & d'où il ne peut tirer que l'exemple & l'émulation : il regarde la noblesse de son extraction comme un aiguillon qui le pousse sans cesse à se distinguer du commun des hommes , & non autrement.

Si ce que je vous dis vous est connu ainsi qu'à moi , Messieurs , pourquoi donc ne me rendez-vous pas la justice qui m'est due ? pourquoi ne vous donnez-vous point toutes les peines , que vous vous donneriez sans doute en toute autre occasion , pour découvrir la vérité ? Si ce qu'on nomme bienséance , exige que vous vous prêtiez dans le commerce de la société aux usages établis , il n'en est pas de même dans votre tribunal ; tous égards doivent y être pros crits sans exception : ici tous les hommes sont égaux , & doi-

Si coram Lepidis malè vivitur?

Tota licet veteres exornent undique cæra

Atria , Nobilitas sola est , atque unica Virtus

Ergo ut miremur te , non tua , primum aliquid da ,

Quod possim titulis incidere præter honores ,

*Quos illis damus , & dedimus , quibus omnia
debes.*

JUVEN. Sat. VIII.

M iij

vent être tels ; ou le mot de justice est un vain nom , dont l'objet n'a aucune réalité.

L'on m'accuse d'avoir tué & blessé. Mais je n'ai tué ni blessé personne qu'à mon corps défendant. Un homme me cherche querelle , j'ai la patience de supporter ses injures & de passer outre : son camarade se plaint ensuite de me couvrir de boue ; cette patience m'échappe , je lui donne un soufflet : rien de plus naturel que cela. Un troisieme me provoque au combat ; il m'applique un coup de poing sur l'estomac , je lui en rends un autre : rien encore de plus naturel que ce que je fais-là. Vingt ou trente amis de ces gens-là me tombent sur le corps ; je saisis un gourdin que je porte , je me défends , j'en jette sept sur le carreau , & j'en blesse quinze : rien encore de plus naturel qu'une telle défense.... *Mais le gourdin étoit plombé : c'est une arme traîtresse & meurtriere , qu'il est défendu de porter dans tous les Etats policés....* Voudroit-on qu'un homme menacé depuis deux jours d'être jetté dans la rivieré , ne portât pour toute arme qu'une baguette ? Il seroit absurde de faire une telle supposition.

Ce que je viens de vous dire , Mes-

sieurs , est la pure vérité. Tout autre que moi auroit demandé de remettre la défense de sa cause à quelqu'Avocat , dont la rhétorique captieuse imposât & séduisît plutôt qu'elle ne démontrât. Un tel procédé est indigne de moi. Je ne suis point orateur , & je méprise tous ceux qui le sont. J'ai exposé mon cas avec simplicité : cela suffit. Tous Juges integres devroient se trouver offensés qu'on leur parlât autrement.

Il ne me reste plus qu'à vous dire que j'attends avec toute la tranquillité possible la décision de cette affaire. Si elle se termine à mon avantage , tant mieux pour vous : sinon ; tant pis. Il s'agit ici de rendre justice , ou de faire une injustice : je suis le patient , vous les agents ; cette affaire vous regarde donc plus particulièrement que moi.



C H A P I T R E X X V I.

Suite de l'emprisonnement de Pere Jean.

LE Lecteur croira sans doute que les Juges Anglois auront eu l'équité de renvoyer Pere Jean, ou du moins de faire toutes les perquisitions possibles pour justifier son innocence ? point du tout : il fut condamné le lendemain à être pendu à Tyburn.

Quelqu'un dira peut-être que si Pere Jean n'avoit pas mérité la mort dans cette occasion, il l'avoit méritée dans d'autres, & que le Ciel ne laisse jamais rien impuni. Je répondrai à cela qu'il ne s'agit ici que de cette fois-ci, & non d'autres ; & que le Ciel n'a point recours aux injustices des hommes pour punir les coupables. Si j'ai avancé quelque part que les peines & les récompenses méritées étoient les suites naturelles du crime & de la vertu, cela regarde l'autre vie. Quant à celle-ci, si les maux que nous y souffrons viennent une fois du mal que nous avons fait, ils en viennent au moins quatre du mal que font les autres. Notre destinée tient ici-bas à trop de cir-

constances , pour que l'on puisse toujours dire avec exactitude : *un tel vient d'être fait Maréchal de France , parce qu'il le mérite ; un tel vient d'être condamné à mort , parce qu'il le mérite aussi.*

Quoi qu'il en soit, nous eûmes à peine appris cette déplorable nouvelle, que nous courûmes tous quatre à la prison pour voir le pauvre Pere Jean. Nous le trouvâmes à table à côté d'un baril de vin. -- Palsambleu , mes amis, s'écria-t-il en nous voyant, vous me prenez sur le fait. Socrate fit sacrifier un coq à Esculape avant de mourir, & moi je sacrifie un dindon à mon appétit. Or çà, mettez-vous-là, & faites comme moi. Je m'en vais partir pour la gloire, & vous demeurez : cela revient au même ; car tôt ou tard vous en ferez autant. Mon cher oncle, dit le Compere, je n'aurois point cru que ç'eût été sitôt, ni d'une maniere si funeste. — A te dire la vérité, reprit le Révérend, je n'aurois pas cru non plus que c'eût été cette semaine, du moins. Quant à la maniere dont je vais mourir, que ce soit de celle-ci, ou d'une autre, cela m'est égal : la forme n'y fait rien ; mais la briéveté de l'expédition y fait beaucoup : & je n'en trouve point de plus courte que celle dont je vais faire l'épreuve. —

Mais la honte..... — Il n'y a point de honte à mourir, poursuivit Pere Jean, il n'y en a qu'à mériter la mort. Il est encore indifférent de mourir en public ou dans son lit; d'avoir dix personnes autour de soi, ou d'en avoir mille. Je suis condamné à souffrir une minute : c'est peu de chose si je suis coupable, & peu de chose encore si je suis innocent. La nature porte tous les jours des sentences bien plus cruelles envers certaines personnes. Les unes, minées d'une consommation funeste, d'une phthisie brûlante, avalent à longs traits le calice de la mort, qui n'arrive qu'après avoir éprouvé de mille manieres jusqu'à quel point la patience & les forces humaines peuvent aller. D'autres sont condamnées à souffrir des années entieres les douleurs d'une goutte opiniâtre, d'un cancer dévorant, & d'expirer ensuite dans des tourments effroyables. Après cela, seroit-il raisonnable que je me plaignisse?

Ma foi, dit Vitulos, mon confrere a raison. Il meurt innocent, il est vrai; mais il vaut mieux mourir innocent que coupable. D'ailleurs, le genre de mort auquel il est condamné, est le meilleur qu'on puisse choisir. Si ceux qui meurent de cette mort avoient le sens commun,

ils la regarderoient comme un bonheur, plutôt qu'avec horreur. Mais ils sont comme ceux que l'on saigne : la peur leur fait plus de peine que le mal. Pourquoi mourir pendant deux, trois, ou quatre jours, tandis qu'il ne tient qu'à eux de ne mourir qu'un moment ? Mais telle est la nature de la plupart des hommes : ils ne souffrent que dans la crainte, & ne jouissent que dans l'espoir. Or çà, asséyons - nous, & buvons un coup à l'heureux voyage de mon cher confrere.

Nous nous assîmes donc, & nous nous mîmes à boire pour faire plaisir au Révérend.

C H A P I T R E X X V I I .

Suite du même Sujet.

L Orsque nous eûmes bu quelques rafades, le Compere commença par déclamer à son ordinaire sur le bien & le mal, & contre l'Auteur de ce dernier. — Si tout étoit bien, s'écrioit-il à tout moment, si le monde étoit gouverné de la maniere dont mon compere Jérôme

le prétend, verroit-on en ce jour le plus honnête homme de la terre traité comme le dernier des scélérats ? Grand Dieu ! tu connois le cœur de mon cher oncle : si tu es aussi puissant, aussi bon, aussi juste qu'on le dit, ne permets pas que l'innocence soit confondue, & que la méchanceté triomphe (a).

Malgré ces déclamations, le Compere, ainsi que nous, ne laissoit pas de boire de temps en temps quelques coups, parce que le Révérendissime Pere Jean le vou-

(a) Mon cher Jupiter ! s'écrioit Théognis, ta majesté & ton pouvoir sont grands ; personne ne connoît mieux que toi le cœur & l'esprit de l'homme ; rien n'égale ta puissance, ô souverain Arbitre de l'Univers ! Comment donc se peut-il faire que tu te plaises à voir l'honnête homme & le méchant jouir du même sort ? comme si la vertu & le vice seroient égaux à tes yeux.

Ζεὺς φίλε, θαυμάζω σέ σὺ γὰρ παύτεσσιν ἀνασσεῖς,

Τιμὲν αὐτὸς ἔχων, καὶ μεγαλῆν δύναμιν
 Ἀνθρώπων δὲ εὖ οἰσθα νόον, καὶ θυμὸν ἐκάσθ'
 Σὺν δὲ κρατος πάντων ἔσθ' ὑτάζον, βασιλῶ.

Πῶς δὲ σες, Κρονίδη, τολμᾷ νοοσ ἄνδρας ἀλιτρός
 Ἐν ζαυτῶ μοίρα, τόν τε δίκαι, σν ἔχειν ;

Ἦν τ' ἐπὶ σωφροσυνθην τερφθῆ νοοσ, ἢν τε πρὸς ὕβρι
 Αὐθρῶπων ἀδίκοις ερημασι περὶ δομένων.

loit ainsi. Mais comme la tristesse échauffe le sang, le vin fit bientôt son effet : nous nous trouvâmes tous ivres en moins de deux heures. Alors chacun de nous déploya son caractère. Pere Jean entonna d'une voix de tonnerre quelques chansons à boire (a), & son confrere Vitu-

(a) Quelques Lecteurs trouveront peut-être extraordinaire que le Révérendissime fût disposé à chanter aux approches de la mort : ils n'auront vraisemblablement pas lu l'histoire des grands hommes, morts en plaisantant. Ils ne savent pas que l'Empereur Adrien, étant sur le point de rendre l'ame, tint le propos suivant :

*Animula , vagula , blandula ,
Hospes comesque corporis ,
Quæ nunc abibis in loca ?
Pallidula , rigida , nudula ,
Nec (ut soles) dabis joca.*

» Ma petite ame , petite folâtre , petite flatteuse ,
» se , hôtesse & compagne chérie de mon corps ,
» que vas-tu devenir présentement , toute pâle ,
» toute tremblante , toute nue ? C'en est fait ,
» tu ne folâtreras plus , ainsi que tu avois coutume de faire ».

J'ai mis la Traduction de ce morceau en prose : car je n'en ai trouvé aucune en vers François , qui en valût la peine. Prior & Pope ont tâché de le rendre en Anglois ; mais il s'en faut beau-

los le seconda ; le Compere redoubla ses déclamations ; Diego se mit à chanter le *Miserere*, & moi à pleurer. (a). Le tin-

coup que leurs vers approchent de l'Original, tant pour la briéveté, que pour la délicatesse, & le naturel qui y regnent. En tout cas voici ces vers, & le Lecteur en jugera.

Poor little, pretty, flutt'ring Thing !

Must we no longer live together ?

And dost Thou prune thy trembling Wing,

To take thy Fligt Thou know'st not whither ?

Thy humorous Vein, thy pleasing Folly

Lies all neglected, all forgot :

And pensive, wav'ring, melancholy,

Thou dreap'st, and hop'st, Thou know'st not what.

P R I O R.

'Ab fleeting Spirit! wandring Fire

That long has varm'd my tender Breast!

Must thou no more this frame inspire ?

No more a pleasing chearful Guest ?

Whither, ah whiter art thou flying ?

To what dark undiscover'd Shore ?

Thou seem'st all trembling, shiv'ring, dying,

And wit and humour are no more.

P O P E.

(a) Rien ne fait mieux connoître la variété de l'esprit humain, que cette scene singuliere. Un

tamare que nous fîmes fut tel, que le géolier, croyant que nous nous battions,

homme doit mourir; il chante: parmi ses amis, les uns tempestent, les uns prient, & les autres pleurent. Quelle est donc la vraie manière d'envisager les choses? ou par combien de faces les choses peuvent-elles être envisagées ici-bas? par une seulement. La vérité est une & simple; mais la variété, la diversité des opinions, sont infinies. Je ne saurois m'empêcher de rapporter à ce sujet un des plus beaux passages qu'on lise dans *Philon*. Le voici.

Ἐκεῖ δ' ἡμᾶς ἔ παρακαλεῖ μὴ λίαν τοῖς ἀφανέσι προπιεῦν ἃ σχεδὸν ἀνά πάσαν τὴν οἰκουμενὴν ἀνακέχυται, κοῖνον Ἑλλήσιν ὁμῶς καὶ βαρβάροις ἐπάγοντα τὸν ἐκ τῆς κρίνειν ὀλισθόν; τίνα ἔν ταύτ' εἰσιν; ἀγωγὰι διηπαστεν αἱ ἐκ παίδων, καὶ ἔθνη πάτρια, καὶ ταλαιοὶ νόμοι, ὧν ἓν ἕδεν ὁμολογεῖται ταῦτον εἶναι παρὰ πάντιν, ἀλλὰ κατὰ χάρας καὶ ἔθιν, καὶ πόλεις, πᾶλλον δὲ καὶ κατὰ κόπην καὶ οἰκίαν ἐκάστην, ἄνδρα μὲν ἔν καὶ γυναῖκα καὶ νηπιον παιδα, τοῖς ἄλλοις διακέκριται, τὰ γὰρ αἰσχροῦ παρ' ἡμῖν ἑτέροις καλά, καὶ τὰ πρίποντα, ἀπρεπῆ, καὶ τὰ δίκαια, ἄδिका. . . . ἔγὼ δ' ἔ τεθαύμακά εἰ συμπεφορημένους καὶ μιγάς ἔχλους ἑθῶν καὶ ὁμῶν τῶν ὀπωσῶν εἰσεγεμένων ἀκλεῖς δαλος, ἀπ' αὐτῶν ἔτι σπαργάνον μὴ παρακχεῖν ὡς ἃ δεσποτῶν, τυράννων, ἠέκμαδῶν, κατακεκονδυλισμένους τὴν ψυχὴν, καὶ μέγα καὶ νεαικὴν φρονιμα λαβεῖν μὴ δυνάμενος πισεῦει τοῖς ἀπαξ παραδοθείσι, καὶ τὸν νῦν ἑάσας ἀγύμνασον, ἀδιερευῖτις καὶ ἀνεξετάσις συνανέσει τε καὶ ἀρήνσει χρεῖται ἄλλ' εἰ καὶ τῶν λεγομένων φιλοσόφων ἢ πλι-

accourut avec la garde pour mettre le holà. Mais lorsqu'il vit de quoi il s'agis-

δύς το ἐν τοῖς ἔσι σαφές καὶ ἀψευδές ὁμομορφάζουσα
 θηράν. κατὰ σίφη καὶ λόγους διακεκρίται, καὶ δογ-
 ματὰ ἀσύμφωνα, πολλάκις δὲ καὶ ἐναντία ἑαυτοῦ
 ἐνδὸς τίθενται τῷ τυχόντος, ἀλλὰ σχεδὸν περὶ πάν-
 τὸν μικρῶν τε καὶ μεγάλων, ἐν οἷς αἰζητῆσεις συνί-
 σανται. Philo de Temulentia, page 208, edit.
 Genev

» Ce qui nous doit empêcher d'ajouter foi à
 » tant d'opinions incertaines, répandues presque
 » par tout le monde, & qui nous prouve que
 » les Grecs, pour être trop décisifs, tombent
 » dans l'erreur aussi-bien que les Barbares; c'est
 » que l'éducation, les coutumes reçues, les loix
 » anciennes, varient étrangement, en sorte qu'il
 » n'y a pas une seule de ces choses en quoi tout
 » le monde convienne: au contraire, dans cha-
 » que Pays, dans chaque nation, dans chaque
 » Etat, dans chaque Ville, dans chaque Villa-
 » ge, bien plus dans chaque maison même, il
 » y a une grande diversité de sentiments; car
 » les hommes ont à cet égard d'autres idées que
 » les femmes, & les enfants pensent autrement
 » que les peres & les meres. Ce que l'un juge
 » déshonnête, l'autre le trouve honnête; & ce
 » que l'un estime honnête, l'autre le croit dé-
 » honnête. L'un trouve telle ou telle chose juste:
 » l'autre la tient injuste. Je ne suis point surpris
 » que le vulgaire ignorant, qui est ordinairement
 » esclave des loix & des coutumes de sa Patrie,
 » de quelque maniere qu'elles ayent été établies,
 » qui dès le berceau, pour ainsi dire, est accou-
 » tumé de leur obéir comme à autant de mai-

foit, il se mit à rire, & retourna d'où il étoit venu.

Enfin, lorsque le soir approcha, l'on nous avertit de nous retirer. Mais nous nous trouvâmes dans une situation à ne pouvoir nous tenir sur nos jambes. C'est pourquoi l'on fit venir une charette; & lorsque nous eûmes fait nos adieux à sa Révérence, l'on nous mit dessus tous les quatre, & l'on nous ramena au logis, où chacun s'endormit, & ne s'éveilla que plus de dix heures après.

Comme je fus le premier qui ouvrit les yeux, je faillis tomber à la renverse, lorsque je vis le révérendissime Pere Jean entrer tout-à-coup dans la chambre. — L'ami, me dit-il avec transport,

» tres & de tyrans, & dont l'esprit étant de
» bonne heure abaissé par une force majeure,
» ne sauroit s'élever à aucune pensée noble &
» hardie; que ce vulgaire. dis-je, s'en rapporte
» aveuglement aux traditions de ses ancêtres en
» laissant son esprit dans une parfaite inaction,
» affirme ou nie sans examen. Mais je ne saurois
» assez m'étonner, que les Philosophes, qui font
» profession de chercher l'évidence & la certitu-
» de, se divisent en plusieurs sectes, dont cha-
» cune forme des décisions différentes, & quelque-
» fois même opposées, sur toutes les choses gran-
» des & petites. ».

je viens d'enfoncer la prison, & je me sauve. Prends garde d'éveiller ces animaux-là, de crainte du tintamare de l'Espagnol. Je vais prendre quelque argent, & je pars pour Paris. Si j'arrive à bon port, je serai logé à l'hôtel d'Enguien, rue du Champ-fleuri. Adieu. — En disant ces mots, il tira quelques guinées de la bourse commune, & disparut.

Je pris d'abord cette apparition pour une illusion occasionnée par le trouble où mes sens étoient encore. Cependant j'éveillai le Compere, Vitulos & Diego, auxquels je contai ce que je venois de voir, ou de croire voir. Les deux premiers se moquerent de moi : Diego soutint que l'on avoit sans doute avancé l'heure de l'exécution, & que c'étoit l'amé de Pere Jean qui m'étoit venue dire adieu : tellement que je ne fus certain du fait, qu'environ quatre heures après, qu'il vint six sergents visiter la maison, & nous demander si nous ne savions aucunes nouvelles de notre camarade qui s'étoit évadé, ainsi que tous les autres prisonniers qui avoient été à portée de passer par le trou qu'il avoit fait (a).

(a) Quelque Lecteur un peu difficile me de-

Lorsque ces sergents furent partis, je demandai au Compere, que si son cher oncle avoit le bonheur d'arriver en France, il croiroit encore que tout fût mal? — Pourquoi non? me répondit-il: n'as-tu pas entendu que ces sergents ont dit que tous les prisonniers qui avoient été à portée de passer par le trou que mon oncle avoit fait, s'étoient échappés? Il y a sans doute quelques assassins parmi ces derniers, qui éviteront la peine due à leurs forfaits, & qui recommenceront leur ancien train de vie sur de nouveaux fraix. — Avouez du moins, repliquai-je, que s'il y a du mal dans le monde, il y a aussi quelque bien: car si cette aventure va mettre le crime à l'abri de sa punition, l'innocence va se trouver à celui de l'injustice. — Le Compere ne me répondit rien: il me tourna le dos pour écouter Diego, qui prêchoit sur la confiance que l'on doit avoir en Dieu dans les tribulations.

mandera avec quel instrument Pere Jean a pu faire ce trou, &c; je répondrai que je n'en fais rien, & que ce Lecteur difficile devoit se contenter de savoir que Pere Jean s'évada, & rien de plus. Un Auteur n'auroit jamais fini, s'il vouloit contenter tout le monde.

C H A P I T R E XXVIII.

Changement de Matieres.

ENviron six jours après, nous reçûmes une lettre, par laquelle nous apprîmes que Pere Jean étoit arrivé sain & sauf à Calais. Cette nouvelle nous causa une joie extrême. Nous pliâmes bagage dès l'instant même, & nous nous mîmes en route pour Paris. L'attachement que j'avois pour mes amis, le desir que j'avois de rejoindre le Révérend, l'emporterent sur l'aversion que j'avois conçue contre les pays où regne le Catholicisme (a): peut-être que ce que je venois de voir dans les pays où regne le Protestantisme, y contribua un peu aussi.

Lorsque nous fûmes arrivés à Paris, nous trouvâmes effectivement le Révérend là où il nous avoit dit. Et notre joie en le revoyant ne fut pas moindre que celle de notre réunion à Londres.

(a) Voyez la page 33 & suiv. de ce Volume.

Notre premier soin après cela fut de chercher un logement : nous en trouvâmes un dans la vieille rue du Temple, chez un Sculpteur, ami du Compere dès notre premier séjour en cette Ville. Alors chacun de nous reprit son train de vie ordinaire : le Compere Mathieu se mit à écrire, Pere Jean à boire, Vitulos à se divertir, Diego à prier, & moi à méditer.

Lorsque le Compere eut fini son *Traité du Manichéisme*, il nous le lut. Pere Jean & Vitulos le trouverent fort bien écrit, & beaucoup moins dangereux qu'ils se l'étoient imaginé : pour moi je n'en jugeai point de même ; je trouvai cet Ouvrage malin, pernicieux, & capable de faire les plus fortes impressions sur l'esprit des jeunes gens. Il étoit rempli de fades plaisanteries, à la vérité, de pointes, d'hyperboles, & de beaucoup de polissonneries ; mais c'étoit particulièrement par-là que je jugeois de l'effet qu'il pourroit faire. — Le cœur de la plupart de nos jeunes François est dépravé, disois-je en moi-même, leur goût est bisarre ; or ce Livre contient précisément ce qu'il faut pour être reçu avec tous les applaudissements imaginables ; & c'est à la faveur de l'espece d'enthousiasme où il va

jetter ses Lecteurs idiots , que le venin qu'il contient fera l'effet le plus funeste. Si cet Ouvrage étoit un Traité en regle du Manichéisme , le Compere ne pourroit y dire que ce que l'on a dit avant lui sur ce point ; & les objections que l'on auroit à y opposer , se trouveroient toutes faites : mais les meilleures repliques ne tiennent guere contre une plaisanterie favorablement reçue. Le tort se range ordinairement du côté de celui qui a raison , tandis que le plaisant a tous les droits du monde. Un sophisme , un raisonnement mal fondé , ne tiennent point vis-à-vis un homme d'esprit ; mais une plaisanterie le déconcerte. Aussi est-ce à l'abri de cette dernière que les incrédules du jour se sont retranchés : c'est de-là qu'ils lancent leurs traits empoisonnés contre les dogmes les plus respectables. Ayant vu quelques grands hommes qui , persuadés que les raisonnements les plus solides ne peuvent rien contre l'erreur & la superstition , ont pris le parti de les tourner en ridicule , ils ont voulu faire de même ; mais au-lieu de s'en tenir à l'erreur seule , ils ont attaqué la vérité , & qui plus est , la source même de la vérité.

Je pris donc la liberté de dire au Com-

pere mon sentiment sur son Livre : mais le Compere , au-lieu de me répondre , me rit au nez. Je lui demandai alors s'il auroit le front d'oser présenter un tel Manuscrit à un Libraire ? — Pourquoi non ? me répondit-il : je ne trouve rien dans mon Ouvrage qui répugne à la vérité ; or je ne dois point rougir à le publier. Quand même mon Livre seroit rempli d'erreurs & d'abominations , il n'en seroit que mieux reçu de Messieurs de la Librairie. La plupart de ces gens-là se soucient fort peu qu'un Livre soit bon ou mauvais , lorsqu'elle voit son profit à l'imprimer. L'intérêt est la Religion des Libraires , & l'argent est leur Dieu. Les peines les plus séveres , les menaces les plus terribles , ne peuvent les empêcher de sacrifier à son autel. Comme il importe fort peu aux Apothicaires que les malades crevent , moyennant qu'ils se défassent de leurs drogues , il n'importe pas davantage aux Libraires d'empoisonner la société entiere , pourvu qu'ils vendent leurs Livres. Si tu écoutois ces animaux raisonner entr'eux lorsqu'ils ont fait l'acquisition de quelque Ouvrage pernicieux , tu leur entendrois dire : *Voilà un excellent Livre ; il va se vendre comme du pain. Mais prenons bien garde de nous laisser*

pincer en le vendant : cachons-le dans notre grenier : & quoique nous en ayions mille exemplaires, disons toujours aux gens qui en souhaitent que c'est le dernier, & faisons le bien payer. .

Il n'y a point de tours que ces Messieurs n'inventent pour tromper la police, le public, & pour se tromper les uns & les autres. S'ils ont à imprimer un Ouvrage dont ils craignent quelques suites fâcheuses, ils le feront sur du papier & avec des caracteres étrangers, & y mettront le premier nom de Ville & d'Imprimeur qui leur viendra dans la tête. S'ils envoient quelques Livres prohibés dans certains Pays, ils ont toujours le Suisse ou le Valet-de-chambre de quelque grand Seigneur, qui reçoivent les ballots sous l'adresse de leur maître, & les font passer chez celui pour qui ils sont destinés. S'ils proposent cinq cents exemplaires d'un Ouvrage en souscription, ils en tireront mille. S'ils font le catalogue de quelque vente, & qu'il y ait un Livre rare d'une telle date, ils y mettront celle d'une édition moins recherchée, pour désorienter les étrangers qui pourroient en faire hausser le prix, & ils ont le Livre pour rien : si la tricherie est découverte, la fausse date
passe

passé pour une faute d'impression : j'en ai vu qui rendoient en ce cas un Ouvrage imparfait , pour l'acheter à bon compte , & le recompléter ensuite. Si six de ces Messieurs s'entendent dans une vente , & qu'ils ayent envie de six cents numéros qui soient les mêmes, ils ne hausseront point l'un sur l'autre ; ils acheteront ce nombre entr'eux , ils le partageront , & boiront encore par-dessus le marché à la santé du propriétaire qu'ils auront volé ; estimant qu'il vaut mieux faire un grand profit sur cent exemplaires , qu'un petit profit sur six cents : ou bien , ils établiront une société permanente , & feront en sorte d'avoir à vil prix la plupart des Livres d'une vente , pour les revendre à profit commun dans une autre , comme font en Hollande le Libraire Rarissime & ses Associés. Ils ne sont point plus scrupuleux dans les commissions dont on les charge. Si quelqu'un d'entre leurs confreres , soit étranger ou autre , imprime un Ouvrage , par exemple en 4 Volumes in-8°. , ils le contreferont en trois Volumes in-12 , pour le donner à quelques sols de moins , & couper l'herbe à leur camarade. Il est vrai que celui-ci leur rend bien la pareille dans une autre occasion. S'ils voyent

de ne pas trouver leur compte dans une contrefaçon en moins de volumes que l'édition originale, ils en feront une, soi-disant augmentée de quelques Notes, qui n'ont point le sens commun, ou d'une mauvaise Table, griffonnée par quelque chétif Auteur qu'ils ne manquent point d'avoir à leurs ordres : ou ils l'enrichiront de quelques mauvaises figures gravées par quelques apprentifs de Paris, par quelque graveur de Hollande, ou par un autre original du calibre de l'habile homme qui égratigne les planches des Journaux Anglois. Enfin, si je voulois faire une énumération de toutes les subtilités de ces Messieurs-là, il y auroit de quoi faire un Livre aussi gros que celui qui contient les tours de Maître Gonin ; & je ferois voir à toute la terre, que les Avocats & les Procureurs portent à tort le titre glorieux de premiers frippons de l'Univers.

Mais tels que soient les Libraires, continua le Compere, je ne laisserai point de me servir de leur ministère pour publier mon Ouvrage ; ainsi que Dieu, si l'on en croit la Légende, s'est servi quelquefois du ministère du Diable pour publier la vérité.

Je ne repliquai rien à mon cher Com-

pere : car il étoit homme à continuer sa Litanie jusqu'au lendemain. Je me contentai de porter tel jugement que je trouvai à propos sur ce qu'il venoit de me dire , & de rendre justice au fond de mon ame aux Libraires honnêtes gens que j'avois connus dans le cours de mes voyages.

C H A P I T R E XXIX.

Evénement funeste.

TROIS mois après notre arrivée à Paris, le Livre de mon Compere parut. Les idiots reçurent cet ouvrage avec avidité, parce qu'il les faisoit rire : mais les connoisseurs découvrirent bientôt le venin qu'il contenoit, & l'apprécierent à sa valeur : tellement que le bruit qu'il fit, flatta infiniment l'amour-propre de son Auteur ; car il aimoit que ses ouvrages fissent du bruit. Mais la joie du pauvre Compere fut troublée par une maladie qui l'attaqua un soir à la sortie de table.

Le Révérendissime Pere Jean, en sa qualité de Médecin, ordonna d'abord quelques remedes qui parurent faire un très-bon effet. Mais le lendemain le mal du Compere redoubla de façon, que son cher

Oncle trouva à propos de faire venir deux autres Médecins , pour consulter ensemble sur la nature & l'état de cette maladie. La consultation finie, ces Messieurs convinrent du traitement, & du régime que le malade devoit observer, & Pere Jean se chargea de la cure.

Quelques soins que le Révérendissime se donnât, il ne put arrêter le progrès du mal de mon cher Compere. En trois jours de temps, il se trouva dans un tel état, que l'on désespéra de sa vie. Vitulos fut donc rechercher les mêmes Médecins : il se tint une nouvelle consultation ; l'on y conclut qu'il falloit que le malade partît, & Pere Jean se chargea de lui annoncer la nouvelle.

Lorsque ces Messieurs furent sortis, le Révérend s'approcha du lit de son Neveu, & lui dit tout uniment, que quand Hyppocrate, Gallien & Boerhaave revien-droient sur la terre, ils ne pourroient lui sauver la vie. — Tout ce que je te recommande, continua-t-il, c'est de ne point faire ici le sot : il s'agit de mourir avec cette tranquillité d'ame, avec cette fermeté d'esprit, dont je t'ai donné l'exemple dans les prisons de Londres, d'où je ne croyois sortir que pour aller faire un saut sur rien.

Tu t'es plaint toute ta vie du mal qu'il y a dans le monde : or ce mal ne va être plus rien pour toi ; tu ne vas être plus rien toi-même. *Nec quisquam expergitus extat*, dit Lucrece, *frigida quem semel est vitæ pausa secuta* (a). Platon (b), Cicéron (c), Seneque (d) ont dit la même

(a) Celui-là qui est une fois endormi du sommeil de la mort, ne se réveille jamais. *De la Nature des choses*, Liv. III.

(b) Voyez ses Oeuvres, édit. de Serranus.

(c) *Quid illi mors attulit ? nisi fortè ineptiis ac fabulis ducimur, existimemus illum apud inferos impiorum supplicia perferre, ac plures illic offendisse putes inimicos, quam hic reliquisse. Quod tandem illi eripuit mors, præter sensuum doloris ?* Orat. pag. 1277.

(d) Voyez le Tom. II. pag. 203.

Voilà, dit Henault, d'après Seneque le Tragique, *Troad. Act. II.*

Comme se perd en un moment
 Cette portion d'air, dans les corps enfermée,
 Que le plus actif élément
 Développe & pousse en fumée :
 Comme au fouffle des aquilons
 On voit bientôt évanouie
 Une pesante nue, ou de grêle ou de pluie,
 Qui d'un déluge affreux menace les vallons ;

chose : je te le répète ; meurs donc d'une mort digne de toi.

Ainsi s'épand cette ame vaine ,
 Qui meut tous les ressorts de la machine humaine.
 Tout meurt en nous quand nous mourons :
 La mort ne laisse rien , & n'est rien elle-même ;
 Du peu de temps que nous durons ,
 Ce n'est que le moment extrême.



Je me mets au-dessus de cette erreur commune ;
 On meurt , & sans ressource , & sans réserve aucune.
 S'il est après ma mort quelque reste de moi ,
 Ce reste , un peu plus tard , suivra la même loi ,
 Fera place à son tour à de nouvelles choses ,
 Et se replongera dans le sein de ses causes.

Id. alibi passim.

» Mad. Deshoullieres , qui étoit l'amie & la
 » Disciple de Hénault , donne assez à connoître ,
 » par les vers suivans , que sa façon de penser
 » sur la mort n'étoit point éloignée de celle de
 » son maître ».

Courez , ruisseau , courez , fuyez , & reportez
 Vos ondes dans le sein des mers dont vous sortez ,
 Tandis que pour remplir la dure destinée
 Où nous sommes assujettis ,

Lorsque Pere Jean eut fini son compliment, il nous dit de donner à son Neveu tout ce qu'il desireroit, & s'en alla au cabaret.

Le Révérendissime étant parti, je m'approchai du lit du Compere, & je le trouvais comme pétrifié par la nouvelle qu'il venoit d'apprendre. Il gisoit immobile; la rougeur que la fièvre lui occasionnoit, avoit fait place à une pâleur mortelle; ses

Nous irons reporter la vie infortunée,
Que le hasard nous a donnée,
Dans le sein du néant dont nous sommes sortis.
Idil. II.

» Il n'y a Poëte moderne, un peu distingué,
» qui ne se soit mêlé de rimer sur cette matiere.
» Comme il seroit trop long de les citer tous,
» je me contenterai de rapporter un passage de
» l'Épître que le Philosophe de Sans-Soaci adresse
» au Maréchal de Keith. Le voici ».

Ennemis irrités, armez votre vengeance,
Le trépas me défend contre votre insolence.
Grand Dieu! votre courroux devient même im-
puissant,
Et votre foudre en vain frappe mon monument;
La mort met à vos coups un éternel obstacle.
N iv

yeux étoient fermés... il ne les ouvrit enfin, que pour jeter un regard vers le Ciel, en s'écriant :

Affreuse image du trépas,
 Qu'un triste honneur m'avoit fardée !
 Surprenantes horreurs ! épouvantable idée,
 Qui tantôt ne m'ébranliez pas !
 Que l'on vous connoît mal quand on vous en-
 visage
 Avec un peu d'éloignement,
 Qu'on vous méprise alors, qu'on vous brave
 aisément !
 Mais que la grandeur du courage
 Devient d'un difficile usage
 Quand on touche au dernier moment !

Je fus surpris de voir le Compere dans cette situation d'esprit. Je m'attendois à le voir mourir avec cette fermeté d'ame qu'il avoit fait paroître toute sa vie, lorsqu'il parloit de son dernier moment : mais cette vaine Philosophie, dont il avoit fait tant de bruit, ne put seulement lui procurer le courage de faire quelque contenance, ni de diffimuler un instant (a).

(a) *Hi sunt qui trepidant, & ad omnia fulgura pallent,*

Je crus d'abord que la frayeur de mon cher Compere venoit de l'idée horrible que la plupart des hommes se forment de la mort ; mais je m'apperçus bientôt que cette frayeur avoit une toute autre cause. Des remords cruels le dévoroient... Hélas ! ils l'avoient dévoré toute sa vie !

*Cum tonat : exanimis primo quoque murmure
cæli.*

J U V. Sat. XIII.

— *Sed metus in vitâ pœnarum pro malefactis
Est insignibus insignis , scelerisque luela ;
Carcer , & horribilis de saxo jactu deorsum ;
Verbera , Canrifices , Robur , Pix , Lamina , Tedæ ;
Quæ tamen & si absunt , at mens sibi conscia facti
Præmetuens , adhibet stimulos , torretque flagellis :
Nec videt interea , qui terminus esse malorum
Possit , nec quæ sit pœnarum denique finis.
Atque eadem metuit magis hæc ne in morte grayescant.
Hinc Acherusia fit — vita —*

LUCRET. Lib. III.

— *Sua quemque premit terroris imago.
Heu quantum pœnæ misero mens conscia donat ,
Quod Styga , quod manes , infestaque tartara somnis
Videt ! — infera monstra flagellant.*

LUC AN. Lib. VII.

N V,

l'humeur attrabilaire & insupportable où il se trouvoit quelquefois , étoit sans doute l'effet du trouble de son ame. Les différents systêmes qu'il forgeoit à tous moments , & qu'il soutenoit l'un après l'autre avec tant d'opiniâtreté , étoient comme des forts où il se croyoit mettre à l'abri des reproches de sa conscience. Son esprit l'avoit égaré , & l'amour-propre l'empêchoit de se redresser : il fuyoit de précipice en précipice , & par-tout les remords portés sur les aîles de la vérité venoient l'assaillir....

Je ne saurois exprimer combien l'état de mon pauvre Compere me toucha. Je saisis le premier instant favorable pour le consoler. — Si votre vie , lui dis-je , fut un tissu d'égarements criminels , les frayeurs qui vous agitent en ce moment sont extravagantes. Vous passez d'une extrémité à l'autre. S'il vous reste assez d'esprit pour reconnoître vos fautes , il doit vous rester assez de raison pour savoir que celui que vous avez accusé d'impuissance , & peut être d'injustice , est toujours votre pere. Si votre ame est encore susceptible de quelque affection , ce ne doit point être de cette frayeur désespérante que vous témoignez , ce doit être d'un repentir sincere de vos péchés. Le déses-

poir d'un pécheur fait injure à la Divinité & l'irrite; un retour véritable, une tendre confiance, une soumission entiere l'appaisent. Si Dieu est bon, il est miséricordieux : mais pour que nous sentions les effets de sa miséricorde, nous devons faire tout ce qui dépend de nous pour nous en rendre dignes : si nous retournons à Dieu, il revient à nous : il ne nous demande rien au-delà de nos forces, & des moyens de réconciliation qui nous sont donnés : mais il veut absolument l'emploi de ces forces & de ces moyens ; sa bonté fait le reste... — Ah ! mon cher Jérôme ! s'écria le Compere, ces remords effroyables dont je suis bourrelé, sont les avant-coureurs des supplices horribles qui me sont destinés.... — Il ne put continuer : les sanglots & les larmes lui couperent la parole, & il ne recouvra de calme que pour entrer dans une espece de létargie, qui dura plus de quatre heures.

Je ne pus m'empêcher de faire ici les réflexions les plus affligeantes sur la nature de l'esprit humain. — Il faut, dis-je en moi-même, que l'orgueil, la vanité, la présomption, ayent un empire bien absolu sur l'homme, pour que, malgré les égarements criminels & funestes où il fait

qu'il se plonge, il puisse tenir toute sa vie contre le cri de la conscience & la voix de la Religion. Il n'est point étonnant qu'un homme plongé dans la débauche & la crapule, tel que le redoutable Pere Jean, puisse parvenir à un tel point d'endurcissement, que son ame, féroce autant que courageuse, devienne insensible à la crainte & aux remords; mais qu'un homme éclairé, qui voit, qui connoît ses erreurs, auquel la conscience reproche sans cesse ses fautes, qu'un tel homme, dis-je, puisse tenir sa vie entière contre des motifs si puissants, c'est ce que je ne puis comprendre. Le trouble & l'effroi furent de tout temps le partage des superstitieux, & leur bourreau (a): hélas! ils ne feroient point le

(a) Il n'y a point de peur qui trouble l'homme comme celle que la superstition lui inspire: car celui-là ne craint point la mer, qui ne navigue point; ni les combats, qui ne suit point les armées; ni les voleurs de grands chemins, qui ne sort point de sa maison; ni la calomnie, qui n'a rien; ni l'envie, qui mene une vie privée; ni les tremblements de terre, qui demeure dans les Gaules; ni la foudre, qui habite l'Ethiopie; mais celui qui craint les Dieux, craint toutes choses. La terre & la mer, l'air & le ciel, les ténèbres & la lumière, le bruit & le silence, il

supplice d'un Philosophe à sa mort, s'il avoit écouté le premier remords qu'il

craint même jusqu'à un songe : En un mot, le sommeil fait oublier à l'esclave la sévérité de son maître, & au malheureux la pesanteur des fers dont il est garrotté : l'inflammation d'une plaie, la malignité d'un ulcere, les douleurs les plus aiguës donnent quelque relâche pendant la nuit à ceux qui en sont tourmentés ; mais la superstition ne fait point de trêve, pas même avec le sommeil : elle ne permet pas à une ame de respirer un seul moment, ni de se rassurer, en rejetant, du moins pour quelque instant, ces effrayantes idées qu'elle a de la Divinité. . . . Mais le pis est que les superstitieux n'ont pas même l'esprit, lorsqu'ils sont éveillés, de se rire de tout cela, & de concevoir qu'il n'y a rien de réel dans ces fantômes qui les épouvantent. Enfin, quoiqu'ils soient sortis de leurs songes, ils s'entretiennent encore de leur illusion, & redoutent un ombre chimérique qui ne leur peut faire aucun mal. Mais ce qui passe toute imagination, c'est que la mort même, qui vient mettre fin à la vie de l'homme, non-seulement n'engloutit pas la superstition, au contraire, on diroit qu'elle la fortifie ; & l'imagination passant les limites du tombeau, porte les craintes jusqu'au-delà de la vie, où elle trouve des peines éternelles ; & cessant alors de penser aux maux passés, elle s'en représente qui les suivront pour ne finir jamais. Les portes, de je ne fais quel enfer, s'ouvrent pour laisser voir à l'ame superstitieuse, des rivieres de feu, & les noirs torrents du Styx. Là elle apperçoit d'épaisses ténèbres

sentit dans le cours de sa vie. Mais quelle extravagance ! quel aveuglement ! de mépriser par orgueil, ou plutôt, de fuir comme un tourment, ce qui n'est qu'un motif destiné à nous ramener à la résipiscence, dans la voie de la vérité & de la vertu. *Les remords*, dit un savant Homme, *sont les huissiers de la Divinité. Ils nous avertissent de nos égarements : ils nous citent sans cesse devant le tribunal de celui que nous avons offensé : nous fuyons ; nous croyons que c'est pour y être jugés & condamnés... hélas ! ce n'est que pour y reconnoître notre tort, que pour éprouver les effets de la miséricorde de notre Pere commun, & nous faire rentrer dans le sentier où il veut que nous marchions.*

J'allois pousser mes réflexions plus loin ; mais les lamentations que l'Espagnol faisoit sur la mort prochaine de son maître, & qui augmentoient de moment à autre, m'en empêcherent. Tantôt il

remplies de spectres hideux, de figures affreuses à voir, qui poussaient des cris & des gémissements effroyables. Là se présentent à son imagination, des juges, des tourments, des bourreaux, enfin, des abymes & des cavernes pleines de miseres & de douleurs. PLUTARQUE, *Traité de la Superstition*, pag. 1. 2. 3.

crioit, il gémissoit, ou beugloit comme un taureau : tantôt il parloit à Dieu, à la Vierge, à tous les Saints, & puis au Compere, qui ne l'entendoit pas. — Vous allez mourir, se mit-il à dire à ce dernier, & je ne vous verrai plus! Vous allez mourir, sans Confession, sans Absolution, sans Viatique, & sans Extrême-Onction; car vous ne parlez plus, vous ne voyez plus, vous n'entendez plus; & quand même vous parleriez, que vous verriez, & que vous entendriez encore, voici mon camarade Jérôme, qui, tout dévot qu'il est, ne veut point que je cherche le moindre Prêtre pour vous consoler dans ce dernier moment, pour vous absoudre de vos fautes, & vous ouvrir la porte du Paradis. D'ailleurs, nous n'avons ici ni cierge bénit, ni eau bénite, ni reliques qui puissent tenir l'ennemi de votre ame éloigné de ces lieux. J'avois autrefois un morceau de la Tunique de S. François, je l'ai perdu; j'avois un *Agnus Dei*, on me l'a volé; j'avois un Rameau de la Pâque-Fleurie, le Redoutable l'a brûlé!.... Bienheureux S. Anacréon (a)! qui avez succédé à S. Lin

(a) Il veut dire S. *Anaclet*.

dans le Siege de Rome ! je ne suis qu'un misérable pécheur , qu'un chétif Espagnol... qu'un pauvre Gentilhomme ; né du commerce illégitime du Sous-Gardien des Cordéliers de Bilbao avec la Sacrifontaine des Carmélites de la même Ville ; je n'ose par fois élever ma voix indigne jusqu'au Ciel ; priez, s'il vous plaît, le glorieux S. Michel Archange, & toujours Vierge , de descendre ici-bas avec sa rondache, sa pertuisane & son corselet, de se placer à côté du lit de mon doux maître, de le garder des embûches de Satan à son heure dernière, & de conduire son ame saine & sauve en Paradis, lorsqu'elle quittera son corps. Sans quoi, c'est fait de lui. La Philosophie est quelque chose d'admirable tandis que l'on vit, mais elle ne sert de rien à la mort. Il faut des secours d'un autre genre à mon cher maître ; ceux des hommes lui manquent, il ne peut en recevoir que d'en-haut... Peut-être, hélas ! n'aura-t-il point le temps de se repentir de ses fautes ! mais je m'en répens pour lui...

Mais que vois-je ? mon doux maître va passer.... Bienheureuse Vierge Marie ! quelles grimaces il fait ! voyez donc comme il roule les yeux.... ah, mon cher maître ! dites votre *In manus* : c'est fait

de vous.... c'est fait de vous ! c'est fait de vous!.... mais il ne peut plus parler.... Mon cher Vitulos, dites-le pour lui, ou donnez-lui du moins une cuillerée de bouillon. Ayons de la charité pour nos semblables, si nous voulons qu'on en ait pour nous.... C'est la faute de ce maudit Jérôme, si mon maître meurt. Mon maître avoit une santé de fer : il auroit vécu autant qu'un Patriarche : mais depuis quelque temps, il le contredit en tout. Il l'accuse de je ne sais quel Manichéisme, comme s'il y avoit du Manichéisme à croire que si Dieu fait pour quatre sols de bien, le Diable en fait pour six de mal. Dieu voudroit sauver tous les hommes, hélas ! mais Satan lui en eicamote au moins quatre-vingt-dix-neuf sur cent. Le vilain animal a plus de pouvoir qu'on ne pense ; il en a tant, qu'il a été la cause de la mort de son maître même.

Mais mon doux maître n'est point encore trépassé. Il ouvre les yeux.... il me regarde... Ah ! Philosophe incomparable ! si tu reviens de cette maladie, je promets à S. Roch, un cierge quinze fois plus gros que celui que je donnai à S. Dominique, lorsqu'il nous tira de la misere par le canal du Marquis de Bar-

jolac (a), qui vient d'être tué d'un coup de fusil dans la rue Fromenteau, ainsi que je l'ai appris du portier des Quinze-Vingts Diego alloit continuer ; mais la présence du Révérendissime Pere Jean de Domfront, qui rentra en ce moment, le fit taire.

Lorsque le Révérend se fut apperçu que le Compere respiroit encore, il dit : — Ma foi, je croyois mon Neveu déjà dans les espaces imaginaires. Si j'avois su cela, je ne serois point rentré sitôt. Je n'aime point à troubler les gens qui n'ont plus rien à faire en ce monde qu'à mourir. Aussi long-temps qu'il y a quelque espoir de guérison chez un malade, je suis homme à me mettre en quatre pour le secourir ; passé cela, je le laisse : une femmelette suffit près de lui, pour lui rafraîchir la langue & le gosier avec quelque syrop propre à cela. Ces cris, ces pleurs, ces remontrances que l'on fait à un mourant, l'étourdissent ; cette foule de spectateurs l'étouffent, & l'éblouissent. Un homme qui meurt, a assez de besogne en lui-même, sans l'accabler de fadaïses, de fornettes,

(b) Voyez le Tom. I, pages 42 & 43.

& d'un vain attirail. S'il meurt volontiers, s'il est détaché de tout ce qu'il laisse en ce monde, il est insensé de lui en rappeler le souvenir par des pleurs inutiles. S'il regrette la vie, sa famille, ses parents, ses amis, les cris & les gémissements de ceux qui lui sont chers, feront qu'il les regrettera encore davantage. Toutes ces prédications, ces propos, ces regrets, ces exhortations, sont aussi hors de saison. Un homme qui a vécu un certain nombre d'années, doit savoir mourir un quart-d'heure, comme disoit Montmorency au Cordelier qui le prêchoit (a); & la foule de spectateurs ne peut, comme je l'ai dit, que rendre l'agonie d'un mourant plus douloureuse. Il y a de l'inhumanité à faire souffrir un hom-

(a) Anne de Montmorency, Pair, Maréchal & Connétable de France, l'un des plus grands Capitaines du XVI^e. siècle. Il s'étoit trouvé à huit batailles, dans quatre desquelles il avoit eu le souverain commandement. Ayant été blessé à mort à la bataille de S. Denis, un Cordelier se mit en devoir de l'exhorter; mais ce grand homme lui dit d'un ton ferme & assuré: *Penses-tu, mon ami, qu'un homme qui a vécu près de 80 ans avec honneur, n'ait point appris à mourir un quart-d'heure?*

me, pour se procurer la singuliere satisfaction de le voir expirer : qui en a vu un, en a vu mille : vouloir en voir davantage, est une curiosité barbare, qui ressemble à celle de ceux qui ne peuvent être assez près de l'échafaud, toutes les fois qu'on roue quelque malheureux.

C H A P I T R E X X X .

Suite de la maladie du Compere.

PÈre Jean parloit encore, lorsque le Compere sortit de sa létargie. Comme cet état l'avoit fatigué extraordinairement, on lui donna à boire; & le Révérend jugea à propos de ne lui dire mot. Mais le Compere rompit lui-même ce silence : il demanda à son Oncle s'il ne croyoit pas qu'il pût en échapper? Celui-ci lui répondit que non, & qu'il devoit s'attendre à partir de ce monde avant vingt-quatre heures.

Est-il possible! s'écria le Compere, que personne ne puisse me sauver la vie, ou du moins me la prolonger de quelques jours. Ah, mon cher Oncle! que vais-je devenir! je suis un homme perdu. Je fors

d'un affoupissement funeste, pendant lequel mon esprit s'est représenté des choses horribles. J'ai vu l'Enfer ouvert, & les supplices effroyables que l'on y fait souffrir à ceux qui, comme moi, n'ont suivi dans leur vie que ce que la perversité de leur ame leur inspiroit. Qu'il va m'en coûter, pour la vaine satisfaction que j'ai eue de me singulariser par mes opinions criminelles ! Je vous ai trompé, mes amis, & je me suis trompé moi-même ! — Mon cher maître, dit l'Espagnol, s'il étoit permis à votre serviteur Diego de la Plata de vous donner quelque petit conseil, je vous dirois que ces lamentations que vous faites sont excellentes ; mais qu'il conviendrait plutôt que vous employassiez cet intervalle de connoissance que le Ciel vous envoie, pour examiner votre conscience, & vous confesser ensuite. Je connois le R. P. Anselme, Récollet, qui a assisté Louis-Dominique Cartouche à la mort ; il a reçu de Rome le pouvoir d'absoudre tous les cas réservés : je vais le chercher. — Hélas ! mon cher Diego, dit le Compere, crois-tu qu'il y ait encore de pardon pour moi ? — Oui-dà, mon doux maître, reprit l'Espagnol, il y en a bien eu pour S. Longin, qui avoit percé le côté de

Notre Seigneur. — Va donc, dit le Compere, cours, & reviens au plus vite avec cet homme de Dieu... — Ventrebleu! s'écria Pere Jean, si quelque Frocard à l'audace d'entrer ici, je l'étripe, & je le pends à la cheminée comme une andouille. — Tout beau, mon cher Confrere, dit Vitulos; si vous aimez votre Neveu, laissez-lui la satisfaction de mourir comme il veut. Les mourants sont comme les enfants : ils ont des fantaisies; il faut s'y prêter. Un Prêtre, ou un Moine, est une poupée qui les amuse & les endort : que ce soit un de ces gens-là ou un autre qui assiste le Compere dans ce moment, peu importe, moyennant qu'il se tranquillise, & qu'il avale la pillule sans faire la grimace. — Je ne suis point de ce sentiment-là, dis-je à mon tour; ce moment est trop précieux pour abandonner un homme à lui-même, ou entre les mains de quelque béat, qui est plus capable de lui faire tourner la tête que de lui procurer des secours solides & nécessaires. Il ne s'agit point ici de remplir de fadaïses & de puérités la cervelle d'un malade, il s'agit de lui donner une idée sublime & majestueuse de l'Auteur de la Nature, une idée nette & distincte de la Religion, &

d'affermir sa foi sur tous les dogmes qu'elle prescrit ; il s'agit ensuite de lui rappeler ses fautes , de lui inculquer un repentir sincere , un ferme propos de s'amender , s'il retourne en santé , ainsi qu'une confiance solide en la miséricorde de celui qu'il a offensé. Je me charge de m'acquitter , autant qu'il me sera possible , de toutes ces choses envers le Compere , & je le prie de m'écouter.... — J'allois continuer ; mais le Compere me témoigna que je lui ferois plaisir de me taire , & pria derechef l'Espagnol d'aller lui chercher un Confesseur.

Pere Jean voyant cela , dit à son neveu de mourir de la façon qu'il l'entendrait , & sortit.

C H A P I T R E X X X I .

Suite de cet événement.

Diego partit donc , ainsi qu'il en avoit été requis , & ne tarda guere à amener son Pere Anselme.

Lorsque ce Religieux fut entré , il nous fit tous sortir de la chambre , & se mit en devoir de confesser le Compere. Comme il n'y avoit qu'une cloison entre cette

chambre & le cabinet où nous nous étions retirés, & qu'ils parloient assez haut l'un & l'autre, nous entendîmes tout ce qu'ils dirent. Le Compere, baigné de larmes, se confessa d'abord de tout ce que le Récollet voulut. Alors celui-ci lui fit une remontrance pathétique, qu'il accompagna de peintures si ridicules de l'Enfer, d'un tableau si dégoûtant du Paradis, que je faillis plusieurs fois d'aller prendre le Moine par le collet, & de le jeter en-bas de l'escalier.

Enfin, le Récollet finit par dire au malade qu'il n'y avoit point de pardon pour lui, s'il ne donnoit un tiers de son bien aux pauvres, un tiers aux Ames du Purgatoire, & le reste à l'Eglise. Ce que le Compere promit de faire. Mais comme l'effet valoit mieux que la promesse, le Religieux insista, & le malade nous fit appeller pour lui remettre sa part de la bourse commune : mais on lui répondit que Pere Jean avoit la clef de la cassette. En attendant qu'il fût de retour, le Pere Anselme ordonna encore au Compere de jeûner au pain & à l'eau pendant six ans, s'il revenoit de sa maladie, & d'entrer au bout de ce temps-là dans le Tiers Ordre de S. François. Le Compere promit non-seulement toutes ces choses, mais
il

il demanda en outre s'il ne seroit point plus sûr pour lui, de mourir dans l'habit de cet Ordre. Le Récollet répondit qu'oui : mais comme il ne lui étoit point possible de lui fournir cet habit dans le moment, il ajouta que son capuchon suffiroit. En conséquence de quoi, il enca-puchonna le Compere, & lui ceignit le cordon Séraphique autour des reins. Le Compere ainsi accouêtré, commença à envisager la mort avec courage & résignation. — Mes chers amis, nous dit-il, je sens en ce moment une satisfaction que je n'avois point encore éprouvée. Joignez vos prieres aux miennes, pour demander à Dieu, que les marques vénérables dont je suis revêtu, soient les instruments de mon triomphe sur Satan, & les preuves les plus completes de mon humilité.

Comme Diego étoit sorti aussi-tôt qu'il eût introduit le Récollet, il rentra en ce moment avec un Carme qu'il avoit été chercher ; & un Jacobin, qu'il avoit vraisemblablement été prier de venir aussi, arriva presqu'en même-temps.

Lorsque ces nouveaux venus virent le Récollet, & qu'ils se virent l'un & l'autre, ils demanderent à l'Espagnol s'il se moquoit d'eux ? Mais le Récollet leur demanda à son tour si ce n'étoit pas plutôt

de lui qu'ils se moquoient? De sorte que de propos à autre, les trois Moines s'échauffèrent, & se mirent à faire un carillon si épouvantable, que la maison en trembla. Bref, ils alloient en venir aux mains lorsque Pere Jean rentra.

Le Révérend ne fut d'abord s'il rêvoit, ou s'il veilloit. La vue de ces trois Moines en dispute, celle du Compere en capuchon, le firent reculer d'étonnement; mais ayant repris ses esprits, il saisit un manche à balai, il tomba sur cette Monacaille, & les alloit assommer tous, si Vitulos & moi n'y eussions mis le holà. Les trois Religieux prirent d'abord le Révérend pour le Diable. Le Carme effrayé se sauva sous le lit; le Jacobin se mit à crier miséricorde! & le Récollet se mit à l'exorciser. D'un autre côté, Diego étoit tombé évanoui, le Compere se démenoit sur son lit; un chien que nous avions aboyoit à tout rompre, & le chat épouvanté étoit grimpé aux vitres, où il pouffoit des miaulemens effroyables.

Lorsque la colere de Pere Jean fut un peu appaisée, il fit sortir le Carme de son réduit, & il ordonna aux trois Moines de s'embrasser. — Or ça, Caffards de par tous les Diables, dit-il, qui faites le métier de réconcilier les pécheurs avec

Dieu, reconciliez-vous tout-à-l'heure les uns avec les autres, ou je vous arrache la fressure. — Hélas! Monsieur, dit le Jacobin, ne savez-vous pas que nous ne nous reconcilions jamais avec personne? Ces bons Peres ont la gloire de leur Ordre à soutenir, moi, j'ai celle du mien, & tous les trois, celle de la Prêtrise. Défressurez-nous, si vous le voulez, vous ne nous ferez faire aucune bassesse. — Sors donc d'ici, race de vipere, reprit Pere Jean, & va vuider ton différend dans la rue avec ces deux coquins-là. — Et mon capuchon, dit le Récollet?... — Sors d'ici au plutôt, ou je t'anéantis. — En même-temps le Révérend sauta à son sabre qui étoit pendu contre la muraille, & les trois Moines faillirent à se casser le cou en dégringolant l'escalier.

Lorsque cette Monacaille fut disparue; je dis à Pere Jean: Votre Révérence vient de faire encore un bel exploit. Voici bien une autre affaire que votre querelle de Londres. Là vous n'aviez affaire qu'à un Lord; ici ce sera au Corps entier des Ecclésiastiques. — Eh, que me peut-il arriver de pis qu'à Londres? répondit le Révérend: le Lord y a voulu me faire assassiner, & la Justice me faire pendre. Je suis si accoutumé à vivre parmi les

dangers , que je n'en crains plus aucun. — Vous auriez dû au moins avoir quelqu'égard pour l'état de votre neveu. — Et cette race infernale en avoit-elle elle-même des égards pour mon neveu ? Si je n'étois venu mettre ces scélérats à la raison , le charivari qu'ils faisoient auroit duré jusqu'au soir. Au reste , peu importe que la mort de mon neveu soit avancée ou reculée de quelques moments , puisqu'il faut qu'il parte....

Or çà , notre ami , continua le Révérend en s'adressant au Compere , te voilà pas mal accouêtré avec ton capuchon. Je me suis toujours bien douté que tu ferois quelque folie à l'heure de la mort : mais je ne croyois pas que ç'auroit été celle de mourir encapuchonné. Tu t'es fait gloire toute ta vie d'être le martyr de la plus sublime Philosophie , & tu finis par être celui de la plus vile superstition : fin vraiment glorieuse , & digne de ceux qui , comme toi , n'ont jamais raisonné qu'au hasard & sans principes ; mais plutôt par envie de faire du bruit , que par celle d'instruire les hommes. Va , je te renie pour mon neveu , & je ne veux plus te voir. Il y a des sottises qui sont dignes de pitié , mais les tiennes sont dignes de mépris. Adieu. — En finissant ces mots ,

le Révérend prit son havresac, & fut se loger à deux ou trois maisons au-dessus de celle où nous étions; & quelques instances que Vitulos & moi lui fîmes, nous ne pûmes le retenir.

C H A P I T R E X X X I I .

Mort du Compere Mathieu.

LE Compere ne prêta guere d'attention ni à ce que son cher Oncle lui dit, ni à son départ. La scene qui venoit de se passer lui avoit causé une émotion si considérable, qu'il avoit perdu les trois quarts du bon sens qui lui restoit. Enfin, il rentra dans une seconde léthargie, que nous crûmes être la dernière. Mais au bout de deux heures, il reprit ses sens, & redemanda son Récollet. On lui dit qu'il reviendrait plus tard. Mais comme cela ne le contentoit pas, je pris le parti d'aller prier notre hôte le Sculpteur de chercher quelque Ecclésiastique.

Le Sculpteur revint un moment après avec un Prêtre séculier. Celui-ci étoit un vénérable vieillard qui faisoit tout uniment son métier, qui n'avoit peut-être point parlé deux fois en sa vie de la

Constitution, & qui n'avoit jamais lu les nouvelles Ecclésiastiques. Il aborda le Compere d'un air ouvert & affable : & après quelques propos, il le pria de permettre qu'on lui ôtât son capuchon, parce que cela le devoit gêner. Ce que le Compere permit.

Lorsque ce Prêtre eut appris que le malade s'étoit confessé, il lui dit : Mon cher enfant, il me paroît que vous êtes dans un âge à avoir éprouvé de combien de miseres cette vie est remplie, & à savoir que la mort d'un vrai Chrétien est la fin de ses miseres. Envisagez donc votre dernier moment comme un port assuré, où vous serez à l'abri de toutes les tempêtes. Mettez votre confiance en la miséricorde du Pere commun de tous les hommes. Si vous avez négligé de marcher dans les voies de la justice, repentez-vous de tout votre cœur, & demandez-lui pardon de vos égarements. Si vous n'avez pas eu toute la foi que notre Religion auguste exige, ayez maintenant cette foi ferme & sincere, & croyez tout ce qu'elle prescrit. Les disputes & les dérèglements qui déshonorent le sanctuaire, l'exemple des esprits forts du siecle, la corruption de notre nature, vous auront peut-être fait secouer le joug de la Re-

ligion de vos peres ; ils vous auront conduit à cette espece d'incrédulité qui est malheureusement si commune aujourd'hui ; rentrez donc dans cette Religion , croyez que Dieu a envoyé son divin fils sur la terre pour éclairer les hommes , & pour les tirer de l'esclavage où la chute de leur premier pere les avoit plongés : croyez que ce fils de Dieu est Dieu lui-même : croyez , en un mot , tous les dogmes & les mysteres que l'Evangile contient , & que l'on vous a vraisemblablement enseignés dans votre jeunesse. Ces mysteres augustes , quelques impénétrables qu'ils soient , n'en sont pas moins dignes de notre foi & de notre vénération. Si vous jetez les yeux sur l'histoire de l'Eglise , vous verrez qu'on ne les a jamais attaqués sans motif d'intérêts , de vengeance ou d'ambition. Si les mêmes passions ont régné quelquefois chez ceux qui étoient faits pour être les défenseurs de la pureté de la Religion , il y a de l'extravagance à s'en prendre à elle. Nous ne devons point juger de l'Evangile par les hommes qui le prêchent sans le pratiquer ; nous devons juger de l'Evangile par l'Evangile même , & par les discours de ceux qui , en le prêchant , se conforment à ce qu'il prescrit.

Je n'entrerais point ici dans des discussions trop étendues, continua l'Ecclésiastique, les circonstances ne me le permettent pas. Je n'occuperai point non plus vos derniers moments de cent propos inutiles, qui ne servent qu'à jeter un malade dans le trouble & l'effroi, ou dans une superstition odieuse & criminelle; il me suffit de savoir si vous avez un repentir sincere de vos fautes, une ferme confiance en Dieu & aux mérites de Jesus-Christ.

Le Compere ayant répondu qu'oui. Le Prêtre continua ses exhortations, & dit des choses si touchantes, que le malade, Vitulos & moi, fondîmes en larmes. Enfin, le bon vieillard se dispoisoit à chercher le Viatique, lorsque le Compere entra tout-à-coup en agonie, & expira. Quelques heures plutôt, il seroit mort comme un sot, & il mourut comme un Saint.

Le Lecteur me dispensera de lui exprimer la douleur où cette mort me plongea : il doit en juger par l'attachement tendre & sincere que j'avois pour mon cher Compere.

La fureur qu'il avoit de philosopher l'avoit conduit d'erreurs en erreurs, & lui avoit attiré, ainsi qu'à moi, bien

des peines & des traverses : ce qui l'avoit rendu farouche sur la fin de sa vie. D'ailleurs, il avoit le cœur bon, il étoit humain & compatissant. Ces vertus seules feroient son éloge. S'il fit des folies, ce ne fut pas plus par envie d'en faire, que par haine pour celles des autres.

Cette mort acheva de troubler l'esprit du pauvre Espagnol. Le Compere fut à peine expiré qu'il fallut l'emmener hors du logis pour le vacarme qu'il y faisoit; & trois jours après, on fut obligé de le conduire aux Petites-maisons. Nous ne restions plus que trois, Pere Jean, Vitulos & moi. Mais nous nous séparâmes bientôt. Le Révérend se fit Capitaine de Dragons, son confrere retourna chez les Capucins, & moi je demurai à Paris.

Le Prêtre respectable qui avoit assisté le Compere dans ses derniers moments, fut dorénavant ma seule compagnie. Il me permit de prendre mon logement chez lui. Sa douceur, sa charité, sa piété, m'attachèrent à lui pour jamais. Ses discours, ses instructions, ses lumieres & son zele, me ramenerent à mon ancienne croyance : il me démontra par des arguments invincibles la vérité des Dog-

mes que j'avois rejettés si légèrement ;
& je compris enfin, que si les passions
& la mauvaise foi peuvent entraîner les
hommes dans des erreurs dangereuses
en matiere de foi, toute la sincérité pos-
sible peut nous y entraîner de même,
lorsqu'en pareil cas nous ne voulons nous
en rapporter qu'à nos foibles lumieres.

F I N.



